Sherbrooke **jeudi 4 décembre 2008** | 48 pages | 99e année nº245 **LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE** **75¢** taxes en sus Floride 2,36 $ www.cyberpresse.ca

La Tribune



LA PRESSE CANADIENNE

UNE CHUTE ÉVITÉE ?

Harper demandera ce matin à la gouverneure générale de suspendre les travaux du Parlement

« Les partis de l'opposition n'ont pas le droit démocratique d'imposer une coalition avec les souverainistes »
— Stephen Harper

L'opposition campe sur sa position :
« Harper a perdu le droit de gouverner »

LA CRISE EN PAGES 2 ET 3

Bienvenue dans le réel ! — La chronique de Luc Larochelle /6

Une folle poursuite policière en ville /4

Windsor > Des trous à l'urgence /41

TOUJOURS AVEC VOUS...
Compréhension
approche familiale • organisation complète des funérailles
STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM
819 565-1155 steveelkas.com
247781
247781

La Tribune

Présidente–éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION
Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe /Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ
Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaudeau /
Annie Lachance Beaudoin

FINANCES
Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	**29 à 35**
Arts et spectacles	**21 à 23**
Décès	**35 et 37**
Économie	**26 et 27**
Éphémérides	**34**
Horoscope	**31**
Loterie	**7**
Monde	**20**
Mots croisés	**31**
Opinions	**14 et 15**
Sports	**42 à 47**

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

Stéphane Dion est tellement fier de devenir premier ministre que sa tête n'entre plus dans le cadre.

Météo

›AUJOURD'HUI

NEIGE OU PLUIE

MAX.: 4° MIN.: -9°

Lever du soleil: 7:09 Coucher du soleil: 16:06

›VENDREDI

ALTERNANCE DE SOLEIL ET DE NUAGES

MAX.: -6° MIN.: -9°

›SAMEDI

ENSOLEILLÉ, PASS. NUAGEUX, FAIBLE NEIGE

MAX.: -3° MIN.: -12°

245910

L'OPPOSITION CAMPE SUR SA POSITION

« Harper a perdu le droit de gouverner »

GILLES TOUPIN
ET HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le chef libéral, Stéphane Dion, a répondu au discours du premier ministre Stephen Harper hier soir en maintenant que les conservateurs avaient perdu le droit de gouverner.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part qualifié d'«incendiaire» l'attitude du chef du gouvernement alors que le chef du NPD, Jack Layton, a clamé qu'un nouveau gouvernement était prêt à servir à Ottawa.

«Les conservateurs de Stephen Harper ont perdu la confiance de la majorité des députés à la Chambre des communes, a déclaré M. Dion. Dans notre système démocratique, dans notre régime parlementaire, selon notre Constitution, cela signifie qu'ils ont perdu le droit de gouverner.»

À cette fin de non-recevoir prévisible puisque toute la journée d'hier les libéraux ont exprimé leur perte totale de confiance en la parole du premier ministre, M. Dion a opposé sa solution d'un nouveau gouvernement de coalition qui verra, a-t-il dit promis, à poser les bons gestes afin que les Canadiens puissent traverser les temps difficiles engendrés par la crise économique.

«Les Canadiens ne veulent pas d'autres élections, ils veulent que les parlementaires travaillent ensemble, a affirmé le chef libéral. C'est notre devoir. Les Canadiens veulent que les députés mettent leur partisanerie de côté et qu'ils se concentrent sur l'économie. Le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique sont prêts à le faire, avec l'appui du Bloc québécois. Jack Layton et moi avons accepté de former un gouvernement de coopération pour nous pencher sur l'impact de la crise économique mondiale. Le Parti vert a aussi accepté de l'appuyer.»

Un plan de relance

Quant à sa coalition, il a vanté ses mérites.

«Les coalitions sont normales et courantes dans de nombreuses régions du monde, et elles peuvent fonctionner très bien, a-t-il expliqué. La recette est simple consensus, bonne volonté et coopération. Le consensus est une valeur chère aux Canadiens. Dans cet esprit, nous, les libéraux, nous avons accepté de former une coalition avec le NPD. (...) Nous pensons que nous pourrons mieux résoudre les difficultés du Canada par le travail d'équipe et la collaboration plutôt que par la partisanerie aveugle et l'hostilité.»

M. Dion a ensuite mis M. Harper au défi de ne pas reporter le vote de défiance prévu lundi prochain aux Communes. Il souhaite que la coalition de son parti avec le NPD prenne rapidement le pouvoir, a-t-il avancé, afin de s'attaquer rapidement aux maux économiques du pays.

M. Dion a promis qu'en moins d'une semaine son gouvernement aura fixé un nouveau cap, un ton et un objectif.

« Les conservateurs ont perdu la confiance de la majorité des députés. Dans notre système démocratique, cela signifie qu'ils ont perdu le droit de gouverner. »

Il a par la suite exposé un vaste plan de relance économique, notamment des investissements rapides et accrus dans les infrastructures, pour les villes, dans l'énergie propre et les portes d'entrée au pays. Les secteurs manufacturier, forestier et automobile seront également secourus afin de créer des emplois.

Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a rejeté l'ensemble du discours à la nation de M. Harper qui, selon lui, n'a rien apporté de neuf pour atténuer la crise qui fait rage à Ottawa.

Le leader souverainiste a soutenu que les conservateurs dénigrent le Québec lorsqu'ils dénoncent l'alliance des libéraux et des néo-démocrates avec son parti. «C'est le même message, fondamentalement, que celui qui est offert à la Chambre des communes bien sûr avec moins d'exaltation, a-t-il souligné. Il dit pas question de gouverner avec l'appui des députés du Bloc québécois, les deux tiers des députés du Québec ici dans cette Chambre!»

«On ne peut pas accepter un tel comportement», a-t-il ajouté.

M. Duceppe a aussi déploré le fait que Stephen Harper dénonce aujourd'hui ce qu'il a lui-même déjà tenté dans le passé, soit créer une coalition entre les partis de l'opposition, incluant le Bloc québécois, pour prendre le pouvoir à Ottawa.

«C'est un peu curieux pour quelqu'un qui, en 2004, tenait une conférence de presse à mes côtés et aux côtés de Jack Layton, disant à la gouverneure générale que si (Paul) Martin n'obtenait pas une majorité en Chambre, lui était prêt à prendre ses responsabilités», a-t-il rappelé.

De son côté, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, s'est montré plus résolu que jamais à renverser le gouvernement Harper. «C'était le travail de Stephen Harper de faire fonctionner le Parlement, a-t-il ajouté. Mais il a refusé. En mettant fin au Parlement, en mettant le cadenas sur la porte, il rejette le choix démocratique de 62% des gens. Et chaque député se verra nier le droit démocratique d'exprimer, ou non, sa confiance dans le gouvernement.» (*La Presse*)



Prêt à tout pour éviter la chute

Harper demandera ce matin à la gouverneure générale de suspendre les travaux du Parlement

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper demandera formellement aujourd'hui à la gouverneure générale Michaëlle Jean de suspendre les travaux du Parlement jusqu'au 26 janvier afin d'éviter la chute de son gouvernement à la Chambre des communes.

M. Harper qui a prononcé hier soir un discours devant la nation pour se défendre des accusations des trois partis de l'opposition que son gouvernement conservateur minoritaire n'avait pas de plan pour affronter la crise économique doit rencontrer Mme Jean à 9 h 30 à Rideau Hall, la résidence officielle du chef de l'État.

Devant la gravité de la crise politique qui pourrait avoir des conséquences sur l'unité nationale, la gouverneure générale a écourté son voyage en Europe pour rentrer au pays hier soir afin de discuter de la situation avec M. Harper.

En demandant à Mme Jean de proroger le Parlement, M. Harper fera un geste sans précédent en ce qu'il empêchera la coalition formée du Parti libéral, du NPD et appuyée par le Bloc québécois de défaire son gouvernement lundi prochain lors d'un vote de censure.

Si Mme Jean acquiesce à la demande du premier ministre, ce qui, selon tous les experts, devrait être une formalité, le gouvernement Harper devra présenter un nouveau discours du Trône le 26 janvier et un budget le lendemain. Ces deux mesures feront l'objet d'un vote de confiance quelques jours plus tard qui pourrait entraîner la chute du gouvernement. Le gouvernement de coalition dirigé par Stéphane Dion pourra alors proposer ses services à Mme Jean pour tenter de diriger le pays à la place des conservateurs.

Néfaste

Dans son discours devant la nation aux grandes heures d'écoute, hier soir, le premier ministre a répété qu'un gouvernement de coalition, soutenu par le Bloc, serait néfaste pour l'économie canadienne et irait à l'encontre du verdict des électeurs rendu lors du scrutin du 14 octobre.

«L'opposition propose une nouvelle coalition qui inclut le parti au Parlement dont le but avoué est de briser le pays. Je vais être très clair sur ce point notre gouvernement du Canada ne peut pas former une coalition en partageant le pouvoir avec un parti souverainiste», a affirmé M. Harper.

« Notre gouvernement du Canada ne peut pas former une coalition en partageant le pouvoir avec un parti souverainiste. »

«En cette période d'instabilité économique mondiale, notre gouvernement doit protéger de façon non équivoque l'unité du pays. Une coalition avec les souverainistes ne peut pas aider le Canada. Et les partis de l'opposition n'ont pas le droit démocratique d'imposer une coalition avec les souverainistes, une coalition qu'ils ont promis qu'elle n'arriverait jamais», a-t-il ajouté.

Le premier ministre a ensuite promis d'utiliser «tous les moyens légaux possibles pour protéger notre démocratie, pour protéger notre économie et pour protéger le Canada», une façon de confirmer aux Canadiens qu'il demandera à Mme Jean de proroger le Parlement.



LA PRESSE CANADIENNE

Un client d'un magasin d'équipement électronique, à Vancouver, écoute les propos du premier ministre Stephen Harper durant son discours devant la nation. «Les partis de l'opposition n'ont pas le droit démocratique d'imposer une coalition avec les souverainistes, une coalition qu'ils ont promis qu'elle n'arriverait jamais», a-t-il déclaré.

«L'opposition tente d'imposer cette entente sans votre avis, sans votre consentement et sans votre vote. Ce n'est pas le temps pour des ententes élaborées en coulisses, avec les souverainistes. C'est plutôt le temps pour notre gouvernement du Canada de se concentrer sur l'économie et plus spécifiquement sur les mesures qui seront contenues dans le prochain budget. On vit un moment crucial de notre histoire», a dit M. Harper.

Une petite perche

Après s'être montré plutôt intransigeant envers les demandes des trois partis de l'opposition qui exigent de nouvelles mesures pour stimuler l'économie depuis la reprise des travaux parlementaires le 18 novembre, M. Harper a tendu une petite perche. Il a aussi soutenu avoir fait des compromis depuis le dépôt de l'énoncé économique du ministre des Finances Jim Flaherty, un document qui a mis le feu aux poudres aux Communes parce qu'il proposait notamment, comme mesure d'austérité, d'abolir les subventions annuelles versées aux partis politiques. Cette mesure a été retirée en fin de semaine, tout comme celle d'interdire le droit de grève aux fonctionnaires.

«Nous consultons les partis de l'opposition au Parlement et nous espérons entendre plus de suggestions de leur part. Nous souhaitons qu'ils fassent des propositions spécifiques. C'est ce qu'on leur a demandé. En fait, nous avons déjà changé certaines de nos propositions pour répondre à leurs préoccupations. Malheureusement, même avant que le gouvernement ait présenté son budget, et sept semaines seulement après une élection générale, l'opposition veut renverser les résultats de cette élection», a dit M. Harper.

Mesures

Toutefois, le premier ministre n'a pas profité de ce discours pour annoncer de nouvelles mesures. Il s'est contenté d'énumérer certaines mesures déjà prises par son gouvernement pour affronter la crise, notamment des réductions d'impôt pour les contribuables et les sociétés qui entrent en vigueur le 1er janvier, les nouvelles dépenses pour des projets d'infrastructure et l'injection des sommes importantes pour soutenir le système financier.

Il a indiqué que son gouvernement est prêt à venir en aide au secteur automobile dès que l'industrie aura soumis un plan pour assurer sa viabilité à long terme. Et il a promis de déposer un budget le 27 janvier qui comprendra «des mesures additionnelles pour stimuler l'économie canadienne, tout en s'assurant d'éviter un déficit structurel à long terme dans les finances» du gouvernement. (*La Presse*)



Un chauffeur vigilant évite un drame

Les parents du petit Olivier Bouchard expriment leur reconnaissance à Réjean Bérard

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Le petit Olivier Bouchard, sept ans, l'a échappé belle grâce à son conducteur d'autobus, Réjean Bérard, alors qu'il a failli être happé par un conducteur trop pressé. Le père d'Olivier, Stéphane Bouchard, a tenu à remercier le chauffeur d'autobus.

SHERBROOKE — Sans la vigilance du conducteur d'autobus Réjean Bérard, le petit Olivier Bouchard ne serait peut-être plus des nôtres. Le garçon de sept ans traversait la rue lorsqu'un conducteur trop pressé a failli le happer. C'est le long coup de klaxon qui a permis d'éviter le pire, selon les parents du petit Olivier.

Le conducteur devait rouler à 70 ou 80 km/h, estime Stéphane Bouchard, le père d'Olivier. L'incident s'est produit récemment, alors que l'enfant revenait à la maison, située rue Wilfrid-Grégoire à Sherbrooke.

Olivier est passé devant l'autobus, s'est engagé dans la rue, tandis que le conducteur s'en venait rapidement, raconte M. Bouchard. Voyant la scène, M. Bérard a longuement appuyé sur le klaxon. Olivier a eu le réflexe de reculer, heureusement.

«Ce soir-là, j'étais en train de barrer la porte, on attendait notre enfant pour partir à un spectacle», raconte Stéphane Bouchard. «Ce chauffeur-là a été exceptionnel. C'est ça qui a sauvé la vie de mon enfant. Je n'aurais pas pu rien faire», estime le père de famille. Il souligne que l'histoire aurait pu être fort différente si le conducteur avait été distrait ou s'il avait tout simplement posé son regard ailleurs.

«Le conducteur ne s'en venait pas terriblement vite, mais il ne semblait pas vouloir arrêter du tout. Le petit a eu le réflexe de revenir vers l'autobus. Il l'a échappé belle», décrit Réjean Bérard. Ce dernier s'est dit choqué d'entendre le conducteur demander, une fois son automobile immobilisée: «Depuis quand les enfants passent devant les autobus?» M. Bérard a eu droit à plusieurs mercis de la famille Bouchard, dont un dessin remis par Olivier.

Faisant ce métier depuis cinq ans, Réjean Bérard soutient qu'il est fréquent que les voitures ne s'arrêtent pas lorsqu'un autobus scolaire s'immobilise, alors qu'elles doivent le faire lorsque le conducteur de l'autobus a activé les feux intermittents et son panneau d'arrêt. Une situation qui exige une vigilance constante des conducteurs, note M. Bérard.

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), dépasser un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent entraîne l'accumulation de neuf points d'inaptitude, ainsi qu'une amende variant entre 200 $ et 300 $.

Stéphane Bouchard et sa conjointe Nancy Gagnon se sont rendus à *La Tribune* afin de témoigner de leur reconnaissance envers celui qu'il considère comme un sauveur. «C'est une façon de le remercier, et c'est aussi pour conscientiser le monde pour qu'il fasse attention. Nos enfants, c'est important!» lance Mme Gagnon.

Par ailleurs, M. Bouchard entend porter plainte contre le conducteur en question.

Un multirécidiviste donne du fil à retordre aux policiers

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Bien connu des milieux policiers, Dany Evoy a donné bien du fil à retordre au Service de police de Sherbrooke dans la nuit de mardi à hier.

L'homme de 28 ans a été arrêté sur la rue Général-Montcalm après une poursuite policière de plusieurs minutes dans les rues de Sherbrooke.

Il a comparu hier devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec pour répondre à des accusations d'introduction par effraction, de fuite des policiers, de conduite dangereuse, de possession de stupéfiants, de recel de véhicule ainsi que de divers bris de promesses.

Il était environ 1 h mercredi matin lorsqu'un témoin a surpris le suspect en flagrant délit de vol au commerce Instant-Comptant du 1333 de la rue Belvédère Sud.

«Le suspect était en train de briser une vitre et de voler divers articles électroniques à l'intérieur. Un témoin l'a vu embarquer dans son véhicule et prendre la fuite. Il a pu nous fournir une bonne description du véhicule suspect», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Plusieurs véhicules de patrouille ont été dépêchés dans le secteur pour localiser le voleur. Des patrouilleurs ont repéré Evoy sur la rue Bel-Horizon dans le secteur Ascot.

«Nos agents ont essayé de l'intercepter avec les gyrophares et la sirène. Le suspect a refusé de s'immobiliser. Il a pris la fuite», indique le porte-parole du SPS.

Pris en chasse

Pris en chasse, le fuyard s'est engagé sur la rue Dunant en retournant vers le centre-ville de Sherbrooke. De retour à l'intersection de la rue Belvédère Sud, il a dérapé dans la légère courbe. Son véhicule s'est retrouvé dans la vitrine avant de la quincaillerie Parent située au 1237 de la rue Belvédère Sud.

«Nous avons entendu un gros boom qui nous a réveillés. Les policiers étaient en train de braquer quelque chose dans la quincaillerie. Le temps de descendre en bas et tout le monde était reparti», explique le propriétaire de la quincaillerie Pierre Tardif dont la vitrine a été défoncée. Les dommages s'élèvent à environ 10 000 $.

«Les patrouilleurs ont quitté leur véhicule pour tenter une approche. Le suspect a embrayé sur le reculons et a foncé sur nos agents qui ont eu juste le temps de se tasser», ajoute Martin Carrier.

Dany Evoy a poursuivi sa route vers le centre-ville. Cependant, il a été pris en souricière entre les rues Belvédère et Queen-Victoria. Il a fini sa course dans un véhicule du SPS sur la rue du Général-Montcalm.

«Le véhicule avait été rapporté volé par la Sûreté du Québec. Nous avons aussi trouvé sur lui une quantité de cannabis et de pilules», poursuit le porte-parole du SPS.

La procureure aux poursuites criminelles Me Hélène Fabi s'est objectée à la remise en liberté de Evoy. Son avocat Me Jean Leblanc a fixé son enquête sur remise en liberté à aujourd'hui.



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Le véhicule conduit par Dany Evoy a passé quelques instants dans la vitrine de la quincaillerie Parent de la rue Belvédère Sud avant de poursuivre sa fuite des policiers.

Nouveau circuit avec un véhicule sherbrookois?

La voiture conçue par des étudiants de l'UdeS encourage Dany Sévigny à rêver

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le président du Challenge sur glace de Sherbrooke, Dany Sévigny, serait-il sur le point de réaliser un vieux rêve, celui de lancer un nouveau circuit de course automobile sur glace mais avec un véhicule conçu expressément à cet effet et produit à Sherbrooke?

Des étudiants en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke l'avaient approché il y a deux ans pour la conception d'un tel véhicule, voiture qui a été présentée hier dans le cadre de la 14e exposition «mécagéniale» des étudiants de l'UdeS.

Visiblement fier du résultat, Dany Sévigny s'empresse d'indiquer qu'il est partenaire dans la conception de cette automobile en tant que commanditaire et que le Challenge sur glace, dont on ignore encore s'il y aura une édition cette année, n'a rien à voir avec cet projet.

«J'ai investi personnellement pour ce véhicule, après tout, la course automobile, c'est ma passion et ce véhicule, c'était un peu comme un de mes rêves».

Le véhicule conçu par les étudiants en génie mécanique est doté d'un moteur Subaru. Avec ses quatre roues motrices, il a été conçu spécialement pour la course sur glace.

«Le châssis tubulaire est en acier mais la carrosserie est en plastique. S'il y a collision ou accident, le plastique casse, ce n'est pas comme de la tôle qui froisse et qui peut mettre un véhicule hors circuit en quelques secondes», dit M. Sévigny.

Ce dernier voit grand avec ce prototype de véhicule de course sur glace.

«C'est un peu comparable aux véhicules de série P3F en Europe, mais moins sophistiqué et à moindre coût.»



IMACOM, CLAUDE POULIN

Dany Sévigny voit une partie de son rêve réalisé avec la présentation d'une voiture de compétition sur glace conçue et fabriquée par des étudiants en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke.

«On pourrait initier des courses avec ce genre de véhicules un peu partout aux États-Unis et au Canada pour présenter ensuite la finale à Sherbrooke, ce n'est pas impossible», croit-il en indiquant que les pilotes européens pourraient payer pour la location et utiliser les véhicules à Sherbrooke. «Pour eux, ça réduirait grandement les frais en s'évitant d'avoir à faire transporter leur propre véhicule pour les compétitions.»

Dany Sévigny voit encore plus loin: pourquoi pas fabriquer et mettre en compétition deux véhicules identiques et en produire aussi d'autres modèles différents pour les mettre aussi en compétition?

Le véhicule présenté hier a été conçu par huit étudiants de l'Université de Sherbrooke. Ils ont mis deux ans à le concevoir et quatre mois à le construire et le parfaire.

La Spyder continue de faire son cinéma

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La roadster Can-Am Spyder de BRP continue de faire son cinéma. Cette fois, c'est dans la série télévisée américaine *CSI Miami* qu'elle se fera voir.

La moto à trois roues apparaîtra dans l'épisode qui sera diffusé lundi soir prochain, aux États-Unis et au Canada. Selon Marc Lacroix, directeur du marketing pour la division Spyder, le plus récent véhicule récréatif de l'entreprise de Valcourt sera impliqué dans un crime pour les besoins de l'émission.

«Nous n'avons pas d'autres détails. Nous avons simplement la confirmation qu'il y a eu tournage et que la Spyder apparaîtra dans quelques séquences», explique-t-il.

On sait que le véhicule à trois roues sera dans le prochain film *Transformers 2* qui sortira en juin 2009. C'est à la demande du réalisateur américain Michael Bay que BRP a fourni trois roadsters Can-Am Spyder pour le tournage qui a eu lieu aux États-Unis cette année.

On ignore toujours quel sera leur rôle dans ce film de science-fiction.

Rappelons qu'une firme spécialisée a été embauchée par le manufacturier de Valcourt pour placer ses véhicules dans des séries télévisées et au grand écran.

«*CSI Miami* se retrouve souvent dans le top 10 des émissions les plus regardées aux États-Unis et dans le top 5 au Canada, ajoute M. Lacroix. Sa cote d'écoute est de 14 millions de téléspectateurs aux États-Unis et de deux millions au Canada. C'est énorme.»



LA TRIBUNE, ARCHIVES

La roadster Can-Am Spyder de BRP se fera voir cette fois dans la série télévisée américaine *CSI Miami.*

«C'est un très bon placement pour faire connaître notre Spyder. Comme pour le film *Transformers 2*, c'est une bonne visibilité. C'est plus crédible qu'une publicité parce que les gens regardent le film ou l'émission de télé.»

Le tournage de *CSI Miami*, une série policière, a eu lieu il y a deux semaines, à Los Angeles.

Le dernier né des véhicules de BRP a même été utilisé dans des vidéoclips musicaux, mentionne le porte-parole.

Au chapitre des ventes, la Spyder fait bien, assure-t-il. Le marché de la Californie est énorme. On peut y conduire ce véhicule sans permis de motocyclette. «Comme en Europe», note Marc Lacroix.

Au début de 2009, BRP fera connaître ses chiffres de vente de la Spyder, comme le commande l'industrie de la motocyclette.

SITE D'ENFOUISSEMENT

Mariette Fugère rappelle sa promesse jugée... irréaliste

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le lieu d'enfouissement sanitaire de Sherbrooke ne reçoit plus de déchets depuis la mi-juillet, mais des sols d'excavation provenant de divers travaux municipaux y ont été acceptés jusqu'en octobre. Le site du développement Dubreuil sera définitivement fermé à compter du 31 décembre, ce qui est considéré comme une grande victoire aux yeux de la conseillère du district du Pin-Solitaire, Mariette Fugère.

Dans son programme électoral de 1998, Mme Fugère s'était engagée à fermer le site d'enfouissement fleurimontois. On lui avait reproché de faire une promesse irréaliste, aussi difficile à réaliser que de grimper l'Everest.

«Malheureusement, ces gens-là ne sont plus là aujourd'hui pour voir qu'il est possible de faire l'ascension de cette montagne», a-t-elle lancé en séance du conseil, au début de la semaine. «Je suis contente de dire que le site d'enfouissement au coeur de Sherbrooke est enfin fermé!» s'est-elle réjouie.

Les travaux de remblayage et de recouvrement final seront amorcés au printemps 2009. Un aménagement visant à intégrer harmonieusement le site dans le paysage urbain environnant sera effectué dans les mois suivants.

Rappelons que les déchets de Sherbrooke sont temporairement enfouis à Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, en attendant qu'une solution régionale de valorisation des déchets soit adoptée.

Bienvenue dans le réel!

Perspectives



LUC LAROCHELLE

luc.larochelle@latribune.qc.ca

On ne doit pas vivre dans le même pays. Je lis et j'entends que les alliances qui se sont forgées à Ottawa sont surréalistes.

Insensées, si. Totalement allégoriques, pas tant que cela. C'est une improvisation conséquente avec les comportements politiques des 25 dernières années. C'est l'ahurissante conséquence de ce que nos leaders ont volontairement laissé en dormance.

Convenez que ce n'est pas d'hier que le pays se morcelle, se régionalise et que le vote se polarise. Les résultats électoraux l'illustrent par: la longévité du Bloc québécois, qui ne devait être que passager à Ottawa et qui se joindrait à la coalition fédérale; les réformistes de l'Ouest sont devenus si influents qu'ils ont pris le contrôle du Parti conservateur à la dérive; le chemin de croix des libéraux fédéraux, punis pour leurs excès.

Les votes de protestation répétitifs qui ont mené à l'élection de trois gouvernements minoritaires, les trois derniers, sont le reflet d'un malaise persistant, non?

L'actuelle crise politique risquant de dégénérer en crise constitutionnelle, le premier ministre Stephen Harper adressera une demande exceptionnelle de prorogation pour interrompre dès maintenant les travaux du Parlement et ainsi se soustraire à court terme au vote qui ferait tomber son gouvernement.

M. Harper veut gagner du temps. La trêve qu'il réclame aurait également pour effet d'apaiser le climat politique en prévision des élections de lundi prochain au Québec.

/////

Malgré tous les signes d'agitation et les secousses politiques dans le pays, il ne fallait surtout pas aggraver les choses en rouvrant l'émotif débat constitutionnel. Cette vieille rengaine qui agace nos compatriotes canadiens: What does Quebec want? Again !

Sorry, mais cette fois c'est le chef du gouvernement canadien, un Albertain, qui a brassé la soupe constitutionnelle en sous-estimant la fragilité de son gouvernement, et peut-être celle du pays.

Les arguments légaux des uns et des autres nous renverront à la constitution. À ce sujet tabou, ce volcan latent.

Comme la politique nous divise mais que le hockey nous unit, en langage sportif, le premier ministre Harper s'est cru plus gros que la game! Malgré cela, hier soir, il n'a pas manifesté le moindre regret d'avoir plongé le pays dans ce chaos.

«Vraiment, je n'ai jamais pensé que l'énoncé économique de notre gouvernement provoquerait de pareils remous. Ça dégénère inutilement, surtout que nous sommes prêts à mettre de l'eau dans notre vin», m'a répondu le député de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis, le ministre conservateur qu'on voit et qu'on entend sur toutes les tribunes au Québec depuis 48 heures.

Le ministre Paradis est avocat de formation et pratiquait à Thetford Mines. Avant la politique, les lois étaient son seul code de référence.

«Je ne peux vous dire si la coalition que nous combattons est illégale mais elle est antidémocratique», plaide-t-il maintenant.

Au-delà de ce qui est moral ou politiquement rentable, les arguments légaux des uns et des autres nous renverront inévitablement à la constitution canadienne. À ce sujet tabou, ce volcan latent.

«Ça, j'avoue. Nous sommes plongés dynamiquement dedans», d'admettre le ministre.

//////

La gouverneure générale Michaëlle Jean devra trancher. Bien que la constitution canadienne soit sous l'entière juridiction du Canada depuis 1981 (sans l'adhésion du Québec), personne n'a vu l'utilité de réévaluer le mécanisme d'arbitrage avant qu'une pareille crise éclate.

Au lieu que le pouvoir ne revienne qu'à une seule personne, un bibelot de la monarchie britannique, l'intérêt supérieur du pays serait-il mieux servi par le jugement d'un Sénat élu ? Peut-être.

À condition, évidemment, que le rôle de cette institution elle aussi archaïque soit revu. Que la composition d'un éventuel Sénat élu ne soit pas qu'un décalque servile et partisan du gouvernement. Je réfère au Sénat, mais ça pourrait être une autre instance.

Revoir le rôle et la composition du Sénat ou définir celui d'une cellule de crise soulèverait inévitablement la délicate question de la représentativité. Devrait-elle être universelle, territoriale ou «nationale», pour reconnaître les traits distincts du Québec?

Surtout pas de pareille gymnastique politique avant que la visite débarque pour les Jeux Olympiques de Vancouver, supplieront les premiers ministres. À commencer par Jean Charest.

Dans le contexte actuel, jusqu'à quel point la classe politique canadienne pourra-t-elle s'y soustraire?

Fais face à ce qui te pourchasse sinon ce que tu fuis te poursuit.

Bienvenue dans le réel ! Malgré ses allures de fiction.

NOUVELLES MESURES À COMPTER DU 7 DÉCEMBRE 2008

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

GRANDS EXCÈS DE VITESSE :
DE NOUVELLES SANCTIONS

Si vous êtes intercepté à la suite d'un grand excès de vitesse, selon le nombre de condamnations inscrit à la SAAQ depuis le 1er avril 2008 et la zone de limite de vitesse permise où cette infraction aura été commise :

- votre permis de conduire sera suspendu sur-le-champ pour 7, 30 ou 60 jours;
- le véhicule que vous conduisez sera saisi sur-le-champ pour 30 jours.

Rappelons que :
Vous commettez un grand excès de vitesse si vous dépassez :

- de **40 km/h ou plus** la limite de vitesse permise dans une **zone de 60 km/h ou moins;**
- de **50 km/h ou plus** la limite de vitesse permise dans une **zone de plus de 60 km/h et d'au plus 90 km/h;**
- de **60 km/h ou plus** la limite de vitesse permise dans une **zone de 100 km/h.**

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES :
DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES

Suspension immédiate du permis de conduire :

- elle passe de 30 à 90 jours pour une première infraction;

Saisie immédiate du véhicule durant 30 jours :

- si vous êtes intercepté avec une alcoolémie supérieure à 160 mg par 100 ml de sang;
- si vous avez refusé de donner un échantillon d'haleine ou de sang.

ON EST TOUS RESPONSABLES DE NOTRE CONDUITE
Pour plus de détails, visitez : **www.saaq.gouv.qc.ca**

Sécurité routière

Société de l'assurance automobile Québec

269338

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Objectif dépassé pour le Séminaire Salésien

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Mission accomplie pour la Fondation du Séminaire Salésien: la somme amassée dans le cadre de la campagne de financement majeure s'élève à 1 250 000 $, alors que l'objectif de départ était de 1 million $.

Au départ, raconte le directeur général de l'établissement, Raymond Lepage, les sceptiques étaient nombreux. Et maintenant, dit-il, le rêve se poursuit jour après jour.

Cette bonne nouvelle a été dévoilée au Séminaire Salésien, hier, en compagnie de plusieurs convives, dont le porte-parole de la campagne, le comédien Hugo Dubé, un ancien de l'institution privée.

« Le rêve se poursuit jour après jour. »

«On n'a pas tout à fait terminé. On a encore des opportunités d'augmenter ce montant-là», a souligné le président et chef de la direction du Groupe TVA, Pierre Dion, qui agit à titre de président de la campagne majeure. Quebecor a annoncé, récemment, un don de 225 000 $ pour prêter main-forte à la Fondation du Séminaire Salésien. Le lancement de la campagne a eu lieu en avril dernier.

Rappelons que cette campagne de financement vise à concrétiser quatre projets. D'abord, l'inauguration du plateau Desjardins, un espace consacré au tennis évolutif, au basket-ball et au hockey cosom, doit avoir lieu au printemps 2009.

De plus, le Séminaire Salésien prévoit la construction d'un centre culturel en 2010, adapté aux exigences actuelles des arts de la scène, l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque, de même que l'enrichissement de sa collection. Finalement, les sommes recueillies permettront également de consolider le programme d'aide financière s'adressant aux familles moins nanties.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Les membres de la Fondation du Séminaire Salésien ont célébré une excellente nouvelle, hier, puisque l'objectif de la campagne majeure a été largement dépassé. Robert Dubreuil, Jean-Yves Lavoie, Pierre Cameron, membres de la fondation, Caroline Roberge, de TVA Sherbrooke, Richard Pierre-Gilles, enseignant au Salésien, Raymond Lepage, directeur général de l'établissement (devant), Hugo Dubé, comédien et porte-parole de la campagne, Réal Latulippe, membre de la fondation, Julie Tremblay, directrice de la campagne et présidente de la fondation, Pierre Dion, président et chef de la direction du Groupe TVA, et Benoît Riendeau, aussi membre de la fondation, ont pris part à une cérémonie pour dévoiler les résultats de la campagne de financement.

Un dépanneur de stupéfiants démantelé

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke a mis fin aux activités d'un dépanneur de stupéfiants situé sur la rue Laurier à Sherbrooke.

Six personnes ont été arrêtées lors de cette opération menée par la division des enquêtes du SPS et le Groupe d'intervention (G.I.). Les quatre hommes et deux femmes sont âgés de 16 à 55 ans. Les perquisitions ont été réalisées dans quatre logements, soit les 331, 333, 335 et 345 de la rue Laurier.

Le SPS a saisi du cannabis, de la cocaïne, du haschich et divers comprimés à être identifiés. Les policiers ont aussi trouvé de l'argent, des listes de clients, des balances, en fait tout l'équipement servant à la vente de stupéfiants. «Ces logements servaient de points de vente de stupéfiants pour la clientèle du centre-ville», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Les six personnes arrêtées comparaîtront au palais de justice de Sherbrooke par voie de sommation.

BINGO Abénaquis
SUPER BINGO
25 000$ en prix
Samedi 6 décembre
Ouverture des portes : 14 h 00
Vente de cartes à compter de: 16 h 00
Un chèque-cadeau de 5 $ sera remis à tous les clients présents sur place!
55, rue Abénaquis, Sherbrooke
819 573-0299
No permis : DEM 2008 05 000 703
DEM 2008 05 000 706
265529

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2008-12-03
1 25 000 $ 964069
2 50 000 $ 877017
3 100 000 $ 561221
décomposables
Numéros «Télé» 833376 234596 817928 non décomposables
Numéro boni 09
Lotto 6/49 02 08 12 22 22 36 37 — 23 compl.
Québec 49 07 11 22 27 27 41 47 — 13 compl.
La Quotidienne 3 592 4 9040
Banco 04 08 10 14 17 18 21 24 30 32 33 35 39 41 43 45 51 57 58 65
Triplex 04 05 26 29 31
Astro Jour 11 - Mois DÉCEMBRE - Année 66 - Signe TAUREAU
Extra 6140135
Célébration 2009 — De retour avec plus de 28 millions $ en lots!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
Célébration 2009 — Résultat du : 2008-12-03
MERCEDES-BENZ C230 4MATIC *
566E253 (numéro non décomposable)
*Ce lot est échangeable contre un chèque de 50 000 $.
Une MERCEDES-BENZ C230 4MATIC par jour, du 1er au 31 décembre 2008.
269317

UN C@DEAU SUR INTERNET !
* Gagnez votre achat jusqu'à concurrence de 2 500,00 $. Détails en magasin et sur corbeilelectro.com
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT!*
corbeilelectro.com
CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS
Le seul VRAI spécialiste
267321

Une intersection dangereuse... depuis 10 ans

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour la énième fois depuis plus d'une dizaine d'années, le conseiller municipal Serge Forest demande aux services municipaux de régler définitivement la problématique de sécurité vécue quotidiennement par les automobilistes à l'angle du boulevard du Mi-Vallon et de la rue Pavillon.

Cette intersection, adjacente à un passage pour piétons, est située à quelques dizaines de mètres du boulevard Bourque. Les arrêts sont obligatoires uniquement pour les automobilistes provenant de la rue Pavillon, si bien qu'il est extrêmement difficile pour eux de s'engager sur le boulevard du Mi-Vallon, une rue passablement achalandée où circulent environ 11 000 véhicules par jour.

Un cauchemar

«De plus en plus de citoyens m'interpellent à ce sujet, indique le conseiller Forest. Cette intersection est excessivement dangereuse, particulièrement aux heures de pointe. Il y a beaucoup de conflits entre les automobilistes et on ne peut pas laisser ça comme ça. Si on ne fait rien, des gens seront éventuellement blessés et je ne veux pas en arriver là.»

L'élu municipal souhaite que le comité de sécurité publique de la Ville de Sherbrooke se penche rapidement sur cette problématique. Il en a fait la demande en séance du conseil municipal, lundi.

D'après M. Forest, l'ajout d'arrêts obligatoires sur le boulevard du Mi-Vallon ne serait pas une solution valable aux yeux des services municipaux compte tenu de la proximité du boulevard Bourque.

«Pourrait-on installer des feux de circulation synchronisés avec ceux du boulevard Bourque?» s'interroge néanmoins le conseiller municipal.

Faits divers

Une adolescente happée à Asbestos

SHERBROOKE — Une adolescente de 13 ans a subi de graves blessures mardi vers 17 h 40 à Asbestos après avoir été heurtée par un véhicule.

L'adolescente traversait le boulevard Simoneau lorsqu'elle a été happée. Il n'y avait pas de signalisation à l'endroit où est survenu cet accident.

«La vitesse excessive et l'alcool ne seraient pas des facteurs contributifs à cet accident», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

La victime de cet accident a subi un traumatisme crânien ainsi que diverses fractures. On ne craindrait pas pour sa vie.

«Le conducteur n'aurait pas vu l'adolescente», indique l'agent Ruel.

Accommodation Giroux dévalisée

SHERBROOKE — Un vol qualifié s'est déroulé tard mardi soir à l'accommodation Giroux du 1800 de la rue Belvédère Sud à Sherbrooke.

Le suspect qui s'exprimait en anglais était armé d'un bâton lorsqu'il s'est présenté devant l'employée de dépanneur.

«Il a menacé la caissière. Le suspect s'est emparé de l'argent avant de prendre la fuite», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Le suspect est âgé d'environ 20 ans. Il portait un manteau et un chandail à capuchon noirs de même que des pantalons pâles. Il est toujours au large.

Toute information concernant de vol peut être communiquée à la division des enquêtes du SPS au 819-821-5544.

— René-Charles Quirion

JUSQU'À 60 MOIS POUR PAYER

Nos meilleures suggestions-cadeaux pour Noël!

RABAIS DE 202$

ACL 32 PO

TOSHIBA
Téléviseur panoramique ACL 32 po.
Résolution de 1366 X 768 • Temps de réponse: 8ms • (2) Entrées HDMI 1,3a • 1) Entrée de PC VGA
547 77$
32AV502
12,60$/60mois RÉG.: 749.99$

Full HD 1080

Motionflow 120Hz BE 2 x.v.Color

ACL 46 PO

BRAVIA SONY
Téléviseur ultra mince HD BRAVIA de 46 po de la série Z doté de 4 entrées HDMI et de la résolution HD intégrale 1080p
Technologie Motionflow 120Hz • Technologie x.v.Colour • Traitement vidéo : BRAVIA Engine • Rapport de contraste dynamique : 30 000:1 • Rapport de contrastes à l'écran : 3 000:1 • Entrée(s) HDMI : 4 (1 sur le côté / 3 à l'arrière) • Entrée(s) HDMI PC supportée • Entrée PC x 1 (à l'arrière)1
1977 77$
KDL46Z4100B/ S
Rég. : 2599,99$
52,41$/ 60 mois

Obtenez pour 197,77$
ce lecteur Blu-ray SONY modèle BDPS 350
(à l'achat de ce téléviseur BRAVIA Full HD de 46 po.)

SONY
Lecteur de disques Blu-ray Sony BDPS350
Plat et élégant, ce lecteur Blu-ray Disc™ nouvelle génération fait du cinéma maison une expérience aussi fidèle que possible à l'expérience d'un film en salle, grâce à sa qualité d'image Full HD 1080p, à son format True Cinema 24p et au son Surround Haute Définition. Sortie HDMI (Version 1.3) • Chargement rapide en 6 secondes
Blu-ray Disc™
Full HD 1080

Obtenez UN RABAIS SUPPLÉMENTAIRE de 100$ sur un téléviseur HD à l'achat d'un récepteur HD STARCHOICE modèle DSR505HD. Détail en magasin.

Fêtez en HO-HO-HAUTE définition, avec un système Star Choice HD.

EVN530
ENREGISTREUR VIDÉO HD
399$* NET
pas de contrat

STAR CHOICE HD A SHAW Company
LE PLUS DE CANAUX HD SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!

YAMAHA Paradigm
Prix spécial de cet ensemble
1197 77$
27,56$/ 60 mois
RÉG.:1399.99$
RXV563 et CINÉMA 110CT
Récepteur cinéma-maison à 7,1 canaux
Puissance totale de 630 watts = Avant 90 W + 90 W/ Centre 90 W/ H.P. Effets 90 W + 90 W/ H.P. effets arrière 90 W + 90 W • CINEMA DSP avec 8 programmes DSP • HDMI compatible 1080p (2 entrées/1 sortie) • Fonctions multizones, y compris sortie audio zone 2 • Réception audio sans fil Bluetooth®
Ensemble de haut-parleurs Paradigm de la série Cinéma 110CT

sonxplus
Accord D Desjardins
SHERBROOKE
Les Promenades King 2223, rue King Ouest
(819) 822-3344
MAGOG
1739, rue Sherbrooke
(819) 843-6621
WWW.SONXPLUS.COM

Valide du 26 novembre au 10 décembre 2008 seulement ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains produits sont en quantités limitées . Les photos ou illustrations peuvent différer des modèles en vente. Les taxes sont en sus. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Malgré tout le soin apporté à la conception de cette publicité certaines erreurs ont pu s'y glisser, dans ce cas nous nous en excusons et nous en afficherons les détails en magasin. Exemple sur le paiement reporté : Payez dans 6 mois * * Sujet à l'approbation du service de crédit de Services de cartes Desjardins. Taxes payables en magasin. Aucun paiement ni intérêt exigés avant 6 mois. Exemple sur les remboursements égaux sans charge d'intérêt : Payez 400 $ comptant ou 0 $ et 6 versements mensuels de 66,66 $ sans intérêt * * Sujet à l'approbation du service de crédit de Services de cartes Desjardins. Taxes payables en magasin. Voir détails en magasin.
*STAR CHOICE : L'offre s'adresse aux nouveaux clients résidentiels qui font l'achat d'un récepteur EVN530 HD à 699 $ entre le 1er novembre et le 31 décembre 2008. Le crédit promotionnel de 250 $ pour le récepteur EVN530 HD, taxes comprises, apparaîtra au compte du client sous la forme d'un crédit et sera applicable au moment de l'activation. Le crédit de la TALC de 50 $, taxes non comprises, apparaîtra au compte du client sous la forme d'un crédit et sera applicable au moment de l'activation. Le crédit de la télé à la carte (TALC) apparaîtra au compte du client sous forme de huit (8) crédits de films de la télé à la carte (valeur maximale de 6,99 $ chacun). Le crédit de la TALC est uniquement valide pour les films réguliers (n'incluent pas les films pour adultes ni les événements), n'a aucune valeur monétaire, n'inclut pas les frais de commande et est incessible. Les crédits non utilisés deviendront périmés 90 jours suivant la date d'activation. Certaines conditions s'appliquent. Les clients qui optent pour deux mois d'abonnement gratuits à l'option NHL Centre Ice doivent s'abonner pour tout le reste de la saison régulière de la LNH, y compris les deux tours des séries éliminatoires de la LNH et recevront un crédit correspondant à deux mois de programmation (une valeur de 50 $). Des interdictions de diffusion et d'autres restrictions s'appliquent. Aucun remboursement ni annulation ne sont autorisés. Les clients qui font l'achat d'un système complet en ligne à l'adresse starchoice.com recevront un rabais de 10 $. L'installation de base de l'antenne et des deux premiers récepteurs est comprise (dans certaines régions seulement). Limite d'un crédit de programmation et/ou d'un crédit promotionnel par client à l'achat d'un récepteur EVN530 HD. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut être modifiée sans préavis. D'autres frais peuvent s'appliquer. Les services Star Choice sont assujettis à nos conditions générales, telles qu'elles sont modifiées à l'occasion. HBO est une marque de service de Home Box Office Inc. utilisée sous licence. © Home Box Office, Inc
270045

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au
819-564-5454

CORRECTION WAL-MART

Le jeu vidéo AC/DC Track Pack for Rockband, n° 564072, annoncé dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 5 décembre, ne sera pas disponible.

Toutes nos excuses pour cet inconvénient.
269374

Création d'une chaire de recherche en développement durable

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

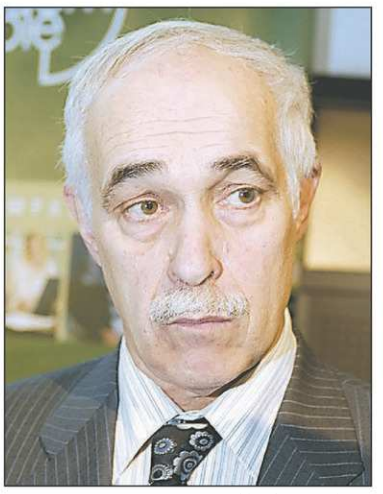
SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke et le Mouvement Desjardins ont lancé hier la Chaire de recherche Desjardins en gestion du développement durable. L'objectif est de développer de nouvelles méthodes de gestion basées sur des valeurs environnementales, sociales et éthiques.

Cette initiative représente un investissement total de 1,3 million $ du Mouvement Desjardins, notamment grâce à un don majeur octroyé en 2006 à la campagne Ensemble. La Chaire sera dirigée par le professeur Jacques Préfontaine de la faculté d'administration.

Les travaux de la Chaire, qui comptent quatre axes, toucheront entre autres la gestion des fonds locaux de développement durable, l'information, l'éducation et la protection des consommateurs financiers.

> « La situation environnementale, sociale et économique semble propice aux changements de pratiques en vigueur. »

Ils s'articuleront autour de la transparence des entreprises, de la divulgation financière et de l'imputabilité des dirigeants.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Le professeur de la faculté d'administration Jacques Préfontaine.

«La situation environnementale, sociale et économique semble propice aux changements de pratiques en vigueur», estime M. Préfontaine. Par exemple, dit-il, les gens sont de plus en plus portés à investir dans des actions d'entreprises ayant des pratiques éthiques ou environnementales.

Une Chaire Desjardins de coopération et de développement du milieu avait été lancée en 1999, précise le président du conseil régional des caisses de l'Estrie, Denis Paré, membre du conseil d'administration du Mouvement des caisses Desjardins. «C'est une relance d'une Chaire existant sous un mandat de recherche différent», indique M. Préfontaine en ajoutant que ce premier mandat s'intéressait davantage au développement local.

Collaboration

L'équipe de l'UdeS a déjà travaillé avec différentes organisations estriennes, dont l'Hôtel Delta et le comité de parrainage de la station Mont-Orford. «Pour ce qui est de la première intervention, on a travaillé avec la direction de l'Hôtel Delta à la confection d'un plan d'action en développement durable. C'est un partenaire de choix: l'Hôtel Delta est déjà très avancé dans le domaine du développement durable», commente M. Préfontaine. Environ huit chercheurs, étudiants et professeurs graviteront autour de cette chaire.

«Ces nouvelles recherches contribuent à positionner l'UdeS comme chef de file dans le domaine du développement durable», estime le vice-recteur à la recherche Jacques Beauvais.





Une famille éprouvée à la recherche d'un toit



MARIO GOUPIL
mario.goupil@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, MARIO GOUPIL

« On cherche un logement plus petit, qui coûtera moins cher, mais personne n'accepte de nous louer », déplore Pascale Roy qu'entourent sa fille, Fanny Roy-Lemelin, et son mari , Daniel Maillé.

SHERBROOKE — «Le seul cadeau que l'on demande pour Noël, c'est un toit au-dessus de nos têtes.»

Pascale Roy ne dort plus. La dernière fois qu'elle a été rongée par une telle inquiétude, c'était il y a un an et demi, quand le médecin lui a annoncé qu'elle souffrait d'un cancer du sein et qu'elle devait subir une mammectomie.

L'état de santé de la femme de 42 ans ne lui permet plus de travailler. Même en rémission de son cancer, elle a tenté un retour au boulot dans la cuisine d'un restaurant, mais au bout de cinq heures, elle n'en pouvait plus. Elle a remercié le patron et l'a informé qu'elle devait immédiatement rentrer à la maison, tellement elle ne se sentait pas bien.

Le seul salaire qui rentre à la maison est celui de son mari, Daniel Maillé, qui travaille chez Métro Plouffe Plus, dans l'arrondissement Rock Forest. Il gagne 8,50 $/l'heure et bosse pendant 38 heures/semaine. Il a même accepté une réduction de cinq cents/l'heure pour quitter la boucherie et être rétrogradé simple emballeur parce que cela lui permet de toucher quelques pourboires. Ceux-ci viennent gonfler un peu sa maigre pitance quand les gens se montrent généreux.

Vous aurez deviné que le couple, qui a un enfant de huit ans et demi, Fanny Roy-Lemelin, n'arrive plus à joindre les deux bouts. Il y a maintenant trois mois qu'il n'a pas payé son logement, un modeste 5 ½ pièces qui se trouve à proximité du boulot de monsieur, et il s'attend à en être évincé. Le proprio n'est d'ailleurs même pas venu réclamer son chèque de 598 $ lundi pour le loyer de décembre. Il souhaite seulement expulser la petite famille.

«Quand nous avons comparu devant la Régie du logement, le 26 novembre, le juge nous a souhaité bonne chance dans nos démarches pour trouver un nouveau logement. Alors, on attend le jugement écrit d'un jour à l'autre, mais on sait que l'on va être expulsé», avance Pascale Roy.

Boîtes prêtes

Il y a déjà plusieurs boîtes de prêtes. Mme Roy et son époux ont aussi épluché les petites annonces de notre édition de samedi dans l'espoir de trouver un nouveau logis, mais ils ont fait chou blanc partout où ils sont allés frapper à cause de leur crédit négatif.

«On ne sait plus quoi faire», lance Mme Roy, visiblement découragée.

«On cherche un logement plus petit, qui coûtera moins cher, mais personne n'accepte de nous louer». ajoute-t-elle.

Mme Roy souhaiterait que sa petite famille puisse aménager dans le même secteur pour que son mari puisse continuer à aller travailler à pied. Cela permettrait aussi de ménager la fourgonnette 1998, dont une tante leur a fait cadeau.

«Notre dernier espoir, c'est la demande que l'on a adressée pour un HLM (habitation à loyer modique). Notre dossier est supposé être étudiée aujourd'hui», dit-elle.

En attendant, les compagnes et compagnons de travail de M. Maillé ont organisé une collecte parmi le personnel, ce qui a permis de lui remettre un total de 535 $. Au moins, on pourra louer au camion pour déménager. Mais encore faut-il trouver un nouveau toit.

«Tout ce que l'on veut, c'est une chambre pour la petite et une autre pour nous», renchérit M. Maillé.

Si elle doit changer de quartier, la jeune Fanny devra forcément changer d'école, elle qui a déjà "doublé" sa première année scolaire.

«Ce ne fut pas une année facile pour Fanny. En l'espace de six jours, au mois de janvier, elle a été éprouvée par la mort de son père et de son grand-père. Puis, il y a eu mon cancer», explique sa mère.

«Ma plus grande peur, c'est que l'on se ramasse maintenant sur le trottoir», répète enfin Pascale Roy.

Reconnue coupable d'avoir vendu des placements illégaux dans Mount Real

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Alexandra Côté, une représentante en épargne collective de Sherbrooke, a été reconnue coupable d'avoir vendu des placements illégaux dans la firme Mount Real.

Selon le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, elle n'avait pas les autorisations professionnelles nécessaires pour offrir ce type d'investissements.

Alexandra Côté est coupable en vertu des cinq chefs d'accusation déposés contre elle, soit d'avoir fait souscrire sa tante Jacqueline Côté et le conjoint de cette dernière, Luc Dubuc, à des billets émis par Mount Real.

Dans le cas de M. Dubuc, la preuve démontre qu'il a souscrit, par l'entremise d'Alexandra Côté, la somme de 50 000 $ en 2001, 2002 et 2003.

Également en 2003, la tante de la représentante a aussi versé une mise de fonds de l'ordre de 50 000 $.

Cette décision s'ajoute au scandale Mount Real qui a fait 1600 victimes spoliées de 130 millions de dollars entre les années 1990 et 2005.

Les investisseurs ont été incités à investir dans une firme qu'un tribunal civil a déjà qualifiée de «fumisterie, tromperie et manigance ourdie par des gens perfides et sans vergogne au mépris flagrant d'investisseurs».



Maheux veut s'attaquer au problème de l'eau

Le candidat péquiste a parlé d'un véritable «chantier en matière d'environnement»

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «C'est quand même pas normal que dans un lieu aussi magnifique que le parc Blanchard, très connu et très fréquenté par la population, la plage soit fermée à l'été l'équivalent d'une journée sur deux, à cause de la mauvaise qualité de l'eau.»

Le candidat péquiste dans Sherbrooke, Laurent-Paul Maheux, a dénoncé la situation en point de presse, hier sur les lieux mêmes, affirmant qu'il compte s'attaquer dès le lendemain de l'élection de lundi aux problèmes de débordement et de mauvais fonctionnement des stations de pompage des usines d'épuration des eaux qui sont en cause.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Candidat péquiste dans Sherbrooke, Laurent-Paul Maheux a déploré que même si le lieu est magnifique, la plage du parc Blanchard doit souvent fermer l'été à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

> **« L'environnement est un autre dossier où Jean Charest a été absent et inefficace à Sherbrooke et en Estrie. »**

«Des investissements majeurs sont requis pour régler cette contamination de nos plans d'eau et l'environnement des Sherbrookois. Il faut réunir les ministères et les municipalités concernés pour trouver le financement nécessaire», a émis M. Maheux, critiquant son rival libéral pour son laxisme. «L'environnement est un autre dossier où Jean Charest a été absent et inefficace à Sherbrooke et en Estrie», a lancé le candidat péquiste.

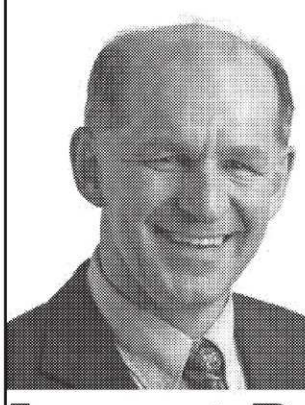
Selon lui, il y a une limite à demander aux citoyens, dont les riverains, de faire des efforts supplémentaires pour améliorer l'environnement et lutter contre les cyanobactéries alors que les infrastructures publiques rejettent les eaux usées.

Plus largement, Laurent-Paul Maheux a parlé d'un véritable «chantier en matière d'environnement» proposé par le Parti Québécois: créer davantage d'espaces verts, encadrer plus le développement pour limiter l'étalement urbain, créer des stationnements incitatifs, augmenter l'offre de services de transport en commun, du côté des familles et des aînés notamment. Il a soutenu que la présence de l'ancien chef des Verts du Québec, Scott McKay, au sein de l'équipe Marois, donne la crédibilité requise pour mener à bien ce chantier.

En plus d'accroître le nombre d'inspecteurs du ministère de l'Environnement de 15 pour cent pour faire respecter les lois et les règlements en environnement au Québec, soit trois à quatre personnes de plus à Sherbrooke, M. Maheux a mis en relief d'autres points du programme péquiste: réintégrer les 459 hectares exclues du parc du mont Orford, moderniser et renforcer la Loi sur la qualité de l'environnement ou encore mettre en oeuvre la Politique nationale de l'eau et maintenir le moratoire sur l'exportation de l'eau en vrac.

ENVOYEZ VOS COMMENTAIRES SUR CE SUJET À

redaction@latribune.qc.ca



Le 8 décembre,

FAITES-VOUS PLAISIR...

Laurent-Paul Maheux

Donnez-vous un vrai député présent pour Sherbrooke !

PARTI QUÉBÉCOIS

QUÉBECGAGNANT.ORG

Local électoral 1460, rue King Ouest, Sherbrooke
téléphone : (819) 564-1006
elections2008@pqsherbrooke.org • www.pqsherbrooke.org

PAYÉ ET AUTORISÉ PAR MARIE-JOSÉE ROY, AGENTE OFFICIELLE DE LAURENT-PAUL MAHEUX.

269458

Remodelez votre CORPS

RÉSULTAT ASSURÉ.

Une équipe d'expérience!
ORTHOTHÉRAPIE • MASSOTHÉRAPIE

Traitements ANTICELLULITE

LA VACUODERMIE™
20 traitements
1 heure
Spécial
999$
Rég.: 1 399$
(6 VERSEMENTS)

• Culotte de cheval • Poignées d'amour
• Bosse de bison • Jambes lourdes

MASSAGE
2 heures
Seulement
65$

Nouveau!
SERVICE D'URGENCE
Du mercredi au jeudi, 13 h à 20 h.

CENTRE THÉRAPEUTIQUE
Manon

8 DÉCEMBRE 2008 - 9 H 30 À 20 H
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

JE M'EXPRIME, JE VOTE!
Pour savoir où aller voter, consultez la **carte de rappel** que vous avez reçue par la poste ou visitez notre site Web.

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER UNE DES CINQ PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES POUR VOTER.

www.electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

269318

Charest déplore la montée du «Quebec bashing»

Le chef libéral refuse de se prononcer sur le dénouement de la crise politique à Ottawa

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Jean Charest a mis en garde hier la classe politique canadienne contre les manifestations d'intolérance envers les souverainistes québécois.

Le chef libéral a condamné «les procès d'intention» qui sont menés à son avis contre le Bloc québécois depuis que la formation souverainiste a apporté son soutien à la coalition libérale - néo-démocrate qui veut supplanter le gouvernement conservateur minoritaire de Stephen Harper.

«Je vis dans une société où les gens peuvent être souverainistes ou fédéralistes, mais ils se respectent. La même chose devrait être vraie dans le parlement fédéral. Nous n'avons pas à faire des procès d'intention à qui que ce soit parce qu'il défend une position ou l'autre», a dit M. Charest, lors d'un impromptu de presse à Québec.

Appuyé par près de 1,4 million d'électeurs au scrutin général du 14 octobre, le Bloc québécois jouit de toute la légitimité politique requise pour siéger au parlement du Canada, a insisté M. Charest.

Sans identifier ses cibles, le leader du PLQ a dit trouver regrettable que des opposants à la coalition menée par Stéphane Dion tiennent un discours teinté de «Quebec bashing».

> **« Nous n'avons pas à faire des procès d'intention à qui que ce soit parce qu'il défend une position ou l'autre. »**

«Il y a des gens qui sont tombés dans ces discours-là, sont tombés dans ce piège-là. Je pense qu'on aurait, tout le monde, intérêt à mettre la priorité sur l'économie», a laissé tomber le chef libéral.

Aux yeux de Jean Charest, la présence d'un groupe de députés opposés au gouvernement central dans le parlement fédéral est non seulement légitime, mais elle a aussi une assise historique.

«Il faut respecter l'expression de la démocratie. En 1867, tous les députés de la Nouvelle-Écosse élus à la Chambre des communes étaient tous, sans exception, envoyés à Ottawa pour séparer la Nouvelle-Écosse», a-t-il pris soin de rappeler à l'intention de ceux qui voient encore le Bloc comme une anomalie politique au Canada.

Plus tôt dans la journée, M. Charest a fait savoir, par ailleurs, qu'il s'accommodera de la nouvelle donne politique à Ottawa, que le gouvernement soit dirigé par Stephen Harper ou Stéphane Dion.

Le chef libéral refuse obstinément de pronostiquer sur le dénouement de la crise politique qui secoue la Chambre des communes. Mais surtout, il ne veut pas se commettre en faveur de l'un ou l'autre des belligérants: le gouvernement conservateur ou la coalition libérale - néo-démocrate appuyée par le Bloc québécois.

«À mes yeux à moi, comme premier ministre du Québec, il est très important de ne pas soumettre nos intérêts à un parti politique fédéral. J'ai toujours défendu cette liberté que nous avons au Québec et l'importance d'avoir les mains libres», a dit le chef libéral, peu avant une rencontre avec les dirigeants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).



LA PRESSE CANADIENNE

Jean Charest a croisé le père Noël en entrant dans un restaurant de Québec pour une rencontre avec quelques supporteurs hier.

M. Charest voit cependant dans le psychodrame fédéral une occasion de plus pour s'en prendre à sa vis-à-vis du Parti québécois. Il a accusé Pauline Marois de profiter de la crise politique pour faire mousser son option souverainiste.

Liée aux manoeuvres du Bloc québécois, la leader du PQ veut plonger le Québec dans un nouvel épisode référendaire, a-t-il soutenu.

«Mme Marois dit que la seule solution pour le Québec est de sortir de ce pays et de faire la souveraineté. Mme Marois a trouvé à se réjouir de ces événements inquiétants. Mme Marois est toujours fixée sur les mêmes obsessions», a argué le chef du PLQ.

Jean Charest a par la suite appelé «les Québécois de tous les horizons et de toutes les appartenances politiques» à se rallier au Parti libéral pour donner au Québec un gouvernement stable.

UNE NOUVELLE AUBAINE CHAQUE JOUR!
VISITEZ WWW.LABAIE.COM/UNJOUR POUR VOIR L'OFFRE DU JOUR.
AUJOURD'HUI SEULEMENT!
LE JEUDI 4 DÉCEMBRE
70% DE RABAIS
Sacs de cabine verticaux et fourre-tout
AIR CANADA
SAMSONITE
DELSEY
RICARDO BEVERLY HILLS
ATLANTIC
TRAVELPRO
ET AUTRES
Ord. 44 $ à 335 $
Solde 13,20 $ à 100,50 $
Exceptions : articles dont le prix se termine par 97 ¢ et ensembles de bagages.
Magasinez tôt pour un meilleur choix. Offre en vigueur tant qu'il y en aura.
Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin.
la Baie
WWW.LABAIE.COM
269321



INTERNET PORTABLE DE ROGERS VOUS SUIT PARTOUT



• **Simple** – Branchez le modem dans n'importe quelle prise électrique et vous êtes en ligne
• **Rapide** – Jusqu'à 25 fois plus rapide que le service Internet par accès téléphonique[1]
• Garantie de remboursement de 30 jours
• Offert dans plus de 150 communautés au Canada

Internet haute vitesse à partir de
44,95 $ par mois[2]

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE[3]
• Premier mois SANS FRAIS
• Aucuns frais d'activation

SERVICE DISPONIBLE À SHERBROOKE
Pour plus de détails, composez le **1-888-ROGERS1** ou consultez **rogers.com/portable**

ROGERS

2980, rue King O.
819 566-5555

Carrefour de l'Estrie
819 822-4650

SOURCE · ROGERS plus · la cabine · BEST BUY · FUTURE SHOP · WAL*MART · SANS-FIL etc...

1. Comparaison au service Internet par accès téléphonique : 2,0 Mo/s pour le service Internet haute vitesse de Rogers vs. 56 Ko/s pour le service Internet par accès téléphonique. La vitesse de téléchargement dépend du trafic sur Internet, de la puissance du serveur ou d'autres facteurs. Le système est configuré de façon à offrir la capacité maximale de téléchargement d'un modem sur le réseau de Rogers. **2**. Les taxes exigibles s'appliquent aux prix indiqués qui peuvent faire l'objet de changements en tout temps sans préavis. Des frais de livraison par service de messagerie (9,95 $) peuvent s'appliquer. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent si, pour quelque raison que ce soit, le service est annulé avant la fin de l'abonnement. Les frais de résiliation anticipée correspondent au montant le plus élevé de ces deux éventualités : (i) 100 $ ou (ii) 20 $ par nombre de mois restant à la période d'abonnement. La disponibilité du service actuel dans la région desservie peut varier en fonction de la topographie, du type d'édifice ou de l'emplacement dans l'édifice. **3.** Offre valable du 10 octobre au 31 décembre 2008. MCMarques de commerce de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2008.
269320

Charest manque à son devoir, accuse Marois

RÉMI NADEAU
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Stephen Harper a provoqué une crise nationale et Jean Charest manque à son devoir de premier ministre en refusant de se prononcer, estime la chef péquiste Pauline Marois.

En poursuivant sa campagne électorale à Québec hier, Mme Marois a décoché autant de flèches à l'endroit du premier ministre conservateur que du premier ministre sortant du Québec.

«Capitaine Canada a décidé qu'il ne défendrait pas nos intérêts et je trouve cela désolant», a-t-elle lancé à l'égard de M. Charest.

Puis, elle a déploré que le chef conservateur, devant son possible renvoi sur les banquettes de l'opposition à la suite de la création d'une coalition par les partis d'opposition, exacerbe un sentiment anti-québécois dans le reste du Canada en affirmant que le «pays a été vendu à des séparatistes».

Mme Marois juge qu'il s'agit là d'attaques injustifiées à l'égard des citoyens qui ont voté pour le Bloc québécois.

«Cela manque de respect envers les Québécois. Il a déjà trompé les Québécois avec son énoncé économique, il ne devrait pas en rajouter», a commenté la chef péquiste, après une allocution devant les membres de la Fédération québécoise des municipalités.

«On ne pourra pas accuser les souverainistes de provoquer une crise. C'est Stephen Harper qui est en train de la provoquer et Jean Charest, lui, se cache sous les tapis», a-t-elle ajouté, exaspérée devant le silence du chef libéral.

Mme Marois juge inadmissible que M. Charest demeure muet alors que se joue l'avenir du gouvernement canadien et que le dénouement de cette crise déchirant le pays aura inévitablement des répercussions sur le Québec.

«Il n'a rien dit au moment de l'énoncé économique et il continue de se taire et de se cacher.»

Au cours d'un point de presse à Montréal hier matin, elle avait mis M. Charest au défi de se prononcer sur les gains obtenus pour le Québec par le Bloc québécois, en échange de son appui au gouvernement de coalition qui serait formé par le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral du Canada.

«Il n'a rien dit au moment de l'énoncé économique et il continue de se taire et de se cacher», avait-elle vivement déploré.

Pauline Marois estime que M. Charest a pourtant la responsabilité de faire savoir aux Québécois lequel des scénarios est le plus favorable pour eux entre celui de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de coalition ou celui du maintien du gouvernement conservateur.

Elle a rappelé que l'énoncé économique du gouvernement Harper entraînait une réduction des paiements de péréquation de 1 milliard $ pour le Québec, une diminution du poids politique de la province au sein de la fédération et la création d'une commission nationale des valeurs mobilières.

Mme Marois a souligné qu'en plus d'annuler ces mesures défavorables au Québec, l'entente qu'a obtenue le Bloc en appuyant le NPD et le PLC permet aussi d'effacer les compressions en culture et en développement économique régional, en plus de soutenir l'économie en période de crise.





Opinions

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

De l'aberration à l'imbroglio



JEAN-GUY DUBUC
Collaboration spéciale

Ceux qui doutaient que le Canada était en crise doivent maintenant changer d'avis. Pas seulement le gouvernement; non, le Canada. Cela, grâce à son premier ministre Stephen Harper: son erreur de jugement nous mène à un imbroglio du plus haute niveau. Et ce n'est pas son « discours à la nation » d'hier soir qui peut rassurer aujourd'hui le peuple canadien.

D'abord, attention à l'enflure verbale et cessons de parler de «coup d'État», qui se réfère à une prise de pouvoir anti-constitutionnelle.

Ensuite, reconnaissons que le débat est rempli d'enjeux personnels; en d'autres mots, le désir du pouvoir, pour les chefs comme pour leur parti, est manifeste. Ce qui engendre des échanges d'une émotivité de fillettes. Quand on entend Pauline Marois déclarer que la crise actuelle est la preuve que le Canada est un « pays qui ne marche pas », on se demande comment arriver à un regard non partisan sur une situation politique sérieuse. Heureusement, hier soir, le ton avait radicalement changé.

Mais dans les faits, rien n'a changé.

M. Harper ne s'excuse de rien. Il prend un ton qu'il veut rassurant, dans une présentation bien faite et très posée. Il veut gagner du temps. Et surtout, il insiste pour dire qu'une coalition ne peut exister avec l'aide d'un parti souverainiste (en anglais : « separatist »). Sa démonstration est peu convaincante : la Chambre des Communes a reconnu au Bloc québécois le droit de siéger en son enceinte. Ce qui veut dire qu'on lui permet de participer au débat d'un gouvernement fédéral. Alors… L'argumentation ne M. Harper ne tient pas le chemin.

Stéphane Dion n'a pas réussi à se donner une présentation technique aussi bien faite. Son extrême « close up » lui donnait une tête peu sympathique du professeur qui veut convaincre ses élèves du secondaire. Son argument est toujours le même : le premier ministre a perdu la confiance de la Chambre. Oui mais, comment la population canadienne peut-elle faire confiance à celui qui a perdu celle de son parti? Comment « vendre » à l'électorat de l'Ouest l'idée qu'il peut gouverner le pays en comptant sur l'appui du Bloc québécois? Même ici, dans l'Est, on peut douter de la possible collaboration entre ces trois partis aux chefs et aux objectifs aussi différents. Avec, en plus, les oppositions qui s'expriment à voix basse à l'intérieur même des partis.

Gilles Duceppe a raison de dire qu'il est le seul à avoir présenté sa liste de propositions au gouvernement Harper. Les aurait-il présentées à un gouvernement libéral, dirigé par le père de la loi sur la clarté, qu'il n'aurait probablement pas eu plus de réponses à ses demandes. À Ottawa, personne ne veut faire plaisir aux souverainistes québécois.

Donc, la portrait est le même. Sauf qu'aujourd'hui, le premier ministre se rend chez la gouverneure générale. Qu'est-ce qu'ils vont se dire demeure inconnu; on le saura au cours de la journée. La question est simple : madame Jean va-t-elle, oui ou non, accepter une prorogation espérée par le premier ministre et dénoncée par la coalition? Les experts constitutionalistes analysent les diverses possibilités, dans leur légitimité et leur légalité. La réponse est d'importance : des institutions peuvent en être ébranlées. Le pays entier attend cette réponse avec fébrilité.

Le débat est intellectuellement passionnant; mais ses conséquences sont politiquement graves. Il faut dépasser les discours partisans et s'élever à un niveau politique qui sert toute la population canadienne. De toute évidence, on n'y est pas parvenu.



hervephilippe@videotron.ca
Droits réservés

Tribune libre

Un Noël pas comme les autres

NDLR: La Tribune publie cette lettre du Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté à l'occasion de la Grande guignolée des médias, aujourd'hui.

Être en situation de pauvreté est difficile en temps normal, mais à l'occasion des Fêtes c'est encore pire. Comment expliquer aux enfants que le Père Noël ne passera pas chez eux même s'ils ont été sages? Pourquoi les petits amis à l'école, eux, ont eu droit à des cadeaux?

Pourquoi la table de Noël ne contient pas toutes les bonnes choses que l'on voit à la télévision?

Doit-on leur dire, qu'au Québec, il y a encore des personnes qui ne peuvent couvrir leurs besoins essentiels? Que la lutte à la pauvreté, pour le gouvernement, n'est pas une priorité. Qu'il y a au Canada encore 1 enfant sur 9 qui est pauvre.

Que s'il y a des enfants qui ne mangeront pas à leur faim à Noël et durant le reste de l'année, c'est parce que leurs parents n'en ont pas les moyens.

Qu'attend le gouvernement pour entreprendre une véritable lutte à la pauvreté? Il existe des solutions comme la hausse des protections publiques (assurance chômage, aide sociale, aide aux étudiant(e)s, etc.) et l'augmentation du salaire minimum.

Il faut que le prochain gouvernement prenne vraiment au sérieux ce problème et fasse des choix en conséquence, surtout que la situation économique des prochaines années s'annonce difficile.

Cette année, les paniers de Noël seront encore bienvenus, mais notre souhait pour l'année prochaine est qu'ils ne soient plus nécessaires.

Line Marcoux, Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie
pour le Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté

Encore une augmentation de taxes... et de la dette!

Plusieurs candidats sont susceptibles de se présenter à la mairie de Sherbrooke cet automne.

En tant que payeur de taxes, je leur offre quelques suggestions pour réduire les dépenses:

-Le prochain maire devra superviser l'ensemble de la gestion et voir à la rentabilité et à la productivité de tous les services.

-Aux Travaux publics, les tâches devraient être distribuées avec un échéancier et une main-d' uvre raisonnable prédéterminée.

- Au lieu de bâtir à coups de millions $ un nouveau poste de police, pourquoi ne pas intégrer des postes de secteur dans les bureaux d'arrondissement ou dans les postes de pompiers existants?

- La Ville ne devrait pas investir dans la gorge de la rivière Magog tant que Cité des rivières n'aura pas rentabilisé le secteur King-Belvédère.

- Éliminer la navette entre le centre-ville, la gare et le parc Jacques-Cartier; l'autobus est toujours vide.

- Cité des rivières, la corporation Charmes, ainsi que la division des parcs, devraient se regrouper en un seul service.

-Puisque le centre récréotouristique Montjoye ne fait pas partie du territoire de Sherbrooke, sa gestion ne devrait plus être sous la responsabilité des payeurs de taxes sherbrookois.

-Éliminer la location de véhicules à long terme puisque la Ville doit les racheter en fin de contrat en raison de leur mauvaise condition.

Luc Thibault
Sherbrooke

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
Courriel: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs,
1950, rue Roy, Sherbrooke,
Québec, J1K 2X8.

Nous sommes inquiets

Dans quelques jours, les citoyens du Québec seront appelés à aller voter pour élire leurs représentants à l'Assemblée nationale et leur prochain gouvernement.

Nous sommes inquiets puisque la présente campagne électorale ne semble pas susciter l'intérêt auquel nous devrions nous attendre d'un tel événement. Nous sentons une certaine lassitude de la part de l'électorat, qui nous fait craindre un faible taux de participation. Certains anticipent même le plus faible taux de participation de l'histoire du Québec.

Pourtant, les enjeux de cette élection sont d'une extrême importance. Ce sont l'accessibilité à des services de santé publics, l'amélioration de la réussite scolaire chez nos jeunes, le développement des services de garde, le maintien et le développement d'emplois de notre région.

Nous sommes également inquiets des turbulences économiques actuelles. Nous savons que, dans un tel contexte, la tentation est forte de faire des économies en sabrant dans les services publics. Pour empêcher cela, nous devons élire des gens qui n'accepteront pas que des citoyens soient laissés pour compte et qui s'assureront qu'ils obtiendront les services dont ils ont besoin pour eux et pour leur famille. Bref, des représentants qui feront des choix judicieux et sensés dans le but d'améliorer le sort de la population dans son ensemble et pas seulement celui des communautés d'affaires et des mieux nantis.

Un droit précieux à ne pas gaspiller

Pour ces raisons et pour bien d'autres, nous croyons à la nécessité d'aller voter et nous tenons à rappeler que cela est à la base de notre démocratie. C'est notamment par ce geste que nous pouvons changer les choses et nous exprimer sur les grands dossiers de notre société. Plusieurs états à travers le monde n'ont pas cette chance, car ils sont dépendants de régimes totalitaires et dictatoriaux qui ne souhaitent que maintenir leurs citoyennes et citoyens sous leur joug en les empêchant de s'exprimer, voire même de penser.

Faut-il d'ailleurs rappeler que le droit d'aller voter sereinement a été gagné de dure lutte, ici même, sans compter que jusqu'à tout récemment les femmes ne pouvaient même pas l'exercer. Alors, comment expliquer que certains puissent d'eux-mêmes se priver d'un droit aussi précieux ?

De plus, nous considérons qu'un faible taux de participation affaiblirait la légitimité d'un gouvernement et son pouvoir d'exercer ses décisions. Par exemple, comment un gouvernement, élu par moins de 50 % des électeurs, pourrait-il prétendre avoir toute la crédibilité pour gouverner ?

C'est donc pour toutes ces raisons que nous unissons nos voix, aujourd'hui, pour appeler nos voisins, collègues, parents et amis à voter pour s'assurer de se faire entendre et d'avoir un gouvernement qui respectera leurs priorités.

Sylvie Simoneau, présidente
Syndicat de l'enseignement de l'Estrie



ARCHIVES LA TRIBUNE CLAUDE POULIN

Les Québécois seront-ils nombreux aux urnes le lundi 8 décembre? On l'ignore encore, mais les électeurs sont encore nombreux à émettre des avis divers sur les enjeux de ces élections et sur les candidats de leur comté.

L'abstention: une option honorable

Je suis un passionné de politique: ça se comprend, je suis un professeur d'histoire, spécialisé en histoire du Québec. Et pourtant, cette fois-ci, il me semble que l'abstention est une option légitime pour marquer sa désapprobation devant la politique. Voilà une élection manifestement non voulue: l'a-t-on assez dit! Sauf dans des comtés contestés, comme Saint-François, pourquoi faudrait-il aller voter?

Le résultat de l'élection est pratiquement connu: les libéraux auront un gouvernement majoritaire, le Parti québécois formera l'opposition officielle et l'Action démocratique perdra son statut de parti reconnu à l'Assemblée nationale. Les différences de programmes entre les deux partis de gouvernement sont négligeables. Les principaux enjeux sont la santé, l'éducation et la crise économique: que ce soit l'un ou l'autre parti, on sait qu'ils feront leur possible, on ne peut guère leur demander plus, tant les problèmes sont complexes.

Alors, l'abstention est une bonne façon de montrer que ces élections à répétition n'ont aucune vertu démocratique et que cette petite politique ne vaut pas un déplacement. En voyant le taux de participation baisser constamment on verra cette fois-ci s'il descend sous la barre des 70 % , nos politiciens se rendront peut-être compte que notre démocratie ne va pas bien. Et puis, ce sera aussi une façon de protester contre le fait qu'un vote dans le comté de Masson vaut deux fois moins qu'un vote dans le comté de Gaspé.

Guy Laperrière
Sherbrooke

Et le modèle Obama?

Au tout début de la présente campagne électorale au Québec, les trois chefs des principaux partis politiques, Jean Charest, Mario Dumont et Pauline Marois, ont dit publiquement avoir admiré la façon dont Barack Obama avait mené sa campagne à la présidence des États-Unis. Ils ont dit avoir apprécié sa façon d'expliquer aux citoyens les politiques qu'il mettrait de l'avant s'il était élu président, d'avoir partagé ses ambitions, ses rêves pour son pays, et ce, sans jamais dénigrer le chef de l'opposition M. Mc Cain ou le président M. Bush.

Dommage qu'aucun des trois n'ait retenu la leçon.

Carmen Perron
Coaticook

Pas sur le dos des aînés

Monsieur Dumont, je ne suis pas une imbécile! Je suis une aînée de Thetford Mines et je me soulève contre votre déclaration concernant la possibilité que les aînés du Québec perdent leur pension en raison des pertes de la Caisse de dépôt. Vos paroles sont révoltantes et tout à fait irresponsables.

À quel point devez-vous vous sentir en danger pour ainsi agir ! Vous attaquer aux vieux ! Vous tentez de refaire le coup des années 80 alors que la menace de l'indépendance faisait dire à certains ténors fédéralistes que les aînés québécois pourraient perdre… leur pension.

Tel un animal blessé, vous devenez dangereux et tentez de mordre tous les os qui traînent dans le paysage du Québec pour sauver votre peau. Mais de grâce, pas sur notre dos !

Vous vouliez personnifier le vent du changement, en tentant maladroitement de copier Barack Obama. Aujourd'hui, vos propos me font dire que vous méritez rien de moins que de siéger à nouveau seul à l'Assemblée nationale (...)

Lorraine Marois
Thetford Mines

Trop tard

Quand vous parlez de vos disponibilités, Madame Gagnon-Tremblay, en ce qui me concerne vous n'y êtes pas du tout. Je n'ai jamais pu vous rencontrer, pour toute sorte de raisons, pour une demande faite à l'été 2008.

Bien que je sois pauvre et aînée, je me suis d'abord présentée à vos bureaux, pour prendre un rendez-vous.

Madame Forcier, qui fait partie de votre équipe dont vous vantez l'excellence, votre attachée politique en l'occurrence, m'a vite expédiée, alléguant votre indisponibilité.

Quand vous parlez d'aînés, où étiez-vous lors de la consultation sur les conditions de vie des aînés? Monsieur Hébert était bien là, lui, assis à la Table au côté de la ministre Maguerite Blais les 3 et 4 octobre 2007. De ce fait, j'aimerais que vous sachiez que je ne m'intéresse pas à votre candidature.

Quand vous parlez du manufacturier, vous dites qu'il faut s'occuper de ces personnes. Moi je dis, il fallait...

(...) C'est avant les élections que vous devez nous démontrer votre solidarité!

Christine Chalut
Sherbrooke

Un comté choyé

Les électeurs du comté de St-François ont la chance d'avoir Monique Gagnon-Tremblay pour les représenter à Québec. C'est une femme d'un grand dévouement, qu'elle met au service de toute les communautés de son comté, de sa région et du Québec.

Depuis qu'elle est au pouvoir, le comté et la région ont été servis comme aucun gouvernement péquiste ne l'avait fait auparavant. Monique Gagnon-Tremblay est toujours à l'écoute des électeurs de son comté qui lui prouvent leur reconnaissance en lui faisant confiance et en continuant à lui rester fidèles. Le comté de St-François est en parfaite santé avec Monique Gagnon-Tremblay et nous voulons le garder comme il est.

John Sharpe
Coaticook

Les menottes des souverainistes

Monsieur Charest prétend que les souverainistes ont mis les menottes à tous les Québécois. Il suggère à la population québécoise de se « libérer » des souverainistes en lui accordant un mandat majoritaire.

Je suis un Québécois souverainiste et je souhaite à monsieur Charest de former un gouvernement majoritaire le 8 décembre prochain afin que tous les souverainistes et autonomistes soient « libérés » pour un certain temps de la course au pouvoir pour surtout se consacrer durant quatre ans à bien compléter le dernier parcours qui va permettre au Québec de devenir souverain en 2012, c'est-à-dire un État autonome et indépendant pour ensuite devenir membre d'une véritable Confédération canadienne.

Alain Cyr

PARTISANS ET OPPOSANTS DE LA COALITION À OTTAWA

Des manifestations s'organisent

CLINT THOMAS
LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Alors que des rassemblements destinés à appuyer la coalition des partis de l'opposition à la Chambre des communes se préparent, des opposants à une telle coalition comptent bien faire entendre leurs voix, eux aussi.

Les organisateurs du Congrès du travail du Canada (CTC) ont prévu des manifestations pour appuyer la coalition formée par le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique.

«Un groupe de parlementaires prêt à proposer un plan économique s'est formé et nous estimons que ce plan commence à répondre aux besoins des Canadiens», a fait valoir le président du CTC, Ken Georgetti.

Les manifestations se tiendront entre aujourd'hui et samedi à Montréal, Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Regina, Toronto, Ottawa, Moncton, Halifax, Charlottetown et Saint-Jean de Terre-Neuve, notamment.

Pas d'unanimité

Mais l'idée que la coalition des partis de l'opposition à la Chambre des communes forme le prochain gouvernement ne fait pas l'unanimité au pays.

Ainsi, le groupe Les Canadiens en faveur de la démocratie tiendra des manifestations, samedi, dans plusieurs villes, et a demandé aux partis de l'opposition et à la gouverneure générale de «respecter le droit de vote démocratique des Canadiens».

«La volonté des Canadiens a été exprimée le 14 octobre et je veux qu'elle continue de l'être», a lancé l'organisateur du groupe, Stephen Taylor.

M. Taylor, qui était candidat du Parti conservateur dans une circonscription de la région de Kingston, en Ontario, lors de la campagne électorale de 2004, a ajouté qu'il préférerait la tenue d'un autre scrutin, plutôt que de voir la coalition proposée par les partis de l'opposition former le prochain gouvernement.

Autres manifestations

D'autres manifestations anticoalition sont prévues pour samedi à Montréal, Toronto, Kitchener, London, Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Halifax.

Pour sa part, la Fédération canadienne des contribuables a invité ses 60 000 membres à communiquer avec le Bureau du secrétaire de la gouverneure générale pour lui demander de déclencher des élections si jamais le gouvernement conservateur était défait.

Cependant, la journée choisie pour la tenue des manifestations anticoalition ne plaît pas à certains groupes de femmes.

Chaque année, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes est organisée le 6 décembre. Cette date commémore l'anniversaire de la tragédie survenue à l'École polytechnique de Montréal en 1989 et qui a coûté la vie à 14 femmes.

Jessica Notwell, du Conseil pancanadien du développement économique communautaire des femmes, a qualifié la coïncidence des deux événements d'«épouvantable».

«Il est tellement important de reconnaître et de respecter cette journée (contre la violence faite aux femmes)», a-t-elle affirmé.

CORRECTION WAL-MART

Les jeux vidéo suivants :
Wii Winter Sports 2
(nº 570474)
Wii Rockband (nº 585675)
PS2 Rockband (nº 547658)
annoncés dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 12 décembre, ne seront pas disponibles.

Toutes nos excuses pour cet inconvénient. 269375

Pourquoi se priver d'une SÉCURITÉ?

Alarme Sherbrooke Inc.
RBQ (8246-6442-58) et CCQ

vous offre un système d'alarme de marque reconnue

*Avec comptant de 199$.
Cette offre est d'une durée limitée.

à partir de 9,99$ /mois*

Nous offrons le service
819 346-2922
• Résidentiel • Commercial • Industriel
Techniciens : 24 ans d'expérience

269462

CERTAINS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR À NOËL.

4 DÉCEMBRE
La grande guignolée DES MÉDIAS
Si vous pouvez, donnez.

Dons en argent au 1 866 908-9090 (Ticketpro),
www.lagrandeguignoleedesmedias.com ou www.banquelaurentienne.ca
Dons en denrées non périssables à partir du 24 novembre chez :

BANQUE LAURENTIENNE · la Baie · Zellers · Déco Découverte · Jean Coutu

Merci à Solisco Caractera pour l'impression de cette affiche

270006

GAGNEZ 5000 $ EN ÉPICERIE
au METRO Plus PLOUFFE de Sherbrooke, Magog ou Rock Forest
3000 $ EN ESSENCE chez Esso
500 $ EN BONS DE LAVE-AUTO
Tirage le 16 janvier 2009 à 11 h au Métro Plouffe Rock Forest
Au profit de la Fondation pour la Réussite Scolaire par le Sport
Billet 5 $

Billets en vente chez les Métro Plouffe de Sherbrooke, Magog et Rock Forest, auprès des élèves des programmes de sport-études biathlon, natation, baseball, hockey et volleyball de l'école secondaire Le Triolet, ainsi qu'auprès des membres de la Fondation.
Règlements disponibles chez les Métro Plouffe de Sherbrooke, Magog et Rock Forest ou au www.fondationrss.com
Information : info@fondationrss.com ou 819 820-0331

268191

Québec solidaire appuie la coalition de l'opposition

BERNARD BARBEAU
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Québec solidaire appuie avec ferveur la coalition libérale - néo-démocrate qui tente de ravir le pouvoir aux conservateurs à Ottawa.

Le porte-parole du parti de gauche Amir Khadir a été impitoyable à l'endroit de Stephen Harper, hier en entrevue. «C'est un homme manipulateur, c'est un homme qui ment aux Canadiens, c'est un homme prétentieux, c'est un homme arrogant, c'est un politicien qui nuit autant au Canada qu'au Québec avec ses politiques aussi rétrogrades qu'antidémocratiques», a-t-il déclaré.

Si M. Harper prétend qu'il a l'appui de la population canadienne, il a tout faux, a ajouté M. Khadir. Il a souligné qu'on a qu'à additionner les votes obtenus le 14 octobre dernier par les libéraux, les néo-démocrates, les bloquistes et les verts pour le constater. «Quoi qu'on pense de ces partis, ce sont eux qui représentent la volonté de la majorité des Canadiens», a-t-il dit.

Ensemble, les quatre formations ont en effet obtenu plus de 61 pour cent des votes.

Stephen Harper «ne mérite plus aucune espèce d'indulgence de la part des Canadiens et il faut le mettre à la porte», a ajouté M. Khadir.

Selon Québec solidaire, la crise qui sévit à Ottawa prouve que le système parlementaire actuellement en place au Canada et au Québec mène à des «situations burlesques» et qu'il faudrait lui préférer un scrutin proportionnel. «Dans toute démocratie qui se respecte, comme dans les 196 pays du monde où il y a la proportionnelle, les gens prévoient leurs alliances avant, en fonction des tendances et de l'opinion publique. Les partis s'entendent pour ne pas être pris dans une situation comme celle-là», a souligné M. Khadir.

«L'opinion publique est beaucoup plus diversifiée qu'à l'époque où on choisissait bleu ou rouge et que ça suffisait à une bonne partie de la population», a fait valoir le candidat dans Mercier.

Québec solidaire estime d'autre part que la politique ultraconservatrice menée par Stephen Harper donne toute sa pertinence à la souveraineté.

Ses porte-parole Amir Khadir et Françoise David ont d'ailleurs prononcé une allocution en faveur de cette option devant une centaine de personnes, hier, à l'invitation du Comité souverainiste de l'Université du Québec à Montréal. Ils ont réitéré les raisons qu'ils considèrent être parmi les meilleures pour que le Québec accède à la souveraineté: il pourrait alors faire ses propres choix en fonction de ses propres besoins, poser ses conditions à ceux qui voudront s'y installer, et mettre de l'avant ses valeurs, sa langue et sa culture.

«Il y a clairement un manque de leadership»

Dumont accuse Charest de se déguiser «en courant d'air»



LA PRESSE CANADIENNE

Mario Dumont

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

LA DURANTAYE — Le chef libéral Jean Charest démontre son manque de leadership en ne faisant pas connaître sa position face à la crise politique fédérale, a déclaré hier le chef adéquiste Mario Dumont.

M. Dumont a accusé le premier ministre sortant de se déguiser «en courant d'air» alors que des homologues des autres provinces se sont prononcés sur l'éventualité d'un gouvernement fédéral regroupant des partis de l'opposition.

Le seul premier ministre provincial à n'avoir rien dit par rapport à cette crise est Jean Charest, a-t-il déclaré lors d'un point de presse dans la circonscription de Bellechasse, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Québec.

«Il y a clairement un manque de leadership au Québec, a dit le chef adéquiste. Il y a un premier ministre qui se déguise en courant d'air.»

Mardi, M. Dumont avait accusé la chef péquiste Pauline Marois de manquer de jugement en appuyant l'adhésion du Bloc québécois au projet de coalition formée des libéraux et néo-démocrates.

Selon M. Dumont, la déclaration de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui est satisfait du projet de gouvernement de coalition, démontre la faiblesse de Mme Marois dans son propre mouvement parce qu'elle a appuyé l'éventualité que le libéral Stéphane Dion soit le chef du gouvernement de coalition. «Au moment où dans son parti il y a des personnes qui ne comprennent plus rien, elle a besoin de Jacques Parizeau pour essayer de sauver la mise.»

Selon M. Dumont, les prises de position passées du PQ sont incompatibles avec l'appui du Bloc à la coalition.

M. Dumont a qualifié M. Dion de centralisateur et il a rappelé que les trois partis à l'Assemblée nationale ont voté des motions pour dénoncer sa façon d'agir et sa vision du Canada.

Le chef adéquiste a affirmé que même si elle détourne l'attention de la campagne provinciale, la crise fédérale a un aspect éducatif parce qu'elle permet aux électeurs de se faire une idée sur les trois partis provinciaux. «Ça démontre aux gens qui au Québec est encore capable de se tenir debout, de prendre des positions claires face à une aberration qui se passe à Ottawa.»

Par ailleurs, M. Dumont a refusé de condamner les manifestations d'intolérance envers les souverainistes québécois. Selon le chef adéquiste, il n'y a pas de propos à déplorer, mais il a quand même lancé un appel au calme aux quatre partis fédéraux à la Chambre des communes.

Ce week-end,
obtenez jusqu'à 50 $ de rabais sur certains téléphones intelligents[1].



Samsung Instinct[MC] 3G

99,95 $
Avec le rabais de 100 $ de l'ensemble Amusement avec un contrat de 3 ans[2] (449,95 $ sans contrat)



Téléphone intelligent 3G BlackBerry[MD] Pearl[MC] 8130

0 $
Avec un forfait voix et données d'au moins 45 $ avec un contrat de 3 ans[3] (449,95 $ sans contrat)



Optez pour un casque d'écoute Bluetooth[MD] pour une conduite plus sécuritaire.

Casque d'écoute Bluetooth Blue Ant Z9i

Quand les offres ne prennent pas de congé

la vie est Bell

Offert au magasin Bell suivant:

Sherbrooke
2700, King ouest
819 823-9994

Offre en vigueur du 28 au 30 novembre 2008. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité. En cas de résiliation anticipée, des frais d'ajustement du prix s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. Le rabais s'applique sur les accessoires avant les taxes en magasin. Samsung Instinct est une marque de commerce de Samsung Electronics Co. Ltd.et de ses sociétés affiliées. **(2)** Avec une nouvelle activation d'un forfait mensuel voix avec un ensemble Amusement d'une valeur minimale de 15 $/mois. Le rabais s'applique sur le prix de l'appareil avant les taxes en magasin ou, autrement, sur le compte ; prévoir de 4 à 6 semaines. Vous devez conserver l'ensemble Amusement pendant 12 mois suivant l'activation, sinon des frais uniques d'ajustement du prix pour le service de données de 99 $ seront facturés à votre compte. **(3)** Avec une nouvelle activation d'un forfait mensuel voix et d'une option de données d'une valeur minimale totale de 45 $/mois. Research In Motion, le logo RIM, BlackBerry, le logo BlackBerry et SureType sont des marques qui ont été déposées au U.S. Patent and Trademark Office et qui peuvent être en instance de brevet ou déposées dans d'autres pays. Ces marques ainsi que les autres marques de Research In Motion Limited sont utilisées sous licence. Facebook est une marque déposée de Facebook Inc. ou de ses sociétés affiliées. La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG Inc. Les fonctionnalités peuvent varier ; voir le guide d'utilisation.

268031

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Les syndicats visent déjà 2000 travailleuses

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La campagne des centrales syndicales pour syndiquer les travailleuses des services de garde en milieu familial et les ressources intermédiaires en santé se déroule à un rythme soutenu, depuis que les lois 7 et 8 qui les empêchaient de se syndiquer ont été invalidées par le tribunal.

En moins de trois semaines, la Centrale des syndicats du Québec à elle seule a déposé 19 requêtes en vue de syndiquer 2078 travailleuses de services de garde en milieu familial, a fait savoir en entrevue la vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot.

«Ce n'est pas rien le phénomène qui se passe. On tient des assemblées partout, dans toutes les régions. Ces femmes-là viennent de réaliser à quel point elles avaient perdu des droits», a commenté Mme Chabot.

CSN

À la CSN, le rythme est aussi accéléré: une requête en accréditation a été déposée, quatre sont en voie de l'être et une dizaine d'assemblées sont prévues au calendrier, pour les deux types de travailleuses.

Il appartiendra à la Commission des relations du travail d'étudier maintenant ces requêtes en accréditation.

Mme Chabot, de la CSQ, s'attend à recevoir les premières décisions de la commission dès le début de l'année 2009.

La Loi 8, adoptée en décembre 2003 par le gouvernement Charest, avait enlevé le droit de se syndiquer aux travailleuses des services de garde en milieu familial, après que la Commission des relations du travail leur eut pourtant accordé ce droit. Ces travailleuses étaient également privées de divers droits, comme la rémunération des heures supplémentaires, les congés fériés et les normes minimales sur la semaine de travail.

La Loi 7, adoptée dans le même contexte, avait retiré le même droit à la syndicalisation, mais à celles qu'on appelle les ressources intermédiaires en santé. Il s'agit de personnes qui hébergent à domicile des handicapés intellectuels ou physiques ou des aînés en perte d'autonomie, et ce, pour le compte des services sociaux.

Ces deux lois ont été déclarées invalides et inconstitutionnelles par la Cour supérieure le 31 octobre dernier.

Le gouvernement Charest a finalement décidé de ne pas interjeter appel, permettant ainsi que des requêtes en accréditation syndicale puissent de nouveau être déposées pour ces deux catégories de travailleuses.

Environ 25 000 personnes, très majoritairement des femmes, sont touchées par ce jugement. Plus précisément, on estime qu'il y a 14 000 travailleuses de services de garde en milieu familial et 11 000 ressources intermédiaires en santé.

ENVOYEZ VOS COMMENTAIRES SUR CE SUJET À
redaction@latribune.qc.ca

IL N'Y A RIEN DE TROP BEAU POUR VENDRE DE L'ALCOOL.

VRAI ☐ FAUX ☐

VOUS AVEZ ÉTÉ TÉMOIN DE PUBLICITÉS OU D'ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES SUR L'ALCOOL QUI ENCOURAGENT LA CONSOMMATION EXCESSIVE ? DITES-LE-NOUS.

L'alcool n'est pas un produit comme les autres, c'est pourquoi sa publicité et sa promotion sont encadrées par des règles d'éthique qui respectent les valeurs sociales.

En vous adressant au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, vous recourez à un organisme indépendant, doté du pouvoir d'intervenir, qui rend ses décisions rapidement et qui s'engage à respecter l'anonymat des plaignants.

Pour plus de renseignements et pour porter plainte :

www.educalcool.qc.ca/ethique
info@conseilethique.qc.ca

CONSEIL D'ÉTHIQUE DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES BOISSONS ALCOOLIQUES

269319

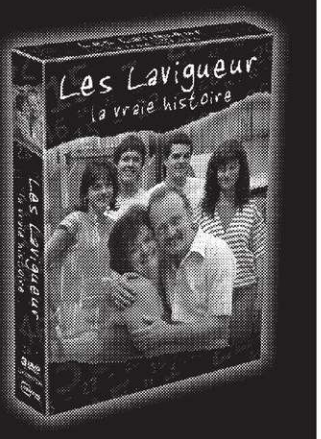
UNE AUTRE BONNE RAISON D'ÊTRE ABONNÉ!

Obtenez 10 % de rabais

à l'achat du coffret de collection DVD de la série incontournable de l'année !

Les Lavigueur
la vraie histoire

TÉLÉVISION LOCOMOTION imavision.com



Offre exclusive aux abonnés La Tribune

Simple et rapide ! Visitez le cyberpresse.ca/privileges

267406

LE CANADIEN EN VISITE À L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Un sourire sous le masque

KATIA GAGNON

MONTRÉAL — Depuis un mois, Célina Karma ne voit pratiquement personne. La fillette de 10 ans vit dans une chambre de l'hôpital Sainte-Justine, en isolement presque total. Après avoir passé à travers une semaine de radiothérapie, elle a subi, il y a un peu plus d'un mois, une greffe de moelle osseuse. L'une des opérations les plus graves pratiquées à Sainte-Justine. Son petit frère de 8 ans a fait le don qui lui a sauvé la vie. Et, alléluia, la greffe a pris. Avant-hier, Célina a su qu'elle était officiellement en rémission.

Et hier, Célina a eu une autre belle journée. Pour la première fois depuis un mois, elle a eu la visite d'une personne qui ne travaille pas à l'hôpital et qui ne fait pas partie de sa famille. Elle connaît très bien cette personne. C'est son idole Saku Koivu. Depuis le matin, elle l'attendait, assise dans son lit, son chandail du Canadien sur le dos, son toutou qui joue au hockey placé près d'elle dans son lit.

Le grand Georges Laraque est d'abord entré dans sa chambre, masque de chirurgien sur la figure, mains désinfectées. Mais Saku se faisait attendre. N'y tenant plus, Célina a osé sortir dans le corridor, un masque sur le visage, son crâne chauve recouvert par une casquette du club.

Et Saku est arrivé. Le sourire de Célina était caché par son masque. Mais on le devinait immense.

«Elle vous suit depuis le début», a dit sa tante, Nouhad Haddad, au joueur de hockey. Koivu a signé le chandail, la casquette, la carte. Mme Haddad a pris une photo de la petite et du joueur, portant tous deux le même chandail.

Contrairement aux autres joueurs, Koivu connaît, dans ses tripes, le combat qu'a dû livrer Célina. En 2002, il a lui-même combattu un cancer. «Ce n'est pas facile pour ces enfants. C'est une bataille très dure, mentalement et physiquement. À travers tout ça, il faut essayer de garder le moral. C'est pourquoi on est ici.»

Saku Koivu et 10 de ses coéquipiers ont visité l'hôpital Sainte-Justine, hier. D'autres joueurs se sont rendus, eux, à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ces visites aux enfants malades, avant les Fêtes, sont devenues une tradition. Et certains joueurs, jeunes, sans enfants, ressortent bouleversés de cette expérience, dit Sylvie Nadeau, qui travaille pour la Fondation du Canadien pour l'enfance. «Dans l'autobus, après, ils ne disent pas un mot. Ils sont sonnés», raconte-t-elle.

L'an dernier, le jeune Guillaume Latendresse, 21 ans, a eu tout un baptême du feu. Lors du passage des joueurs, une mère et son fils venaient tout juste de recevoir une terrible nouvelle, un diagnostic de cancer. L'enfant était assommé. Il a demandé à voir Guillaume Latendresse. Josée Brosseau, qui travaille à Sainte-Justine, est allée voir le joueur et lui a dit franchement «Tu as une grosse job à faire.» Latendresse est entré dans la chambre du petit et a fermé la porte. «Devant lui, le petit a débloqué. Il a dit à Guillaume qu'il avait le cancer. Qu'il avait peur.»

/////

Alors que les joueurs se pressent pour entrer dans l'ascenseur, une mère tend une couche minuscule à l'immense Georges Laraque pour qu'il la signe. Son bébé est aux soins prénataux, elle n'a ni papier, ni crayon. Mais elle veut un autographe. Le joueur obtempère. «Je ne sais pas trop ce que j'ai signé», dit-il dans l'ascenseur. Les autres joueurs éclatent de rire.

Georges Laraque commence à avoir l'habitude de ce genre de visite. À Pittsburgh et à Edmonton, il a visité plusieurs hôpitaux avec ses anciens coéquipiers. Le grand batailleur est donc habile à faire le pitre dans les chambres de ces enfants, qui livrent, eux, un autre genre de bataille.

Une bataille comme celle d'Emrik, 11 semaines. Le bébé est à l'hôpital depuis sa naissance. Son estomac fonctionne mal, son intestin est perforé. À la naissance, il vomissait ses selles. Laraque pose avec le bébé de 11 livres, qui dort, logé dans ses grandes mains. Une bataille comme celle de Sarah, 3 ans. Casquette rose, chandail rose, oreiller de la fée Clochette. Il y a six semaines, on a diagnostiqué un neuroblastome. Une tumeur. «La terre s'est arrêtée de tourner ce jour-là», dit son père Bobby St-Pierre. Quant à la bataille de Laurie-Anne Dupré, elle ne se terminera jamais. La fillette de 10 ans est atteinte de fibrose kystique. À moins d'une percée médicale, elle ne guérira pas.

«J'ai eu beaucoup de chance dans la vie. Pour moi, c'est une façon de redonner un peu», dit Georges Laraque. «Quand on entre dans les chambres, il ne faut pas montrer qu'on est tristes. Ils entendent parler de la maladie à longueur de journée. Nous, on est là pour mettre une autre ambiance», dit le défenseur Francis Bouillon.

Et ambiance, il y a. Il faut voir tout le monde parents, petits malades, personnel se presser pour parler aux joueurs. «Faites-nous plus des coups comme ça», dit une infirmière à Bouillon, faisant allusion à la spectaculaire remontée des Thrashers d'Atlanta lors du dernier match. Ses collègues jaugent les joueurs des pieds à la tête, une lueur coquine dans l'oeil.

Comme quoi cette visite ne fait pas que le bonheur des enfants. (*La Presse*)



LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Comme d'autres enfants hospitalisés à Sainte-Justine, Sarah St-Pierre livre un combat épique à la maladie. Les joueurs du Canadien Tomas Plekanec et Saku Koivu sont venus la réconforter hier.





Un traité interdit les bombes à sous-munitions

Les États-Unis, la Russie et la Chine refusent de signer

DOUG MELLGREN
THE ASSOCIATED PRESS

OSLO — Les diplomates de 92 pays réunis à Oslo ont signé hier le traité interdisant l'usage des bombes à sous-munitions (BASM) et prévoyant la destruction d'ici huit ans de ces armes très dangereuses pour les civils. Mais les principaux fabricants de BASM comme les États-Unis, la Russie et la Chine, n'ont pas paraphé ce document, formellement adopté en mai dernier à Dublin par 111 pays dont la France.

La Norvège, qui a lancé il y a 18 mois le processus aboutissant à l'élaboration de ce traité, a été la première nation à signer, suivie de pays comme le Liban ou le Laos, durement touchés par ce type d'armes. Selon le ministre norvégien des Affaires étrangères Jonas Gahr Stoere, 92 des 125 pays représentés à Oslo avaient signé hier soir le document et on espérait d'autres signatures avant la fin de la conférence d'Oslo ce soir.

Initialement réticent, l'Afghanistan figure parmi les pays qui ont signé le traité, geste salué par la Coalition internationale contre les BASM (CSM). «Cette volte-face, c'est énorme. L'Afghanistan était soumis à une grande pression des États-Unis (pour ne pas signer). Si l'Afghanistan peut supporter cette pression, les autres pays aussi», a commenté Thomas Nash, coordinateur du CMC.

Tirées par des pièces d'artillerie ou larguées par des avions, les BASM renferment une pléthore d'armes explosives de petite taille -des sous-munitions- qui se répandent sur une large surface. Elles tuent ou blessent de nombreux civils pendant des mois et des années après la fin d'un conflit, principalement les enfants, qui souvent les prennent pour des jouets.

«L'interdiction des bombes à fragmentation a pris trop de temps. Trop de personnes ont perdu leurs bras et leurs jambes», a déclaré le premier ministre norvégien Jens Stoltenberg en ouverture de la conférence.

Washington, Moscou et les autres pays non-signataires dont Israël l'Inde et le Pakistan, estiment que les bombes à fragmentation ont une utilité militaire légitime, permettant par exemple de repousser l'avancée des troupes ennemies.



THE ASSOCIATED PRESS

Cette photo qui date du 6 novembre 2006 montre Nick Guest, un spécialiste en déminage, qui inspecte une bombe à sous-munitions lâchée par Israël sur le Liban, près du village de Ouazaiyeh, lors du conflit opposant l'État hébreu au Hezbollah.

Navire de croisière attaqué



THE ASSOCIATED PRESS

Le M/S Nautica, un navire de croisière de grandeur moyenne, selon les standards actuels, a été attaqué par des pirates somaliens, alors qu'il naviguait entre ce pays et le Yémen. Après avoir essuyé des coups de feu, le capitaine a ordonné aux passagers de s'abriter à l'intérieur avant de pousser les machines. Le Nautica est ainsi parvenu à distancer ses poursuivants. Il est ici photographié lors d'une escale à Oman.

Les aéroports rouverts en Thaïlande

MICK ELMORE
THE ASSOCIATED PRESS

BANGKOK, Thaïlande — Le premier vol commercial en une semaine s'est posé hier à Bangkok, où les opposants au gouvernement thaïlandais ont mis un terme à l'occupation des deux principaux aéroports du pays, proclamant leur victoire après la décision de la Cour constitutionnelle d'évincer du pouvoir le premier ministre contesté.

Plus de 300 000 voyageurs bloqués dans le pays depuis la semaine dernière peuvent désormais espérer un départ prochain avec l'arrêt de l'action des militants de l'Alliance du peuple pour la démocratie (APD), et la fin de facto d'une crise qui a déjà porté un coup à l'industrie touristique, secteur essentiel pour l'économie thaïlandaise.

Un premier vol de la Thai Airways a atterri peu après 14 h locales à l'aéroport international de Bangkok-Suvarnabhumi, à environ deux kilomètres des principaux bâtiments, en provenance de Phuket (sud). Des employés de la compagnie rassemblés sur le tarmac ont applaudi à la sortie des passagers de l'appareil alors que des taxis attendaient pour conduire les voyageurs dans la capitale.

Le premier vol international, à destination Sydney, a quant à lui décollé quelques heures plus tard, et devait être suivi par d'autres, six en tout, vers New Delhi, Tokyo, Francfort, Séoul et Copenhague. En temps normal, l'aéroport de Suvarnabhumi, qui a ouvert ses portes en 2006, accueille les vols d'une centaine de compagnies, qui desservent 184 villes dans 68 pays.

La Thaï Airways a par ailleurs prévu de reprendre son programme total de 30 vols par jour à l'aéroport de Bangkok-Don Muang (vols intérieurs) aujourd'hui.

Les autorités, qui avaient dans un premier temps envisagé de rouvrir Suvarnabhumi le 15 décembre, ont avancé la date à vendredi puis l'ont fixée à mercredi, après le départ rapide des manifestants anti-gouvernementaux des deux aéroports.

D'après Vudhibhandhu Vichairatana, président des aéroports de Thaïlande, aucun dommage n'a été relevé lors d'une première inspection de Suvarnabhumi. En outre, aucune arme ni aucun engin explosif n'a été découvert.

Tour de globe

Richardson nommé au Commerce

CHICAGO — Il avait été pressenti pour la vice-présidence et le poste de chef de la diplomatie américaine. Finalement, le gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson, vétéran de l'ère Clinton, a été désigné secrétaire au Commerce hier par Barack Obama.

Il a été présenté comme un «éminent diplomate» qui, grâce à son expérience, «a vu sous pratiquement tous les angles ce qui fait marcher notre économie et ce qui l'empêche de mieux fonctionner», a affirmé le président-élu.

Mumbai: le Pakistan sous pression

NEW DELHI — Les autorités indiennes et américaines ont mis sous pression le Pakistan hier, à l'occasion de la visite à New Delhi de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, qui a appelé le pays à coopérer dans l'enquête après les attentats meurtriers commis la semaine dernière à Mumbai (ex-Bombay).

Les États-Unis espèrent que tous les «gouvernements responsables» vont apporter leur aide dans le cadre des investigations», a déclaré Mme Rice.

Otage français libéré

COMPIEGNE — Le président Nicolas Sarkozy a annoncé hier la libération du Français Dany Egreteau, enlevé il y a un mois en Afghanistan alors qu'il travaillait pour une organisation humanitaire.

«Le Français, qui travaillait pour la petite ONG Solidarité Laïque, avait été enlevé le 3 novembre dernier par des hommes armés en plein Kaboul.

Un autre humanitaire avait réussi à échapper aux ravisseurs lors de ce kidnapping. Un membre des renseignements afghans, qui tentait de s'interposer, a été tué par les assaillants.

— The Associated Press

À l'assaut des chasseurs de baleines



THE ASSOCIATED PRESS

L'actrice américaine Daryl Hannah pose en compagnie du capitaine Paul Watson, de la Société de conservation Sea Shepherd, dont le navire a appareillé hier de Brisbane en Australie, pour traquer les baleiniers japonais dans les eaux de l'Antarctique. L'actrice participe à l'expédition.

Le nouveau J.K. Rowling en librairie

SONIA SARFATI

MONTRÉAL — C'est aujourd'hui la sortie mondiale des *Contes de Beedle le barde* de J.K. Rowling... même s'il est depuis plusieurs jours déjà en tête des ventes sur amazon.ca.

Le titre sonnera une cloche chez les millions de lecteurs de la saga « Harry Potter »... puisqu'il en question dans *Harry Potter et les reliques de la mort*, le dernier des sept tomes de la série: le professeur Dumbledore en a légué un exemplaire original à Hermione, qui lit une des histoires, Le conte des trois frères, à Harry. Ils y trouveront des indices qui les guideront dans leur ultime combat contre l'infâme Voldemort.

Publié en version française par Gallimard, ce petit bouquin de 128 pages regroupe cinq contes (outre *Le conte des trois frères*, on y retrouve *Le sorcier et la marmite sauteuse, La fontaine de la bonne fortune, Le sorcier au coeur velu et Babitty Lapina et la souche qui gloussait*) qu'aurait écrit Beedle le barde et qui sont l'équivalent, chez les enfants sorciers, des *Blanche-Neige et Belle au Bois dormant chez les petits Moldus*.

Originellement, *Les contes de Beedle le barde* a été publié en 2007, en sept exemplaires calligraphiés et illustrés par J.K. Rowling, sur papier luxueux et reliés de cuir serti de pierres précieuses. Six de ces livres étaient destinés à ses proches. Le dernier a été vendu aux enchères chez Sotheby's, à Londres, afin d'amasser des fonds pour Children's High Level Group.

Fondée en 2005 par la romancière, cette association a pour but l'amélioration du sort d'enfants maltraités en particulier ceux d'Europe de l'Est, abandonnés dans des établissements où ils grandissent dans l'isolement et en l'absence d'affection, d'éducation et de soins élémentaires. C'est amazon.com qui a emporté la mise, versant pour cela près de 4 millions, un record pour un manuscrit de littérature moderne et pour un texte de littérature jeunesse.

Tous les droits d'auteur de J.K. Rowling, dont la série «Harry Potter» s'est actuellement vendue à 400 millions d'exemplaires en 67 langues, sur la vente des *Contes de Beedle le barde* iront d'ailleurs aussi au CHLP. *(La Presse)*

ENVOYEZ VOS COMMENTAIRES SUR CE SUJET À

redaction@latribune.qc.ca



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Faire vivre un orchestre de salsa à partir de Sherbrooke, c'est tout à fait possible, comme le prouve Habana Café depuis sept ans. Le collectif de neuf musiciens a vu naître un nouvel engouement depuis la sortie de son premier album, Vengo de mi Cuba. Michel Ouellet et Julian Gutierrez sont prêt pour le chant du cygne de l'actuelle tournée, mais ce sera pour mieux repartir dès février 2009.

Prêt pour l'opus 2

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les musiciens de Habana Café étaient si contents, en été 2007, d'avoir dans leurs mains leur première rondelle autoproduite qu'ils n'ont pas pensé à la suite des choses. Par exemple, trouver un distributeur ou même une étiquette de disques. Mais maintenant qu'ils sont prêts à réaliser l'opus 2, un petit coup de pouce ne serait pas de refus.

«Nous étions déjà très heureux de vendre nos albums après nos spectacles: les gens nous l'avaient demandé tellement souvent! Le magasin Archambault de Sherbrooke nous a aussi donné un bon coup de main et en a vendu une ou deux centaines. Le brouhaha de la tournée a monopolisé notre esprit», explique le percussionniste Michel Ouellet.

L'année 2007 a en effet été bien remplie pour ce nonette de musiciens dont huit habitent l'Estrie et trois sont originaires de Cuba. Même si les mémorables vendredis soirs d'été qu'ils ont eus pendant quatre ans au Café du Palais ne sont pas revenus en 2008 (la terrasse était comble et les danseurs s'en donnaient à coeur joie), ces caféinomanes havanais ont vu s'ouvrir les portes de nombreux festivals cette année, notamment les Francos-Folies de Montréal,

> « Avant de commencer la réalisation, nous allons faire quelques démarches pour voir s'il ne serait possible de trouver une étiquette ou un distributeur. »

«Aujourd'hui, pour le deuxième album, on ne dirait pas non à un peu de soutien. Avant de commencer la réalisation, nous allons faire quelques démarches pour voir s'il ne serait possible de trouver une étiquette ou un distributeur.»

Les chansons, elles, sont pratiquement prêtes. Plusieurs figurent déjà dans le spectacle. Les autres emplissent la caboche du directeur musical Julian Gutierrez. «Il y en a, explique-t-il, que nous n'avions pu mettre sur l'album, faute d'espace, et d'autres qui sont arrivées par la suite. Le nouvel album sera donc à nouveau composé entièrement de pièces originales.»

«Peut-être allons-nous faire une exception avec notre version salsa de *La bohème*, que les gens aiment bien entendre. C'est toujours un *hit* quand on joue ça! Et il y aussi notre *I Will Survive*!»

La chance d'être à Sherbrooke

La solidarité des musiciens de Habana Café, qui jouent ensemble depuis sept ans, ne se dément pas avec les années. «Plusieurs ont passé dans le groupe au début, mais depuis quatre ans, un seul a quitté, notre timbalier Manuel Tremblay. François Mercier, de Montréal, l'a remplacé. Il a étudié à Cuba, il parle l'espagnol comme un Cubain, il danse et chante comme un Cubain et nous donne beaucoup de son énergie», rapportent Michel et Julian.

Il n'est pas impossible qu'un dixième larron rejoigne la bande. «Avec un troisième percussionniste, un joueur de bongos, nous serions vraiment une formation complète de salsa. C'est possible à neuf, mais quand on regarde les grands groupes de musique cubaine, dix est souvent un minimum. Ça peut aller jusqu'à 16 ou 17 musiciens. Nous avons souvent eu des *bongoceros* invités...»

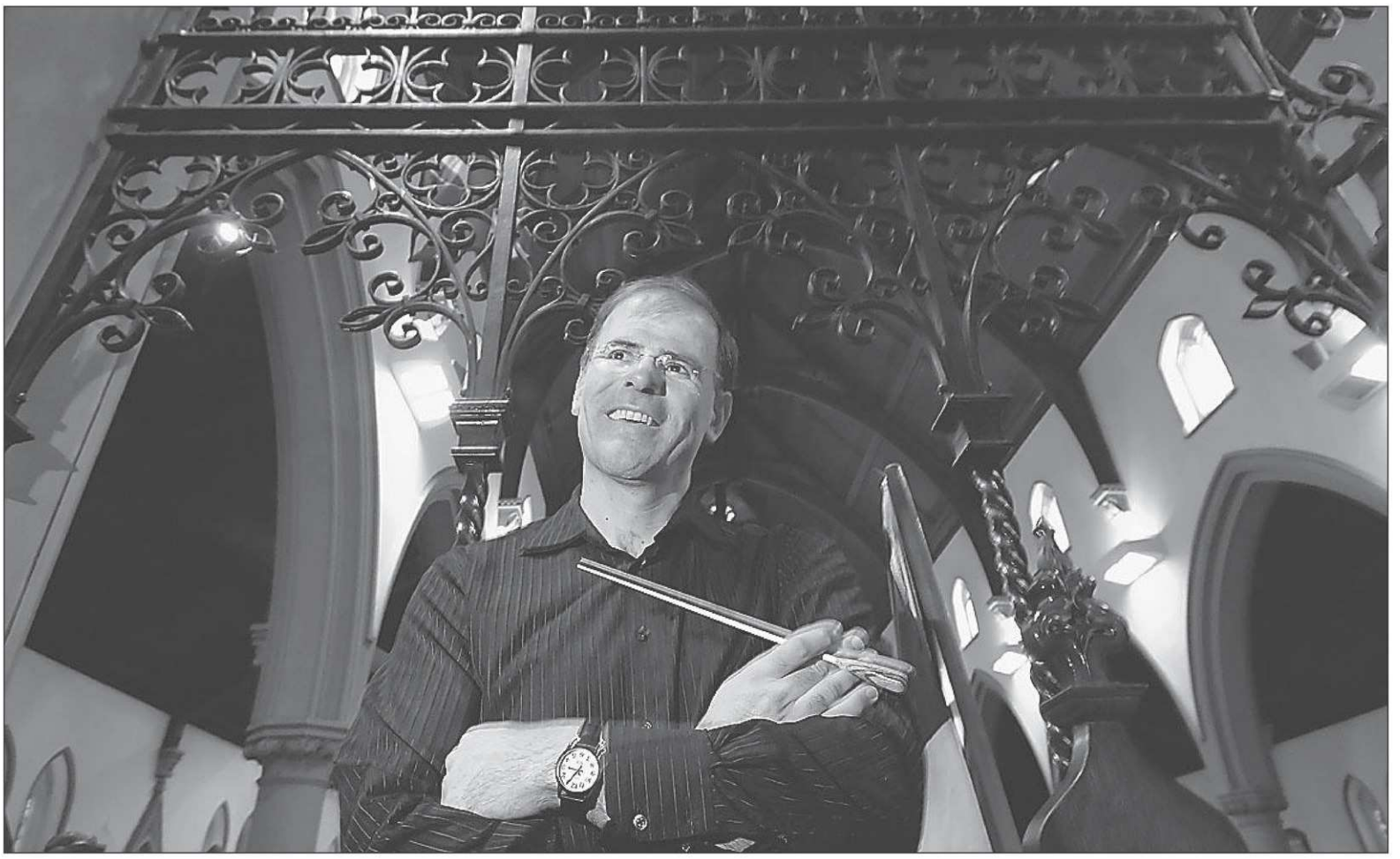
En fin de compte, Michel Ouellet et Julian Gutierrez considèrent comme un avantage le fait de ne pas être établi à Montréal. «Nous n'avons pas eu le choix de nous exporter dès le début, d'engager un agent pour faire les contacts avec les festivals. À Montréal, nous serions sans doute confinés à la ville, où il y a plus de compétition. Il y a plus de bars, mais c'est moins payant.»

De toute façon, Julian Gutierrez et ses deux autres coéquipiers originaires comme lui de Cuba considèrent que leurs six acolytes québécois n'ont absolument rien à envier aux Cubains pure laine. «Ils sont tellement bien intégrés qu'on ne voit pas de différence», lance-t-il en riant.

«Nous sommes très heureux de finir notre tournée à Sherbrooke, mais dès 2009, nous revenons avec du nouveau répertoire», ajoute Michel Ouellet.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Habana Café
Vendredi 5 décembre, 20 h 30
Vieux Clocher de Sherbrooke
Entrée: 17,50 $
Billetterie: 819 822-2102



ARCHIVES, LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Après quatre années et demie à la tête de l'ensemble vocal Amadeus, le chef François Panneton tire sa révérence. Déjà à la tête de quatre autres choeurs, ce fils de Sherbrooke vivant à Montréal se dit comblé de son expérience.

Un concert d'adieu pour François Panneton

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si son coeur avait décidé, François Panneton aurait gardé sans hésiter l'ensemble vocal Amadeus. Des cinq choeurs qu'il dirige, c'est celui qui lui procure le plus de satisfaction. «Les choristes connaissent bien la musique. Pour un chef de choeur, c'est très stimulant. Quand les chanteurs répondent vite, on peut aller plus loin.»

Mais c'est la tête qui a décidé. À sa charge de travail déjà imposante s'ajoutait la route à parcourir entre Montréal et l'Estrie. Et on se souvient combien l'hiver dernier a été enneigé! «Mes parents seront tellement heureux que je reste à la maison les jours de tempête! Ils s'inquiètent encore beaucoup, mes parents...» dit le chef de 49 ans, originaire de Sherbrooke et vivant dans la métropole depuis plusieurs années.

«Mais il faut dire aussi que j'ai le don de me donner du travail», reconnaît-il en riant. Un exemple: il avait délaissé un choeur d'église le printemps dernier... mais n'a pu dire non à une autre église cet automne.

Sa charge de travail se retrouve aussi dans sa quasi-obsession à arranger et réarranger les partitions. Son dernier concert avec Amadeus ne fera pas exception. Les choristes voulaient des noëls traditionnels qui se démarquent.

D'accord, a-t-il répondu. Troquons le piano et l'orgue pour un quintette à cordes. Mais devinez qui a dû transposer la partition d'orgue pour le quintette? Et qui a réarrangé les voix dans chacun des couplets pour que ces derniers ne deviennent pas répétitifs?

La part des anges

«Je reçois d'ailleurs de plus en plus de commandes comme arrangeur», dit celui qui a retenu pour dimanche des chants de Noël faisant la part belle aux anges: ceux qui paraissent en rêve (*Trois anges sont venus*), ceux qui annoncent la joie (*La cloche de Noël*), ceux de la crèche (*Entre le boeuf et l'âne gris*) et du paradis (*Ave maris stella*)... Les choristes ont aussi accepté un nouveau défi: celui de chanter par coeur.»

«Pendant que je dirigeais les choristes d'Amadeus, je terminais ma maîtrise en direction chorale à l'Université de Sherbrooke. C'est avec eux que j'ai pu faire évoluer ma technique, développer mon langage et ma gestuelle. Avec eux, je suis allé plus loin et j'ai pu devenir un meilleur musicien. J'ai noué de vraies amitiés et je les remercie chaleureusement.»

VOUS VOULEZ Y ALLER

Trois anges sont venus
Dimanche 7 décembre, 15 h
Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
905, rue de l'Ontario
Entrée: 20 $ (étudiants: 10 $)
Billetterie: 819 346-2343

NOËL sur d'autres VOIX

Deux ensembles vocaux de la région s'uniront pour présenter une oeuvre majeure du répertoire choral, le *Gloria* de John Rutter. Équi Vox de Sherbrooke et l'Escaouette d'Asbestos seront dirigés par Chantal Boulanger. *Noël huron, Adeste Fideles* et d'autres classiques seront aussi chantés. L'église de la Nativité de Jésus, 75, rue Morris, ouvrira grand ses portes, dimanche à 15 h. L'entrée est de 15 $. On se pourvoit de billets via le 819 562-0133 ou le 819 564-6350 p. 160.

/////

Dans un autre registre, les Lurons Lurettes, quatuor *a cappella*, offrira un brunch musical dimanche à 11 h, à la Maison des arts et de la culture de Brompton. C'est l'occasion de se remplir (légèrement) la panse et les tympans, avec des plaisirs gustatifs et audibles tels *Sainte nuit* et *C'est l'hiver*. Réservation obligatoire au 819 846-1122. Entrée: 20 $.

/////

Le 26e concert de Noël de l'Harmonie de l'Estrie carillonnera samedi à l'église Saint-Patrice de Magog. Le programme de noëls traditionnels aura quand même quelques particularités: la présence de la soprano Stéphanie Piercey, des pièces d'inspiration judaïque et sud-américaine, des éléments multimédia et un conte musical pour enfants. Tout ça pour 6 $. Vous en saurez plus au 819 569-0319 ou au 819 432-6663.

/////

Deux autres choeurs pour le prix d'un: l'Ensemble vocal de l'Université de Sherbrooke et son nouveau chef Robert Ingari ont invité leur homonyme du Cégep de Sherbrooke dirigé par Chantal Boulanger. Quant au programme, on ne rit plus: les plus belles cantates de Vivaldi, Buxtehude et Durante. Du baroque bien soutenu par un orchestre à cordes. C'est demain à 20 h, à l'église St. Patrick de Sherbrooke. Entrée: 5 $. Information au 819 821-8000 p. 63120.

G55 BINGO Abénaquis
SUPER BINGO
25 000$ en prix
Samedi 6 décembre
Ouverture des portes : 14 h 00
Vente de cartes à compter de: 16 h 00
Un chèque-cadeau de 5 $ sera remis à tous les clients présents sur place!
55, rue Abénaquis, Sherbrooke
819 573-0299
No permis : DEM 2008 05 000 703
DEM 2008 05 000 706
268531

Camelot de la semaine
La Tribune
Cette semaine, La Tribune remercie spécialement
PAUL BÉLANGER
de Sherbrooke,
pour l'excellent service qu'il offre à ses clients.
Félicitations!
Il se mérite un chèque-cadeau d'une valeur de
20$
chez Mikes.
RESTAURANT MIKES RESTAURANT
262715

AGATHE CLÉRY

Mauvais numéro pour Anthony Kavanagh

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — D'une certaine manière, Anthony Kavanagh n'a pas eu de chance. Même si par ailleurs presque tout lui réussit ces jours-ci.

Pour son premier grand rôle au cinéma, il semblait avoir tiré le gros lot: le sixième long métrage d'Étienne Chatiliez, gros budget de 22 millions d'euros (35 millions $), et l'occasion de donner la réplique à Valérie Lemercier. Mais finalement, *Agathe Cléry*, sorti hier dans 500 salles en France, ne fera pas date dans la filmographie du réalisateur de *Tatie Danielle* et *La vie est un long fleuve tranquille*.

«Ce premier rôle masculin, un vrai rôle qui n'était pas seulement celui du Noir de service était une occasion énorme, nous répétait hier après-midi au téléphone Anthony Kavanagh alors que les chiffres d'audience du film n'étaient pas encore connus. Chatiliez et Lemercier ont cette qualité rare en France de plaire à la fois aux intellos et au grand public. La majorité des films d'Étienne Chatiliez sont devenus des objets cultes et ont attiré entre 3 et 5 millions de spectateurs. Valérie Lemercier est une grande vedette populaire qui a une cote de sympathie très forte chez les cinéphiles...»

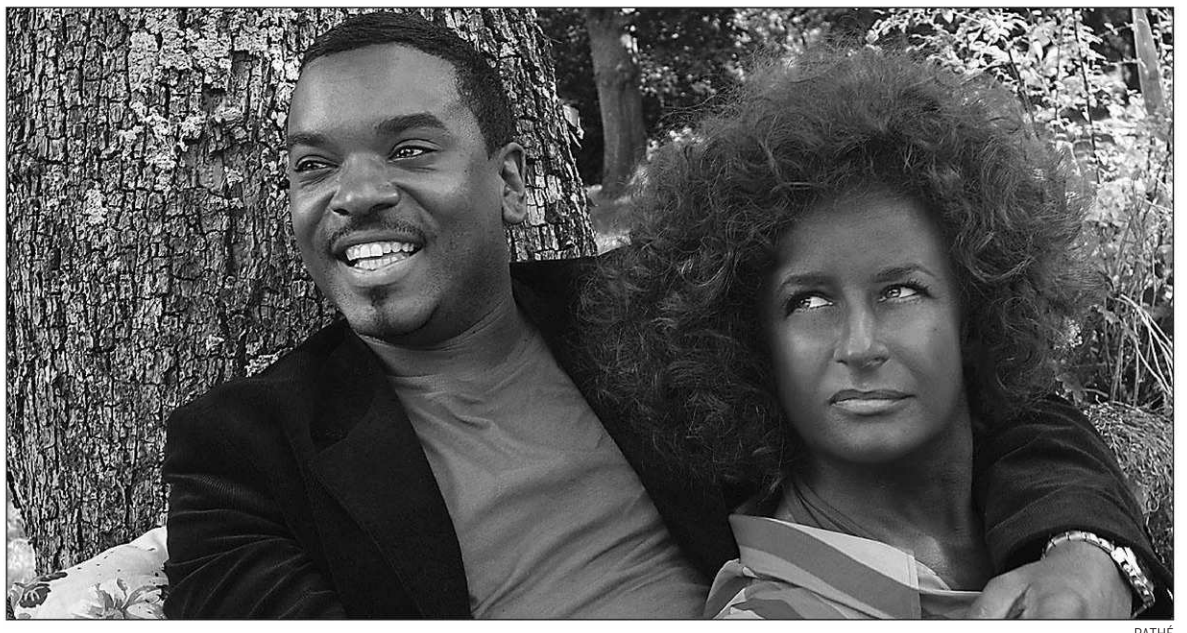
Cela se vérifie à l'occasion de la sortie de cette comédie à moitié sociale et à moitié musicale, qui ne réussit pas à donner un tout cohérent. Le film est une fable sur le racisme contemporain: Agathe Cléry, jeune et ambitieuse directrice de marketing, par ailleurs quelque peu raciste, est atteinte de la rarissime maladie d'Addison, qui la transforme en Noire. Par souci de légèreté, Chatiliez a décidé de traiter ce sujet grave sur le mode de la comédie musicale.

Mis à part un quotidien économique de Paris, *La Tribune*, et deux journaux suisses, dont *Le Matin*, qui sont louangeurs, il faut constater que la critique française est globalement mauvaise. Le populaire *France-Soir* se contente d'inviter les spectateurs à «juger par eux-mêmes».

Anthony Kavanagh, qui n'apparaît qu'au troisième tiers du film mais joue un rôle capital dans l'histoire, a droit ici et là à des coups de chapeau pour sa composition «impeccable». Et un numéro spectaculaire de flamenco avec l'héroïne.

Le Québécois, de son côté, pourra regretter de ne pas avoir tiré le bon numéro pour ce premier grand rôle au cinéma. Mais il aura peu perdu et de toute manière gagné encore un peu plus en visibilité. À un moment où tout lui sourit, il terminait le tournage d'un téléfilm en trois épisodes pour Canal +, avant d'entamer une fiction pour France Télévision où il incarne un GI américain à la libération de la France. Tout en continuant à tourner à un train d'enfer en Suisse et en France avec le nouveau spectacle que les Québécois ont pu voir en octobre. Et deux mois de représentations au théâtre du Gymnase à Paris, à partir du 10 janvier.

Sans oublier qu'il avait, par une coïncidence ironique, un second film parmi les sorties de la semaine en France *Madagascar 2*, où il double... le zèbre Marty. *(La Presse)*



PATHÉ

Dans le film *Agathe Cléry*, Valérie Lemercier interprète le rôle d'une jeune et ambitieuse directrice de marketing un peu raciste, qui est atteinte de la rarissime maladie d'Addison, qui la transforme en Noire. Anthony Kavanagh lui donne la réplique.

Une chanson de McCartney sur le coffret DVD du 400e

RICHARD THERRIEN

QUÉBEC — Oubliez pour l'instant une parution en DVD du spectacle de Paul McCartney sur les plaines d'Abraham. Seulement une chanson de la légende des Beatles sera disponible dans un coffret intitulé *Nos souvenirs du 400e: Québec 1608-2008*, qui sera lancé aujourd'hui à Québec.

Il s'agit de la chanson *Birthday*, issue de l'album blanc des Beatles, que McCartney avait dédiée au 400e de Québec durant le spectacle. Cette unique chanson sera incluse dans une portion d'une quinzaine de minutes consacrées aux coulisses du spectacle et à l'ensemble de cette journée mémorable, telle que couverte par les grands médias.

Producteur de la captation du spectacle pour la télé payante, le président du Groupe Archambault, Pierre Marchand, a tenté de négocier la mise en vente du spectacle complet, mais s'est buté à un «not negotiable» de la part des producteurs de McCartney.

Outre ce segment, le coffret contenant deux DVD et un CD offre un documentaire d'une quarantaine de minutes retraçant les différentes étapes du 400e, et couvrant huit grands événements, dont le spectacle Rencontres, le Moulin à images et le spectacle de Céline Dion. Cette portion du DVD est réalisé par Johanne Mercier, reconnue pour son travail à *Musicographie* à MusiMax. *(Le Soleil)*

LE BOSTON BAR
présente
les jeudis « dance »
de 16 h à 20 h,
avec prix spéciaux
de 21 h à 23 h 30, « band live »



4 décembre



11, 18 décembre

1665, King Ouest
Sherbrooke
819 823-2070
267630

10 ANNIVERSAIRE
BRASSERIE lac BROMPTON
LA PLACE des cantons de l'est

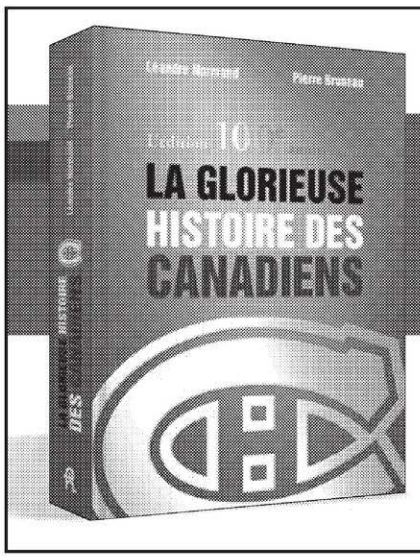


Réservez pour vos partys des Fêtes!
Quelques places encore disponibles les jeudis soirs.
MUSIQUE LIVE Entrée libre

4 au 6 déc.
11 au 13 déc.
BAD BOY



18 au 20 déc.
NO STRESS
310, Côte de l'artiste
St-Denis-de-Brompton
819 846-6226
www.brasserielacbrompton.com
267695



Grâce à LaTribune LES ÉDITIONS DE L'HOMME

15 personnes chanceuses recevront ce livre

Le livre indispensable de tous les partisans des Canadiens!
824 pages avec plus de 900 photos.
De 1909 à 2009, pour chaque saison:
L'alignement des équipes, les récipiendaires des trophées et le classement final.
Découvrez tous les détails des 24 coupes Stanley.

Pour participer,
vous n'avez qu'à remplir ce coupon de participation et le poster à:
CONCOURS LA TRIBUNE
LA GLORIEUSE HISTOIRE DES CANADIENS
C.P. 250 SUCC. PLACE DE LA CITÉ
SHERBROOKE, QC, J1H 5B5
LaTribune

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Tél. rés. ..... bur. .....
Nommez trois journalistes de *La Tribune* : .....

Tirage le jeudi 11 décembre à 11 h
270201

BRAULT & MARTINEAU

On s'occupe de vous

10 grands magasins
braultetmartineau.com

RABAIS EXCEPTIONNELS

SUR TOUS LES MOBILIERS DE SALON INCLINABLES†



Mobilier de salon inclinable
Livraison gratuite

Causeuse. . . . . **21,36$***/mois ou **769$**
**RABAIS DE 270$** Rég.: 1039$

Fauteuil . . . . . **16,64$***/mois ou **599$**
**RABAIS DE 190$** Rég.: 789$

Table de bout. . . . .**7,47$***/mois ou **269$**
Table de centre . . .**8,03$***/mois ou **289$**
Étagère . . . . . .**10,53$***/mois ou **379$**

Quantités limitées

22^{19}**$*** **/mois ou 799$** **Sofa**

36 versements sans intérêt* jusqu'en décembre 2011

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers



RABAIS DE 190$
Rég.: 839$ Sofa

Mobilier de salon inclinable

Fini deux tons
Livraison gratuite
Causeuse . . . . . **16,64$***/mois ou **599$**
**RABAIS DE 220$** Rég.: 819$
Fauteuil . . . . . **11,92$***/mois ou **429$**
**RABAIS DE 130$** Rég.: 559$

Ensemble étagères 2 morceaux
13,31$***/mois ou **479$
Table de bout
3,58$***/mois ou **129$
Table de centre
4,69$***/mois ou **169$

Quantités limitées

18 03$*/mois ou 649$ Sofa

Fauteuil berçant et inclinable
Revêtu d'un tissu très résistant
Aussi offert en bleu
Livraison gratuite

10 81$*/mois ou 389$



Protégez votre investissement

Demandez tous les détails à l'un de nos experts en magasin.

Tissu
Notre programme de protection pour le tissu MagiSeal, contient une formule unique qui offre une protection supérieure et plus durable contre les taches. Notre programme de protection pour le tissu est la solution idéale.

Cuir
Avec les soins appropriés et un entretien régulier, vous allez profiter de vos meubles en cuir encore plus longtemps. Notre programme de protection pour le cuir est la solution idéale.

Bois
Pour que le bois de vos meubles conserve sa beauté et son lustre procurez-vous notre trousse spéciale de traitement.



Fauteuil berçant et inclinable avec assises revêtues de cuir
Livraison gratuite

15 25$*/mois ou 549$



RABAIS DE 100$
Rég.: 999$ Sofa

Mobilier de salon inclinable à dossier haut
Livraison gratuite
Causeuse. . . . . **23,58$***/mois ou **849$**
**RABAIS DE 100$** Rég.: 949$
Fauteuil . . . . . **16,64$***/mois ou **599$**
**RABAIS DE 150$** Rég.: 749$
Ⓐ Étagère 2 morceaux. . . **12,19$***/mois ou **439$**
Table de bout. . . . . **4,14$***/mois ou **149$**

Table de centre
5,53$***/mois ou **199$
Tapis 163 x 234 cm (64 x 92 po)
11,64$***/mois ou **419$
Lampe de plancher
8,03$***/mois ou **289$ ch.
Ⓑ Tour de rangement
5,53$***/mois ou **199$

24 97$*/mois ou 899$ Sofa

braultetmartineau.com

Livraison gratuite ** *7 jours sur 7*
***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin*



HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

SHERBROOKE

3950, boul. Josaphat-Rancourt
(Plateau St-Joseph)
Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Offre en vigueur du lundi 1er décembre au dimanche 7 décembre 2008. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés

***Termes** et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais :			
Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de :	250$	500$	1000$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	4,01$	8,01$	16,03$

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
8296,96	712,08	79,78 ¢ US	8591,69	870,74	1492,38	768,80	46,79
-30,85	-19,02	-0,16	172,60	21,93	42,58	-12,50	-0,17

SELON L'INVESTISSEUR STEPHEN JARISLOWSKY

Harper devrait investir massivement dans l'économie

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le premier ministre Stephen Harper commet une «erreur» en ne lançant pas un programme massif d'investissements pour aider à relancer l'économie canadienne, a déploré hier l'investisseur vedette Stephen Jarislowsky.

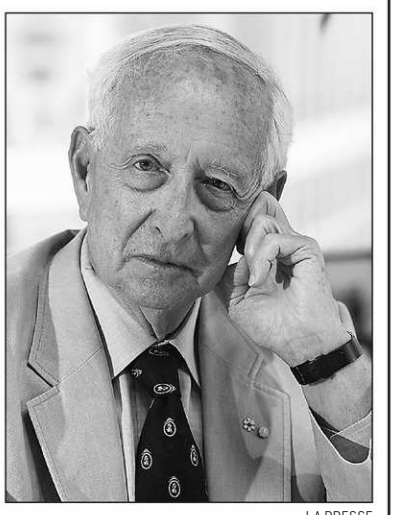
«Contrairement à (ce que propose) M. Harper, si vous ne dépensez pas de manière substantielle et que vous n'imprimez pas des sommes énormes d'argent, vous allez empirer la récession, alors il faut le faire», a déclaré le président de la firme Jarislowsky Fraser dans un discours prononcé à la tribune de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Même s'il dit ne pas vouloir se mêler de politique, M. Jarislowsky n'a pas pu s'empêcher de s'en prendre au chef conservateur. Selon lui, M. Harper a fait «la chose la plus stupide qu'il aurait pu faire dans une démocratie» en menaçant de couper le financement public des partis fédéraux. Les conservateurs doivent tendre la main aux partis d'opposition et mettre en place un gouvernement de crise, puisque la situation est, à ses yeux, «urgente». Pour lui, déclencher de nouvelles élections serait une «folie».

«J'aimerais voir un gouvernement de coalition, comme on le voit pendant les périodes de guerre, pour résoudre les problèmes économiques qui existent aujourd'hui, a-t-il affirmé. Qu'on mette de côté les bagarres politiques pendant cette période.»

Stephen Jarislowsky ne sait pas combien Ottawa et les provinces devront injecter pour stabiliser l'économie. Mais il estime que la somme de 30 milliards $ avancée par des stratèges libéraux n'est qu'une «bagatelle» face aux problèmes à résoudre.

Contrairement à bien des politiciens, il ne craint pas vraiment l'émergence de déficits «structurels». «Il faut d'abord renflouer ce qui existe pour ne pas l'empirer, a-t-il expliqué. C'est ça le problème. Et il n'y a personne qui peut faire ça à part le gouvernement.»


LA PRESSE
Stephen Jarislowsky

Une dépression

Selon le financier, le monde n'est pas simplement entré dans une récession, mais bien dans une «dépression» qui s'étirera sur plusieurs années. Conséquences à prévoir: pertes d'emplois massives et déflation.

Comme plusieurs consommateurs et entreprises sont lourdement endettés, ce ne sont pas des baisses de taux d'intérêt qui les feront ouvrir leurs goussets, a-t-il avancé, d'où l'importance des investissements gouvernementaux. L'économie ne reprendra du poil de la bête que lorsque les niveaux d'endettement auront reculé.

«L'immobilier canadien est probablement surévalué de 30 pour cent à l'heure actuelle», a calculé M. Jarislowsky, tout en reconnaissant que la situation était beaucoup moins grave au Canada que dans le reste du monde. Pour le gourou montréalais, la crise actuelle s'explique par la «cupidité extrême» des gens d'affaires et des investisseurs. Il se désole qu'on n'ait pas retenu les leçons des nombreux krachs passés. Il attribue cet «acte de terrorisme» économique à la politique de déréglementation mené par le président George W. Bush et Allan Greenspan, ancien président de la Réserve fédérale américaine.

Aux investisseurs qui ont relativement peu d'argent à placer, Stephen Jarislowsky recommande d'attendre que l'inflation reparte à la hausse avant de regagner les marchés des actions et de l'immobilier. D'après lui, cela pourrait prendre trois ans, peut-être plus. Entre-temps, «l'argent liquide est roi», se plaît-il à répéter.

SELON REMAX

Les prix des maisons vont chuter d'environ 5% en 2009

BRENDA BOUW
LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Les prix des habitations vont chuter d'environ cinq pour cent à la grandeur du Canada d'ici la fin de 2009, alors que le ralentissement de l'économie affectera à la baisse la confiance des consommateurs, affirme le courtier en immeubles ReMax.

Les baisses les plus importantes sont prévues dans les grandes villes de la Colombie-Britannique, où les prix ont connu les hausses les plus prononcées au pays ces dernières années, ainsi que dans les villes manufacturières du sud-ouest de l'Ontario, touchées par les pertes d'emplois des secteurs de l'automobile et de la fabrication.

Certains économistes croient que ces prédictions sont trop conservatrices, estimant que les prix des logements vont plutôt baisser de quelque 10 pour cent à travers le pays rien que l'an prochain, avec d'importantes baisses en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Dans un rapport rendu public hier, ReMax indique que le prix moyen des maisons au Canada a diminué par rapport au record atteint en 2007, et qu'il chutera de trois pour cent cette année, à 300 000 $, puis de deux pour cent supplémentaires en 2009, à 293 000 $.

Environ 440 000 domiciles devraient changer de mains en 2008, soit une baisse de 15 pour cent par rapport au total de 520 747 enregistré l'année dernière. ReMax prédit que les ventes de 2009 resteront inchangées par rapport à cette année.

«La raison de cela est purement et simplement la confiance des consommateurs, terriblement affectée en ce moment», a indiqué Elton Ash, vice-président régional de ReMax dans l'Ouest du pays.

«Les perspectives d'emplois donnent actuellement lieu à beaucoup de questions», a-t-il ajouté.

Au Québec, le prix moyen des résidences devrait augmenter de deux pour cent à Montréal, à 262 000 $, et demeurer stable à Québec, à 204 700 $.

Les prix devraient aussi demeurer stables à Ottawa, à 292 000 $, mais diminuer d'un pour cent à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, à 165 000 $.

socpra
Société de commercialisation des produits de la recherche appliquée

NOMINATION



MADAME JOSÉE FORTIN

Le conseil d'administration de SOCPRA, la société de valorisation et de commercialisation de l'Université de Sherbrooke, annonce la nomination de Madame Josée Fortin au poste de présidente-directrice générale de Gestion Socpra inc.

Madame Fortin possède une vaste expérience acquise au sein d'entreprises privées de la région de Québec et actives dans divers secteurs d'activité tels que les télécommunications, la biotechnologie ainsi que la transformation et l'intégration du métal en feuille et des matériaux nobles. Outre une connaissance approfondie du secteur parapublic développée à titre de directrice générale et de commissaire industrielle, elle possède une solide expérience des milieux gouvernementaux et internationaux, en particulier à titre d'attachée commerciale à Beijing en Chine, ainsi qu'une expertise confirmée en développement des affaires et en négociation.

Le mandat de Madame Fortin portera principalement sur la gestion, la promotion et le rayonnement de la Société, et plus particulièrement sur la mission d'interface dévolue à la SOCPRA en matière de transfert de technologies entre les chercheurs de l'Université et les entreprises qui souhaitent en faire la commercialisation. Ses fonctions consisteront également à planifier et à organiser des activités de valorisation, et à rechercher des partenaires industriels et des investisseurs.

La nomination de Madame Fortin confirme la volonté du conseil d'administration de positionner la Société comme un partenaire essentiel à la coopération université-entreprises qui s'avère indispensable à des interactions accrues et plus efficientes de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du savoir au sein de la nouvelle économie mondiale.

269526

G 55
BINGO Abénaquis
SUPER BINGO
25 000$ en prix
Samedi 6 décembre
Ouverture des portes : 14 h 00
Vente de cartes à compter de: 16 h 00
Un chèque-cadeau de 5 $ sera remis à tous les clients présents sur place!
55, rue Abénaquis, Sherbrooke
819 573-0299
No permis : DEM 2008 05 000 703
DEM 2008 05 000 706
268530

Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	03-12-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.14	0.57	15.97%	449 283
Domtar Cp	1.90	0.10	5.56%	104 728
Shermag Inc.	0.09	-0.02	-15.00%	14 000

Indices Québec	03-12-08	Var.	Var. (%)	en 2008
Indice Québec 30	819.80	0.37	0.05%	-37.04%
Indice Québec 120	805.99	0.52	0.06%	-40.88%

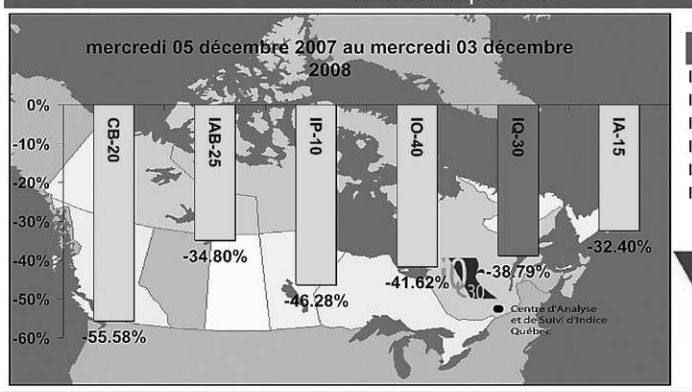
IQ-120 : Les plus fortes hausses	03-12-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Uni-Sélect Inc.	22.75	4.00	21.33%	17 591
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	42.92	1.84	4.48%	1 808 756
Quincaillerie Richelieu Ltée	16.25	0.90	5.86%	35 467
Banque de Montréal	34.68	0.80	2.36%	2 601 404
Cascades Inc.	4.14	0.57	15.97%	449 283
Corporation Financière Power	23.35	0.49	2.14%	621 226
Metro Inc.	33.84	0.39	1.17%	301 617
Banque Royale du Canada	38.25	0.35	0.92%	5 492 260
Groupe SNC-Lavalin Inc.	33.18	0.35	1.07%	1 611 663
Goodfellow Inc.	6.75	0.35	5.47%	2 100
Power Corporation du Canada	20.90	0.33	1.60%	1 259 931
IPL Inc.	1.60	0.32	25.00%	11 630
Transcontinental Inc.	10.53	0.29	2.83%	84 956
Groupe Optimal Inc.	1.10	0.28	33.77%	12 466
Héroux-Devtek Inc.	3.80	0.20	5.56%	30 695

IQ-120 : Les plus fortes baisses	03-12-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Les Industries Dorel	22.15	-2.07	-8.55%	112 939
Quebecor Inc.	14.14	-1.71	-10.79%	317 015
Molson Coors Brewing Company	51.23	-1.32	-2.51%	1 525
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	18.71	-1.31	-6.54%	1 857 188
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	24.60	-1.26	-4.87%	462 173
Cogeco Câble Inc.	29.31	-1.00	-3.30%	104 570
Velan Inc.	10.05	-0.84	-7.71%	5 400
Industries Lassonde Inc.	31.30	-0.70	-2.19%	925
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	6.05	-0.66	-9.84%	32 774
Banque Nationale du Canada	37.82	-0.57	-1.48%	1 399 948
Transat A.T. Inc.	7.58	-0.49	-6.07%	0
Boralex Inc.	6.92	-0.48	-6.49%	22 066
Stella-Jones Inc.	16.00	-0.45	-2.74%	2 460
Atrium Innovations Inc.	12.51	-0.31	-2.42%	213 039
Le Château Inc.	7.20	-0.29	-3.87%	4 754

IQ-120 : Les plus actifs	03-12-08	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	3.89	2.91%	7 688 968
BCE Inc.	21.90	-0.99%	6 777 823
Banque Royale du Canada	38.25	0.92%	5 492 260
Banque de Montréal	34.68	2.36%	2 601 404
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	18.71	-6.54%	1 857 188
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	42.92	4.48%	1 808 756
Groupe SNC-Lavalin Inc.	33.18	1.07%	1 611 663
Groupe CGI Inc.	8.80	-1.79%	1 466 593
Banque Nationale du Canada	37.82	-1.48%	1 399 948
Osisko Exploration Ltee	2.07	5.08%	1 340 697
Power Corporation du Canada	20.90	1.60%	1 259 931
Semafo Inc.	1.28	4.92%	1 143 545
Corporation Financière Power	23.35	2.14%	621 226
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	24.60	-4.87%	462 173
Cascades Inc.	4.14	15.97%	449 283

D'un Océan à l'autre ...	03-12-08	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	498.48	-2.91%	-58.53%
Indice Alberta 25	775.88	-1.44%	-46.71%
Indice Prairie 10	944.06	-1.09%	-55.97%
Indice Ontario 40	765.24	1.05%	-40.29%
Indice Québec 30	819.80	0.05%	-34.52%
Indice Atlantique 15	1190.17	-1.00%	-29.26%

Variation depuis 1 an



Indice	1 an
ICB-20	-55.58%
IAB-25	-34.80%
IP-10	-46.28%
IO-40	-41.62%
IQ-30	-38.79%
IA-15	-32.40%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

www.indicequebec.org

Un client sherbrookois de Grafikom l'a échappé belle

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un client sherbrookois de l'usine Grafikom l'a échappé belle, dans la faillite du groupe survenue le 7 novembre dernier. Il avait déjà versé la moitié du prix de sa commande, mais il a pu arrêter le chèque avant qu'il soit encaissé. Entre temps, il a dû confier ses commandes d'impression à deux concurrents.

«J'ai personnellement dû octroyer deux contrats de fabrication de jeux de cartes à d'autres firmes cette semaine, risque de rupture de stock oblige», a indiqué à La Tribune Jean-Pierre Grenier, président des Entreprises SynHeme, un concepteur et distributeur de jeux de cartes thématiques qui est en affaires depuis trois ans.

M. Grenier avait passé une commande de 8000 $ à Grafikom, le 7 novembre, et il avait versé comme c'est la norme la moitié de la somme à la signature, et il devait verser le reste à la livraison. Or, l'entreprise a déclaré faillite la journée même, un vendredi.

Dès le lundi matin, il a demandé à sa Caisse pop de faire un arrêt de paiement, et il a réussi, puisque le chèque n'avait pas encore été encaissé par le syndic.

«C'est très déplorable, souligne M. Grenier, en observant que tous n'ont certainement pas eu sa chance. «Ça ne touche pas juste cette entreprise, mais aussi les fournisseurs et les clients.»

Histoire de se diversifier, M. Grenier s'est tourné vers deux concurrents, pour faire imprimer ses cartes, l'un à Québec et l'autre en Ontario.

Aucun développement n'était survenu, hier, sur l'avenir du groupe Grafikom, dont le siège social était à Toronto. On ne sait pas si elle sera relancée (puisqu'elle était un membre rentable du groupe) ou si ses actifs seront simplement vendus. Créancière, la BMO (Banque de Montréal) tarde à prendre sa décision, de concert avec le syndic.

L'imprimerie spécialisée sherbrookoise du boulevard de Portland comptait 120 employés, dont 83 syndiqués. En tout, les huit usines du groupe fournissaient du travail à environ 700 employés au Canada, aux États-Unis et au Mexique.



FUTURE SHOP ® MD

Nous sommes déménagés!

Vendredi le 5 déc.
9 h 30 à 21 h

Samedi le 6 déc.
9 h à 17 h

Dimanche le 7 déc.
9 h à 17 h



Sherbrooke
3450, boul. de Portland
(819) 347-3275

SOLDE de grande réouverture!

Trois jours seulement!

Limite de 20 par jour.



799,99

TOSHIBA
Téléviseur à HD à ACL de 40 po
Source HD requise, telle que HD par satellite ou terminal de câble.
40RV525U CodeWEB: 10111557

1080p	3x HDMI
Véritable contraste 3 000:1	

LEGENDARY PICTURES

BATMAN et tous les personnages, noms et indices qui s'y rapportent sont des marques de commerce et © de DC Comics. ©2008 Warner Bros. Entertainment Inc. Tous droits réservés.③ Source HD requise, telle que HD par satellite ou terminal de câble.

Limite de 25 par jour.



169,99 L'ens.

SHARP Blu-ray Disc
Lecteur de disque Blu-ray
• Lecture en HD à 1080p • Conversion élévatrice des DVD à 1080p
BDHP20U CodeWEB: 10094184

Limite de 15 par jour.



49,99

OLYMPUS
Appareil photo numérique de 8,0 méga-pixels
• Zoom optique de 5x • Technologie de détection du visage
• Stabilisation numérique de l'image • Écran à ACL de 2,5 po
Rouge FE-310 CodeWEB: 10108499

Limite de 25 par jour.



Authorized Reseller
iPod touch de 32 Go
• Applications mises à jour
• Accepte jusqu'à 7 000 chansons ou 25 000 photos
• Affichage à écran large tactile multi-points de 3,5 po
iPod touch 32Go CodeWEB: 10092783

329,99
Épargnez 70$

Limite de 25 par jour.



449,99

TOSHIBA Ordinateur portatif Toshiba Satellite doté du processeur à double coeur AMD Athlon™ X2 TK-57
• Mémoire DDR2 de 1 Go et disque dur de 160 Go
• DVDRW supermultiple à double couche • Caméra pour le Web, micro
• Caméra pour le Web, micro • Lecteur de carte multimédia 5 en 1
• Windows Vista™ édition familiale Premium édition familiale
L300D-01Q CodeWEB: 10110058

Vendredi le 5 déc. à 18 h.



Venez rencontrer Marie-Chantal Toupin.
Marie-Chantal Toupin sera au magasin à compter de 18 h pour rencontrer ses fans et signer des autographes.
Événement susceptible d'être annulé. L'invitée signera des autographes selon le temps alloué. Veuillez arriver tôt. Premier arrivé, premier servi.

Dimanche le 7 déc. de 14 h à 16 h.



Venez rencontrer Carey Price.
Le gardien de but des Canadiens de Montréal, Carey Price, signera des autographes de 14 h à 16 h.
Événement susceptible d'être annulé. L'invité signera des autographes selon le temps alloué. Veuillez arriver tôt. Premier arrivé, premier servi.

Vendredi, samedi et dimanche.

Faites la file pour gagner!

Faites partie de la file ces vendredi, samedi et dimanche et gagnez un magasinage en folie de 500$ à chaque matin.

De plus, les 100 premières personnes en ligne recevront une carte cadeau gratuite de 5$, 25$ ou 50$.



Offre valide au magasin de Sherbrooke seulement. Une (1) carte cadeau de 500 $ sera remise par jour, juste avant l'ouverture du magasin au moyen d'un tirage. 100 cartes cadeaux seront remises à tous les jours. Aucun achat requis. Une enveloppe par personne, par jour. La distribution se répartira comme suit (par 100 cartes): soixante-quinze cartes cadeaux de 5 $, quinze cartes cadeaux de 25 $ et dix cartes cadeaux de 50 $.

Plus de 80 000 produits disponibles en ligne. futureshop.ca

Prix et produits en vigueur du 5 décembre au 7 décembre 2008 à votre succursale de Sherbrooke seulement. ① Prix et paiements sujets à l'application des taxes calculées à partir des prix avant rabais et crédits de programmation. Toute référence à un rabais ou un prix de solde est en comparaison avec le prix régulier chez Future Shop. ***POLITIQUE PUBLICITAIRE :*** Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations de la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. Future Shop s'engage à l'exactitude des prix, nous nous réservons le droit de corriger les erreurs. © 2008, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. Toutes références à des épargnes ou des prix soldés ne sont que des comparaisons avec les prix réguliers de Future Shop. ***INTEL® :*** Intel, le logo «Intel Inside», Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. TAUX DE CHANGE AMÉRICAIN : Le taux de change des devises américaines au moment de l'impression est de 1,15$ CA. Ceci est susceptible d'être modifié sans préavis. ② Sous réserve de l'approbation du crédit uniquement sur votre carte de crédit Future Shop. Frais annuels d'adhésion de 25$. Les achats sur futureshop.ca, et les taxes et les achats à partir de comptes commerciaux ne sont pas admissibles aux offres de financement prolongées. Les contrats de crédit promotionnels prennent fin dans l'éventualité où vous ne vous conformez pas aux modalités de l'offre ou que votre compte n'est pas en règle. Le taux d'intérêt qui s'applique au solde résiduel à la suite de l'expiration ou de la résiliation d'une promotion et aux achats qui ne font pas partie d'une offre promotionnelle est de 28,8 % par année. Le taux de crédit est de 47,13 % si vous avez choisi l'assurance FutureGuard facultative (composé du taux d'intérêt de 28,8 % et des primes d'assurance à un taux de 18,33 %). Ce qui suit est une courte explication des différentes offres promotionnelles. ***Offre « Sans intérêt, Sans paiement » :*** Taux d'intérêt annuel de 0,0 % jusqu'à 25 jours avant la date d'échéance de la promotion au moment où l'intérêt commence à s'accumuler à 28,8 % par année, mais il n'est pas appliqué si le paiement en entier est effectué avant la date d'échéance. ***Offre « Sans intérêt avec paiement minimum » :*** Les mêmes modalités que l'offre « Sans intérêt, sans paiement », excepté que le paiement minimal mensuel requis équivaut au montant le plus élevé entre 3,5 % du solde promotionnel ou 10$. ***Offre « Comme au comptant » :*** L'intérêt s'accumule à compter de la date de l'achat à un taux annuel de 28,8 % par année, mais il n'est pas appliqué si le solde est remboursé en entier avant la date d'échéance. Le paiement minimal mensuel requis équivaut au montant le plus élevé entre 3,5 % du solde promotionnel ou 10$. ***Offre « Paiements mensuels égaux, Sans intérêt » :*** les versements mensuels égaux sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans l'offre. L'intérêt n'est pas appliqué si le paiement de chaque versement mensuel est effectué avant la date d'échéance mensuelle. ***Offre « Paiements mensuels égaux avec intérêt (à 9,9 %) » :*** Un taux d'intérêt annuel de 9,9 % s'applique à compter de la date d'achat pour le nombre de mois indiqués dans l'offre. Un versement mensuel égal doit être payé avant la date d'échéance chaque mois. Voici des exemples de frais de crédit mensuels selon un taux d'intérêt de 9,9 % et une période de facturation de 30 jours en utilisant votre solde quotidien moyen : solde = 500$, frais de crédit = 4,13 $; solde = 1 500$, frais de crédit = 12,38$; solde = 3 000$, frais de crédit = 24,75$. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre Convention avec le Détenteur de carte et les informations complètes. ***POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX :*** Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10$ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10$, nous consentirons un rabais de 10$ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin.

269322

Annonces classées

Pour placer une annonce classée

819 564-2222

Sans frais **1 800 567-6955**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Interac · PAIEMENT DIRECT · MasterCard · VISA

PLUS DE **119 900 LECTEURS** PAR JOUR!

La Tribune et ***La Nouvelle*** 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec **250 000 copies** de votre annonce!

Une semaine complète dans ***La Tribune*** et ***La Nouvelle*** à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION **Rubriques 2 à 82**

LOISIRS **Rubriques 140 à 144**

MARCHANDISES **Rubriques 160 à 246**

FINANCES **Rubriques 330 à 340**

VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS **Rubriques 100 à 132**

EMPLOIS **Rubriques 150 à 152**

SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS **Rubriques 260 à 320**

SOINS DE SANTÉ **Rubriques 348 à 356**

CVENDU.ca C'EST GRATUIT !

Le site des **petites annonces** de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

À QUI LA CHANCE? Maison de ville, const. neuve 2008, 1591 rue Monti, carré Mi-Vallon. Prix rég. 140 000$, en promotion à 136 500$ tx inc. Clôture intimité arrière installée incluse, valeur de 2000$. Disponible immédiatement. **819 823-2134** en tout temps.

PRIX RÉDUIT - SUCCESSION
Arr. Jacques-Cartier. Grand bung., 3 c.c., grand terrain 10 750 pi ca. Près tous services.
Tél. : 514 774-1300

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

TRIPLEX, 181 GALT OUEST, rev. annuel: 14,148$. dép.: 2753$. Chauff. aux frais des locataires. 149,500$. Tél: 819 348-3261, après 18h ou fin de semaine.

20 TERRES, TERRAINS

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payées. Belle vue. 28 000$ et +. Prop. 819 569-7754

38 CLIN D'OEIL

BONNE FÊTE !
Mme ANNA ROUTHIER
80 ans



Ton époux, enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants xxx

270202

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1195 JARDINS-FLEURIS, grand 3½ à partir de 450$ et 4½ à partir de 500$. Libres immédiatement. 819 578-5445, 819 620-6785.

5½ - 1er ETAGE, incluant chauffage et eau chaude. Tél: 819 571-5667.

3½ FLAMBANT NEUF, style condo, très beau, bien éclairé, prêt pour décembre, 340 12e Avenue Nord, Tél.: **819 569-3410.**

3½ PCES TRÈS LUXUEUX
dans maison privée neuve, entrée lav.-séch., stat. privé. 410$/mois. Tél. : 819 563-8997.

4½, 12e AVENUE NORD
Près Cégep et 24-juin. Chauffés, eau ch., pl. flottant, entrée lav.-séch. 819 563-2847.

4½, 5½ LIBRES IMMÉD. Près des services, cégep, 24-Juin, CHUS. **819 679-1262, 819 562-2945, 819 829-0004.**

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ CH. EAU CH. FOURNIE
520$, libre immédiatement.
875 Pl. Désormeaux. **819 562-4193.**

4½ PRÈS CÉGEP et transports. Chauffage, eau chaude inclus. Libre. 575$/mois. 819 566-5709, 819 822-2596, cell.: 578-6446.

4½, REPRISE DE BAIL, beau, grand, propre, prox. de tout, place tranquille, décembre gratuit. Libre imm. 480$. Mess.: 819 580-4119.

4½, rue CHÂTEAUMONT. Vue magnifique, libre imméd. ou 1er janvier. Meublé ou non. 819 346-2732, 819 574-2643.

4½ STYLE CONDO près CHUS, entrée lav.-séch., lave-vaiss., asp. central, 2 stat., remise. 665$ Info: **819 569-4007, 819 570-0414.**

5½ 1380 rue Brulotte, rez-de-chaussée, 4 log. d'un bois flottant, remise, près CHUS, libre fin déc., 600$/mois. **819 829-1527**

5½ - 1 MOIS GRATUIT - PRIX RÉDUIT
Pl. béton, impeccable, très tranquille, style condo. Libre imméd. Tél.: **819 674-9369.**

APPARTEMENTS CHÂTELAINE
4 et 5 pces, chauffés, eau chaude.
819 569-8236, 819 432-4347

BEAU GRAND 4½ NEUF, style condo , pl. bois fr., bain sur podium, tranquille, près Hôtel-Dieu. Libre imm: 795$/mois. **819 571-3400.**

LOGEMENTS NEUFS
5½, style condo à louer avec garage intérieur près Hôtel-Dieu et piste cyclable. 845$/mois.
Info.: 819 822-9266

O. PROB
687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout inclus. Tél.: 819 563-6204.

***** SPACIEUX 4½ *****
Nouveau. Libre imméd., près cégep. 650$ / mois. **819 580-4041, 819 345-0584.**

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

LENNOXVILLE, logements neufs, 4½, 7½, style condo, entrée privé. Bureau de location: 108 Croissant Oxford, app. 105. 819 569-4977, 819 821-0770.

PROMOTION SPÉCIALE pour décembre: 1 mois gratuit sur bail d'un an. 3½, 4½, 5½, près des autobus, à Lennoxville. Style Européen. **819 823-5336, 819 791-2444**

SUPERBE 5½ neuf à sous-louer du 20 déc. au 15 août, entièrement meublé et équipé haut de gamme, élect. comprise. Rue Oxford à Lennoxville. Idéal pour étudiant. 800 $. Lucas: 418-333-2047.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1½, 2½, 3½
à partir de 385$ tout inclus
Edith, **819 821-0366**

1930 GRANDS-MONTS
2½, 3½ chauffés, éclairés.
819 823-9417.

1998 DUBREUIL
Très grands 4½ disp. imméd. Plancher flottant, 1er étage, frais peints, qualité supérieure. Près services. Pas d'animaux. **819 823-5453**
www.lesimmeublesrioux.com

1 MOIS GRATUIT! 4½, 565$/mois. près UdeS. Libre 1er janvier. Grand espace de rangement, balcon, entrée lav.-séch., eau ch. incluse. Cabanon pour vélo. 2 espaces de stat. Près tous services. 819 569-5198.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

2½ FACE UNIVERSITÉ, pour étudiant. 819 569-9530, 819 864-6030.

3½, 1er JANVIER, tout meublé, chauffé, eau chaude, électricité fournie. 819 569-4252.

367 ALEXANDRE
3½ chauffé, semi-meublé, propre. Libre. 410$/mois. J. 819 569-9725, s. 819 563-5351.

3½ À SOUS-LOUER, 355$ rien d'inclus. 819 578-9966

4½, 1er JANVIER
Bus 7 et 11, intercom, caméra, protect-incendie. Tranquille, chauffé, eau chaude, béton. 819 569-4252.

485$ - 4½ LIBRE IMMÉD., CHAUFFÉ, EAU CHAUDE. Près mont Bellevue et Université. **819 566-8328, 819 829-0678.**

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

4½ près des services. Libres imméd. **819 575-4154,** 819 846-4826, 819 572-0407

5½ DANS JUMELÉ, bois franc, boiseries, 700$/mois, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Tél. : 819 446-5957.

5½ DS TRIPLEX DÉTACHÉ, bois franc, chauffé, éclairé, air clim., très propre, tranquille, libre imméd., 750$/mois. **819 566-5185.**

APP. GALT
SECTEUR UNIVERSITAIRE
5½, eau chaude. 2705 Galt Ouest
819 575-1078, 819 566-1745

*** APP. RODRIGUE, 3½ - 4½ - 5½ ***
Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, église. Tranquille.
819 574-5604 / 819 348-2137.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

BEAU 4½ dans duplex, situé au 1452 Belvédère sud. 550 $ eau chaude et chauffage inclus. Simon: 819 432-6260.

GRAND 5½ chauffé,e au chaude, rénové, aucun tapis, entrée lav.-séch., balcon, stat., près services. Pas d'animaux. Libre. 819 829-0061.

RUE PACIFIQUE, en face du lac des Nations, 3½ chauffé, eau chaude, dans immeuble de béton. 440$/mois. Tél. : **819 563-1895**.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ DE LUXE - TOIT CATHÉDRALE, constr. neuve, insonorisé, tranquille, grand balcon + grand stat., libre imm.: 700$ **819 822-7774**

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
W.E. 819 574-7785, JOUR 819 566-6778
LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD

1½ À 6½ DISPONIBLES JANVIER
Frontenac, Gillespie, Bryant, Prospect, Dufferin, King, Cartier, Galt. 4½, 5½ rue Lafontaine, East Angus. Aussi autres grandeurs et endroits disponibles. **819 820-2286**
www.distributionsmatinales.com

1½, 2½ MEUBLÉ, 630 BOUL. J.-CARTIER N Eau ch., frais peints, pl. flottant, endroit tranquille, 325$ et 365$. Tél: 819 821-1387.

4½, 5½ - APP. PLACE ANNIE
CHAUFFÉS, EAU CHAUDE, PISCINE
670 McGregor, app. 201
819 563-4809, 819 679-5058, 819 566-1745

4½ - 5½
immeuble propre et tranquille,
615 McGregor, libres. Info: **819 437-8088.**

4½ - APP. STYLE CONDO
2630 Prospect, 105-135 Candiac.
1 mois gratuit. **819 437-8088**

4½ IMMEUBLE EN BÉTON, chauffé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Info.: 819 575-6672, 819 570 7620.

4 PCES, IDÉAL POUR PERS. SEULE chauffé, pl. bois fr, céram. Ambiance familiale, Bi-génération. Libre imm. 600$ 819 348-9089

4½ près CARREFOUR
au Faubourg du Nord
819 820-9993

4½ RUE MEZY, chauffé, eau chaude fournie. 515$/mois. Libre imméd. 819 575-4347, cell.: 819 432-3002.

5½, CARREFOUR - STYLE CONDO
dans 6 log., libre, 2 balcons, bien éclairé, grand et tranquille. 819 823-9618

5½, RÉNOVÉ, planchers bois flottant, entrée laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. 470$/mois. Rue Island. Tél.: 819 580-0888.

GRAND 4½, imm. 6 logs., pl. b. fr., asp. central, près tous services, chauff. non incl., pas d'animaux, libre 1er janv. Tél.: 819 571-0886

GRAND 6½ à sous-louer, secteur nord. Poss. de reprendre le bail en juillet. Endroit tranquille, 1er plancher d'un 6 log. 819 791-0830.

PRÈS PARC JACQUES CARTIER, 1½, 3½. 819 820-8323, 819 864-6030.

VIEUX NORD 4½ - 570$ chauffé, grandes pièces, pl. bois franc, près commodités. Libre déc. 418 575-4009.

52 APPARTEMENTS MAGOG

À MAGOG
Grands 4½ bien éclairés, rue Merry Nord, à partir de 595$ non chauffés. Libre immédiatement. 819 570-7653 ou 819 347-5669.

À MAGOG
Luxueux condos neufs, air clim., chauffage central, foyer au gaz, 5½ rez-de-chaussée, 1900 pi ca, avec garage: 1000$. 4½ 2e étage, 1100 pi ca: 750$.
Libres imm**. 819 347-5673.**

54 APPARTEMENTS BORD DE L'EAU

STUDIO, BORD DE L'EAU. Pour une personne. Libre immédiatement. Céline Beauchemin, 819 823-7474, 819 864-6823.

56 APPARTEMENTS AUTRES

EAST ANGUS 3½ - 350$, 4½ - 400$, 5½ - 450$. Entièrement rénovés, entrée lav.-séch. Face à la polyvalente. Libres. 819 563-1895.

EAST ANGUS 4½ dans duplex, chauffé, eau ch. Poss. garage. Près tous services, grand terrain, piscine. 550$/mois. 819 437-8313.

58 MAISONS À LOUER

NORD - MIAMI BEACH
Maison 1 c.c., tout inclus, disponible pour le temps des fêtes, aussi à partir du 7 février pour une période de 2 à 3 mois. Milieu francophone. 1200$/mois. Tél. : 609 771-8198.

60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

725 PLACES DESORMEAUX
4½ à partager, chauffé, eau ch., meublé. 320 $/mois. **819 345-7194**.

REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.
243222

64 CONDOMINIUMS À LOUER

BOUCHERVILLE-LONGUEUIL
De janvier à avril, meublé, tout inclus, 3 c.c., Près de tout! Tél. : 819 569-1701.

65 VACANCES, CONDOS

FLORIDE, HOLLYWOOD, 1 1/4 mi. de l'océan, 2 pces, tout meublé, spa, disp. du 10 déc. au 10 janv. 30$/jour, minimum 2 sem. Tél: 954 920-6165.

66 CHAMBRES À LOUER

869 KING OUEST
Chambre rénovée, pour personne tranquille. 30 ans et plus. 275$/mois, tout compris,
819 345-7194 / 819 820-0925

À VOIR! Superbe chambre dans maison privée, câble, buanderie, stat., non fum. Près tous services. 819 566-4035, 819 571-3131.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

735, 13e AVENUE
Local 1900 pi car, site stratégique, près des Galeries 4-Saisons. Grand stat., entre 12e et 13e avenue. Disponible mai 2009.
819 868-2713, poste 210 ou 819 571-0758

GARAGE 30 X 40, porte 12 x 12, avec mezzanine et bureau, libre immédiatement. 819 563-9732.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

LOCAL 28 X 33, PORTE 9½ X 10 pi.
Idéal pour petite entreprise. Rue Galt Est. 819 347-1148, 819 574-4468.

MINI-ENTREPÔTS
5533 boul. Bourque, Sherbrooke
5 x 10, 10 x 10, 10 x 20
819 864-6030

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

GMC 1987, 4x6, remorqueuse 454 manuelle, avec pelle à neige. Prix: 4000 $ négociable. Marchand : 450 378-5222, 450 360-9055.

PICK-UP GMC 04 Sierra SLE 4X4, tout équipé, très bon achat, 13 900$. Info.: **819 823-8812 / 819 571-1389**

102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

LE BAZAR DU PNEU
3000 PNEUS EN INVENTAIRE
819 347-4211
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE
Pneus usagés de toutes grandeurs. A partir de 20$ et + selon usure et qualité. Faites vite, 1er arrivé, 1er servi. 3525 King Est, Fleurimont.

103 PNEUS

1000 PNEUS HIVER NEUFS ET USAGÉS Toutes grandeurs, autos et camions, aussi roues usagées et pneus VTT: 15$ et plus chacun, pose et balancement gratuits à l'achat. **819 347-6652**

1 819 571-0201 Pneus usagés toutes grandeurs, 5000 km ou - . Pose et balancement 6$ et +/roue.Pour rendez-vous : 819 846-4753

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D"AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

AUBAINE
LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.
Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beaudoin
819 845-4530.

FORD THUNDERBIRD 2002
Jaune, toit dur, 25 000 km. Prix: 21 900 $ nég. Marchand. **450 378-5222, 450 360-9055**

HONDA ACCORD 2001
4 p. aut., mot. V6, t.équipée, sièges cuir, parfaite cond., 6500$. Tél.: **819 563-3747.**

PONTIAC VIBE 2005, autom. bourgogne, tout équipé, 8 pneus, fin de location 9 900$ ou meilleure offre. 819 573-5185 / 578-5185.

SUBARU IMPREZA 2006
2.5 litres, 26 000 km: 14 900$. **SUBARU FORESTER 2002,** 2.5 L, 115 000 km: 7900 $. Les 2 à traction intégrale. **819 574-4303.**

TOYOTA CAMRY SE 2009, blanc, 4 cy.l., 4 p., autom., intérieur noir, 3000 km. 26 900 $ nég. Marchand : 450 378-5222, 450 360-9055.

Besoin d'une auto?
Aucun cas refusé*
Réponse rapide.
www.creditaccorde.com
819 829-5073
* Certaines conditions s'appliquent.
269603

106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

2000 GMC JIMMY 4x4 autom., 3900$. **1993 HONDA CIVIC,** 3 portes, autom., 950$. **1999 HYUNDAI SONATA** 4 p., auotm., 1500$. **1997 FORD ECONOLINE** V8 Triton, 1000$. **1996 PONTIAC SUNFIRE 4** p., autom., 450$. **1995 FORD TAURUS,** 500$. Échange accepté. Tél. 819 349-6095.

106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

$$ ACHÈTERAIS AUTOS, CAMIONS, VTT motoneige. Bonne ou mauvaise condition. Payons comptant. Remorquage gratuit.
819 349-6095

CHEVROLET LUMINA 1996, 3.3 l., très bonne condition, 2000$.
450 532-3215.

GOLF 1996, 318 000 km: 700$
Info.: 819 566-1117 / 819 437-8736

HONDA ACCORD LX 1999
Aut., air clim., rég. vitesse, vitres électr., freins ABS, 212 000 km: 4500$. **819 565-9815.**

HYUNDAI ACCENT 1999
man., 3 p., exc. cond. + pneus d'hiver sur roues: 995$ ou meilleure offre. 819 564-6825

JETTA 1994, 2 l, man., plusieurs pièces neuves. Prêt pour l'hiver. Prix : 1500 $ ferme. Tél.: 819 832-4791, pagette 819 829-4448.

MAZDA PROTEGÉ 1999
Man., 4 portes, 150 000 km, bourgogne. Bonne condition. 2500$. Tél. : 819 823-8269.

SUNFIRE 1998, rouge, auto., 118 000 km, condition A-1, , un seul proprio., 2 950$. Info.: 819 620-6201.

114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

ENTREPOSAGE
Auto 250$, moto 100$, VR 600$
Chartierville, 819 571-5353.

124 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

5 CANOTS NEUFS: 300$/ch.
2 CHALOUPES 14 pi, neuves: 700$.
Tél.: 819 352-7560.

128 TOUT-TERRAINS

TRAÎNEAU FIBRE VERRE: 200$.
CARRIOLE 4 places 2007 sur roues: 2250$
Tél.: **819 352-7560.**

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AVANT NOËL: recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours. www.regimesplus.net 1 418 686-9960.

BARMAID AVEC EXPÉRIENCE
25 ans et plus, temps plein de jour. Faire parvenir C.V. par courriel: emploitp@hotmail.com ou laiss. mess.: 819 570-5547.

CUISINIÈRE DEMANDÉE
Avec exp., pour fin de semaine. Resto triple 2, St-Denis-de-Brompton. Tél. : **819 846-2525.**

EXXEA.COM
Ensemble la réussite est à votre portée!
Nous somme à la recherche de candidats sérieux avec ou sans expérience. Plusieurs belles occasions vous sont offertes immédiatement avec de très bonnes conditions chez des employeurs qui sont nos partenaires associés. Pour informations, 819 791-4572, par courriel : s.desjardins@exxea.com
EXXEA ACADÉMIE DES VENTES

LA LUNETTERIE FARHAT DE MAGOG est à la recherche d'une **CONSEILLÈRE** pour service à la clientèle. Poste à temps plein (32 heures) permanent. Devra être disponible les mardis et les jeudis soirs ainsi que les samedis. Formation fournie par l'employeur. Apporter C.V. à l'attention de Kathia Paradis, 297, rue Sherbrooke, à Magog.

$$$$$
Accédez à la **LIBERTÉ FINANCIÈRE**
Claude: 565-2160

SERVEUR(EUSE) SUR PLAQUE avec exp., du lundi au vendredi, de 14h à 21 h. Resto Triple 2, St-Denis-de-Brompton. **819 846-2525.**

161 CABANES À SUCRE

BASSIN 300 gallons: 500$. **BASSIN** 500 gall.: 600$. **BASSIN** 1000 gall.: 1000$. **50 BARILS** plastique: 40$/ch. **30 BARILS** galvanisés: 40$/ch. Tél.: **819 352-7560.**

162 ANIMAUX

4 JEUNES CHIOTS JACK RUSSELL
vacc., verm., carnet santé: 350$/ch.
Après 17 h au **819 845-3114**

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

ENS. LAV.-SÉCH. MAYTAG, chargement frontal; FRIGIDAIRE blanc. Tél: 819 572-0803.

POÊLE, FRIGO, LAV.-SÉCH.
À partir de 150$ du morceau. * Pièces et matelas. **Meubles Conseil: 819 346-7169**.

168 ORDINATEURS

18 ANS DE SERVICE D'ORDI À DOMICILE
Réparations, solutions internet, réseau, virus. **cdinformatique.ca** André 819 571-4071

*** CONNEC-T ***
Equipe certifiée Microsoft Professionnelle.
Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. Service à domicile.
819 346-5755 ou 819 212-0751.

184 PISCINES, SPAS

SPA 2007 6 places avec jeu de lumières, prix demandé 3800$ livraison comprise.
819 347-6663; 819 560-2191

188 CHASSE ET PÊCHE

1.50$ POMMES ET CAROTTES
218 route 216 Stoke,
1.3 km. du coin du rang 4**.**
Tél: **819 878-3077.**

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

CONTENEURS A LOUER
Transport Styve Delafontaine
Cell: 819 821-0812.

LOCATION DE CONTENEURS
10 et 20 verges. Les plus bas prix en ville.
819 562-0238

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

CENTRE DE LIQUIDATION FLEURIMONT
Liquidation à bas prix : le prix d'un ami!
2879 - 2881, rue King Est, Sherbrooke.
OUVERT jeudi / vend. de 10 h à 20 h
Samedi et dimanche 10 h à 16 h
TRÈS GROS ARRIVAGE ÉLECTRONIQUE
DVD, vidéo, TV dessous de comptoir, etc.Vêtements de grandes marques: **3/10$.** Chaussures **5$;** jouets, literie, oreillers: **5$.** cuisine. Bienvenue à tous! ****** INTERAC**** .**

228 VENTES DE GARAGE ARROND. LENNOXVILLE

CENTRE LIQUIDATION LENNOXVILLE
Liquidation à bas prix : le prix d'un ami!
110 Queen Nord (voisin du McDonald's)
Ouvert jeudi-vendredi de 9 h à 20 h,
samedi-dimanche de 10 h à 16 h
TRÈS GROS ARRIVAGE DE VÊTEMENTS:
Manteaux d'hiver: **15$;** habits de neige: **15$**; vêtements de grandes marques: 3 pour **10$**. Beaucoup de jouets à bon prix. Meubles, bébé et encore plus... Bienvenue! **INTERAC.**

244 DIVERS À VENDRE

FLORIDE fans CANADIENS, 26 déc. au 3 janv. transp. Autocar, hôtel 3 + matchs. Nouvel An à Orlando 4 jrs à partir 999$. **819 571-3400**

MEUBLE AUDIO-VIDÉO, en bois laqué noir, 2 portes, 3 tiroirs, 8 tablettes, rangement CD/DVD, lumière: 400$. **LAVEUSE-SÉCHEUSE** Hotpoint, 6½ ans, très bonne condition: 400 $. TV 32 po, Sharp: 300$. **MACHINE ELLIPTIQUE,** Freespirit (Sears): 300$ (vaut 800$). Tél. : 819 565-9454.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

FEMME 57 ANS 5 pi 6 po, 122 lb (style Nana Mouskouri), belle éducation, recherche homme sérieux, distingué, 5 pi 8 po et +, 58 ans à la jeune 60aine, pour sorties, amorcer un futur. Tél. : **819 569-9211**

262 ASTROLOGIE

GITANE
819 563-3603

VOYANT Medium: Maraka. Résoud vos problèmes de famille, amour, retour de l'être aimé(e) en 48h. Impuissance, chance affaires, protection. 100% gar. 1-866-727-1177 s. frais.

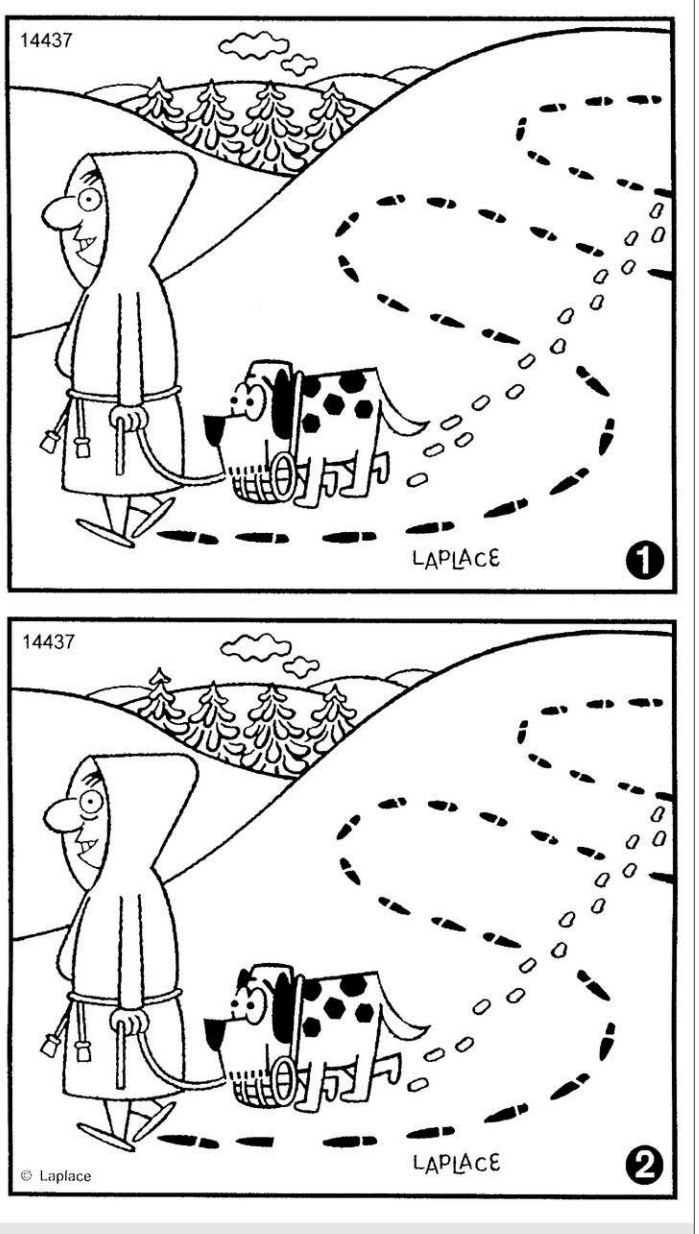
264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
819 823-7432

1 204 206-0035
FANTASIA
Agence no 1
819 566-0916

Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
1 L'oeil du moine. **2** Bout de la laisse plus long. **3** Oreille droite du chien indiquée. **4** Patte postérieure du chien plus longue. **5** Une empreinte incomplète derrière le moine. **6** Une empreinte en plus derrière le chien. **7** Colline incomplète derrière le sapin de droite. **8** Sapin de gauche plus haut.

Votre horoscope


SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Les astres en Sagittaire de votre époque anniversaire vous donnent envie d'accomplir un maximum de tâches. Toutefois, étant donné que la qualité de votre sommeil affecte tous vos moments d'éveil, il est impératif de ne pas négliger votre repos. Si quelqu'un vous donne l'occasion de vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, ne tombez pas dans le panneau et renoncez-y.


CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

L'influence favorable qu'exerce la conjonction Jupiter-Vénus en Capricorne vous suggère de tenter votre chance aujourd'hui. Une belle occasion peut se cacher dans un endroit peu invitant ou insoupçonné. Il vous suffit d'oser aller cogner à une porte pour bénéficier pleinement de ce qui se trouve de l'autre côté. Une retenue excessive pourrait vous empêcher d'en profiter.


VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Tandis que la Lune termine son séjour dans votre Signe, vous devriez être en mesure d'analyser votre situation avec justesse et de trouver la réponse à une question préoccupante. Vous pouvez poser un geste audacieux sans en appréhender les répercussions. Une personne peut être disposée à accepter votre proposition si vous n'exercez pas de pression excessive en ce sens.


POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Maintenant que la Lune s'apprête à faire son entrée en Poissons, vous constaterez que des solutions adéquates se trouvent à votre portée. Une organisation plus rigoureuse peut rendre l'opinion générale plus réceptive à vos idées. Il suffit d'une simple modification à votre façon de procéder pour vous mériter l'approbation d'individus méticuleux et inflexibles qui sont difficiles à satisfaire.


BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL

L'inclusion de nouvelles personnes peut grandement bénéficier à l'évolution d'un groupe ou d'une association. N'ayez pas peur de vous faire éclipser par ces nouveaux venus et ouvrez-leur votre porte. Tandis que le Soleil, Mars et Mercure sont conjoints en Sagittaire, au trigone du Bélier, les répercussions d'un geste issu de votre bonne volonté ne devraient pas tarder à se manifester.


TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI

La "rencontre" de Vénus et de Jupiter dans un autre Signe de Terre, le Capricorne, devrait entraîner des répercussions heureuses chez le Taureau. Il s'agit plus précisément d'un aspect planétaire généreux, qui devrait vous placer dans un climat d'abondance. En société, certaines personnes peuvent avoir tendance à exagérer les faits; prenez leurs commentaires avec un grain de sel.


GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN

Tandis que la Lune prépare son entrée en Poissons, il est préférable de faire part de vos besoins au moyen de suggestions pleines de tact plutôt que de réquisitionner catégoriquement l'aide d'autrui. Vous obtiendrez davantage de coopération si les autres croient qu'il s'agit pleinement de leur initiative. Donnez-leur l'impression que ce sont eux qui mènent la barque.


CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Tout le monde ne sait pas forcément lire entre les lignes. Vous pouvez obtenir ce que vous désirez, mais pour cela il faut savoir oser le demander clairement. Vous pouvez vous permettre d'être plus explicite lorsque vous exprimez vos attentes. En tournant autour du pot, vous ne faites que donner aux autres l'occasion de faire la sourde oreille.


LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

La fin du séjour de la Lune chez votre complémentaire le Verseau vous réserve un jeudi à la fois stimulant et épanouissant. Vous serez davantage en mesure d'obtenir ce que vous désirez en affirmant plus fermement vos conditions préalables. Celles-ci ne conviendront probablement pas à tout le monde, mais cela vous permettra de cibler les gens qui correspondent à vos exigences.


VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

C'est bien beau de vouloir faire plaisir à tout le monde, mais vous ne pouvez pas encombrer votre horaire à force de vous créer de nouvelles obligations. Voici venu le temps de faire une sélection afin de déterminer les personnes à qui vous êtes en mesure d'accorder votre temps. Après tout, ce jeudi 4 décembre 2008 ne comporte que 24 heures!


BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

L'on connaîtra toujours davantage de succès en misant sur nos propres forces que sur les faiblesses de son adversaire. Ne vous laissez pas tenter par des gains faciles, car ceux-ci risquent de ne rien vous rapporter en bout de ligne. Vous avez suffisamment d'entregent et de charisme pour recevoir des appuis importants et pour mériter la reconnaissance qui vous est due.


SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

La fin du cycle Lunaire en Verseau peut vous contraindre à devoir patienter. Et puis, est-ce vraiment impératif que cela se passe tout de suite, ici, maintenant? Les résultats risquent d'être plus favorables si vous parvenez à attendre un peu. Vous gagnerez à percevoir le temps comme un allié plutôt qu'un adversaire. D'ailleurs le passage de la Lune en Poissons vous sera nettement plus bénéfique.

Le sudoku

	4		5			8	6	9
	7	9	6					
		8						
							9	5
		7		3				1
		6	4	9				
					3			
1	2				4			3
9						5	8	

Niveau de difficulté : MOYEN 1052

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	4	9	6	2	8	7	3	5
8	6	5	7	3	4	2	1	9
7	2	3	5	9	1	8	6	4
3	5	8	4	1	2	9	7	6
6	1	4	9	8	7	5	2	3
2	9	7	3	6	5	1	4	8
9	7	2	8	4	6	3	5	1
5	3	6	1	7	9	4	8	2
4	8	1	2	5	3	6	9	7

Par Fabien Savary 1051

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

Le mot perdu

ITALIE - Un mot de 10 lettres

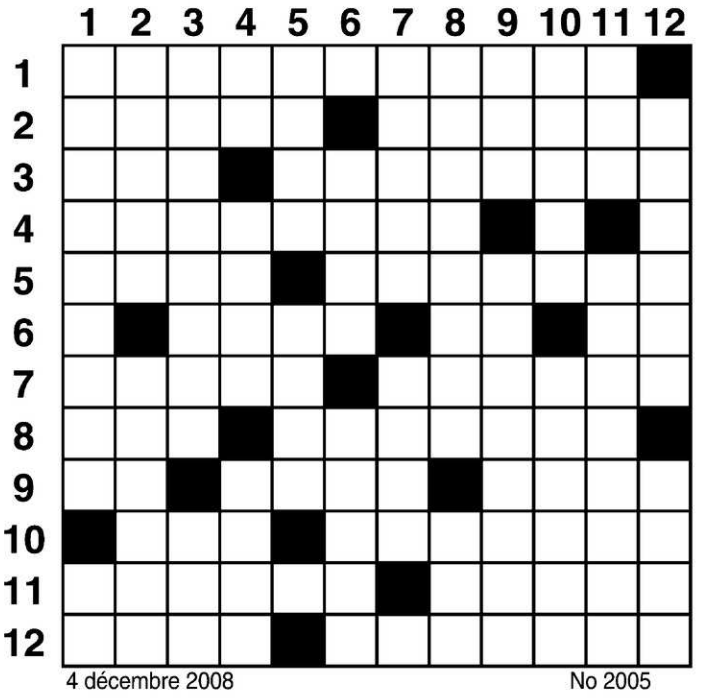
L	T	U	R	I	N	A	R	S	E	S	T	E	A	E
M	A	E	O	S	E	V	E	S	I	S	S	A	S	L
A	R	N	S	R	E	R	A	R	N	O	Q	I	E	E
T	A	N	Q	S	I	V	R	E	E	U	P	C	R	E
T	C	E	U	C	I	G	E	R	I	M	C	A	U	D
E	S	V	E	E	R	N	T	L	E	E	O	I	A	I
I	E	A	S	S	O	E	A	N	E	S	E	C	T	N
R	P	R	A	S	S	A	M	A	S	S	Y	S	E	O
U	E	E	N	I	E	E	S	O	S	T	I	E	M	C
R	R	S	U	U	S	T	P	O	N	I	I	R	R	I
T	S	E	S	S	I	N	M	L	E	E	E	B	L	B
E	E	L	I	U	Q	A	E	R	A	V	O	N	U	U
N	E	N	A	P	L	E	S	U	S	L	I	T	N	R
D	E	R	B	I	T	A	L	I	Q	U	E	S	O	E
E	O	O	E	S	I	M	O	L	A	N	Z	I	O	N

ALPES
ANZIO
AQUILA
AQUILEE
ARNO
ASSISE
ASTI
BRESCIA
CESENA
COME
CONI
CREMONE
ELEE
ERICE
ESTE
ETNA
ETRURIE
GIRO
IMOLA
ISEO
ITALIQUE
IVREE
LECCE
MASSA
MASSYS
MATERA
MATTEI
MESSINE
METAURE
NAPLES
NARSES
NOTO
NOVARE
OSQUES
OSTIE
PERSEE
PESCARA
PISE
RAVENNE
ROSE
RUBICON
SANUSI
SEVESO
SIENNE
SOMALIE
SUISSE
SUSE
TENDE
TESSIN
TIBRE
TIBUR
TURIN
VARESE
VESUVE
VISO

Solution du dernier problème : ILLUSTRE

4 décembre 2008 No 1978

Les mots croisés



4 décembre 2008 No 2005

HORIZONTALEMENT

1. Il fut le premier à déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens.
2. Faire cuire à feu vif - À côté (de).
3. Qui est hors de combat - Qui est au-dessus du niveau commun.
4. Substance azotée présente dans les muscles.
5. Enduit d'huile - Professions.
6. Fournie - Tangente - Sert à appeler.
7. Exaltés par une passion - Humée.
8. Règle obligatoire - Dégradation progressive.
9. Article d'importation - Audace - Oseille.
10. Marque l'embarras - Variété de café.
11. Substance à l'action paralysante - Pas nées d'hier.
12. Substance parfumée - Angoissé.

VERTICALEMENT

1. Grand reptile - Curie.
2. Dans le Coran, vierge promise comme épouse aux croyants - Pickpocket.
3. Ému - Partie de la Suisse.
4. Dans la gamme - On y trouve des cendres - On y passe le fil.
5. Ce n'est pas un cadeau - Détériorer.
6. Joue sans parler - Inhabituels.
7. Substance fibreuse - Sonorisation.
8. Instruments d'optique - On y sert à boire.
9. Son bois sert en sculpture - Qui rend ininflammable.
10. Agrémentée - Troncs.
11. Catégorique - Rhumes de cerveau.
12. Judicieuse - Paillote.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	R	E	V	E	L	A	F	A	I	M	■
2	H	A	B	I	T	U	E	■	A	C	I	S
3	A	G	A	T	E	■	R	A	R	E	T	E
4	T	E	R	■	T	A	I	N	■	B	E	R
5	A	■	B	I	E	N	E	T	R	E	■	E
6	I	T	E	M	■	E	N	H	A	R	D	I
7	G	A	R	A	N	T	■	E	N	G	I	N
8	N	U	■	M	E	H	A	R	I	■	V	■
9	E	■	S	A	C	■	D	E	M	A	I	N
10	■	B	O	T	T	E	R	■	E	R	S	E
11	F	O	U	■	A	P	E	U	R	E	E	S
12	A	L	E	U	R	I	T	E	■	C	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

264 ESCORTES

1 204 206-0035
UNIVERS DE VÉNUS
Hôtesses
819 565-0299

APHRODITE
par des filles chaleureuses
819 580-2797

PARADIZIAQUE
besoin d'un rayon de soleil
819 348-2884
ENGAGEONS

266 MASSAGES

2 FILLES NOIRES
douces et sexy, pour massages sensuels. **819 560-1545.**

À BIEN Y PENSER...
Découvrez femme mature et d'expérience.
Dès 8 h. **Tél.: 819 674-8880**

ACCEPTE DU TEMPS POUR TOI!
Massage du lundi au samedi.
Vue sur l'eau. Liane: **819 573-5297**

**** ANTI-STRESS ****
Massage japonnais énergétique.
Du lundi au vend.de 9 h à 9 h. **819 575-4042**

BIANCA
819 566-6757

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE ÉROTIQUE
Tanya vous reçoit en toute discrétion
9 h à 23 h. 819 575-8039

MASSAGE MARIE-JOSÉE
Spécial des fêtes, du lundi au vendredi
819 569-3529

MASSAGES DE DÉTENTE
et relaxation, par femme mature.
De 9h à 19 h. 819 791-1382

*** SOPHIE ***
POUR MASSAGE DE DÉTENTE
de 9 heures à 16 heures au 819 434-3293

308 GARDERIES, GARDIENNAGE

PLACE DISPONIBLE POUPON
dans l'Est, près Cegep, subvention 7$.
Tél.: 819 569-4841.

312 DÉNEIGEMENT

À CONTRAT, Deauville & R. Forest
commercial et résidentiel.
819 864-0972, laisser message.

DÉNEIGEMENT RÉS. ET COMM.
secteur est,
819 346-7169.

320 SERVICES DIVERS

**** 30 ANS D'EXPÉRIENCE ****
Joints, peinture, tapisserie, pl. bois franc et flottant, céram., menuiserie toitures. Bons prix. Ben : 819 679-7882.

EMONDAGE PERSONNALISÉ
taillage haies cèdres et autres, arbres dangereux, réduction d'arbres 1/3 en hauteur, possède nacelle 50 pi. **819 572-9761**

FINITION INTÉRIEUR M.B.
Pour travaux de tous genres, peinture, etc., Licence RBQ. Michel Boutin **819-571-2309**

HOMME À TOUT FAIRE 30 ans d'exp. menuiserie, rénovations de tous genres, finition s.-sol, recouvrement de planchers, travail de qualité. **Estimation gratuite.** 819 346-7859.

*** LA CORDONNERIE ***
175 rue Alexandre, Sherbrooke
Cordonnier depuis 50 ans
Spécialité: fermetures-éclair
Réparations générales. 819 346-4141

PEINTRE 30 ans d'expérience, intérieur, travail propre garanti. Estimation gratuite. Références. (819) 574-3451 demandez Robert

PLATRIER-PEINTRE tirage de joints, moulures décoratives (ogee), glazing. Estimation gratuite.Tél: 819 875-2256, Michel.

PRÉPOSÉE BÉNÉFICIAIRE À DOMICILE
Service divers pour personne en perte d'autonomie: accompagnement, soins corporels, repas, entretien ménager. Personne fiable, diplômée, cours RCR et PDSB. Exp./références. Tarif: 12$/h. **819 437-1118 Jacynthe.**

RÉNOVATION GÉNÉRALE. Jeune retraité, honnête, travail bien fait, estimé gratuit. Yves: 819 837-0008 / 819 580-2871.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
int./ext., **TOITURES,** etc. Estimation gratuite.
R. Lavoie: 819 822-3854.

320 SERVICES DIVERS

TIREUR DE JOINTS
Peintre avec expérience. Prix compétitif.
Info.: 819 679-7882

332 ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.
Prêt de 500$ remboursable à la semaine.
Courtage Expert 1 866 776 2291

340 SERVICES FINANCIERS

PROPOSITION
Consolidation de dettes, personnel ou commercial. 1 paiement par mois. 0 frais, 0 intérêt. Pour ceux qui ne passent pas à la finance, on peut vous aider! 7/7 jours, 8 h à 20 h.
Comptabilité Lemieux 866 687-2496

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DE RELAXATION
Californien et suédois
Tél. : 562-1111

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT Nº 509 DE ZONAGE
ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 509 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 1er décembre 2008 d'un projet de règlement, portant le numéro 509, visant la modification du règlement nº 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, le 16 décembre 2008, à 17 h 00, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1);

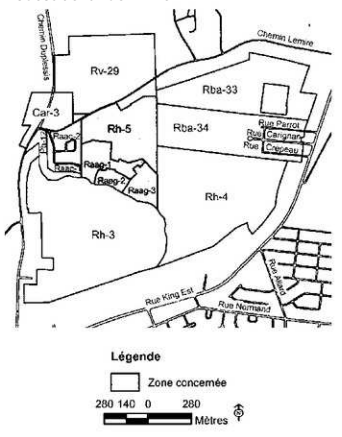
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est :
- d'agrandir les zones résidentielles Raag-1 et Raag-3 à même une partie de la zone résidentielle Rh-5;
- d'ajuster les limites des zones résidentielles Raag-1, Raag-2, Raag-3 et Rh-5 avec les lignes de lots et les centres de rues

QUE le projet de règlement vise les zones Raag-1, Raag-2, Raag-3 et Rh-5;

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Les zones Raag-1, Raag-2, Raag-3 et Rh-5 sont localisées approximativement au nord de la rue King Est, à l'est de la rue Virginie-Laflamme, au sud du chemin Lemire et à l'ouest de la rue Émile.



QU'AU cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca 269885

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ATTENTION ENCAN
TOUS LES JEUDIS À 18 h 30
MARCHANDISE DE TOUS GENRES
AU DOMAINE JOLY
2405, CHEMIN LEMIRE, SHERBROOKE
FRANCIS DENAULT, ENCANTEUR
Disponible pour tous genres d'encans
Pour réservation : 819 560-1526
269892

ENCAN SPÉCIAL DE NOËL

Le dimanche 7 décembe 2008, à 10 h 30, à la salle d'encan, au :
333, chemin de Windsor, Sherbrooke (arrondissement Bromptonville).

SERONT VENDUS : beaucoup de jouets; jeux; articles de Noël et décorations; électronique; petits électroménagers, etc.

Venez faire des aubaines pour vos cadeaux des Fêtes.

Plusieurs cadeaux seront également tirés durant la journée. Il y aura également une mascotte sur place avec cadeaux pour les enfants.

CONDITIONS : argent comptant seulement.

Visite de l'encan, à compter de 9 h 30, le jour de l'encan.

Cantine sur les lieux.

LES ENCHÈRS A/B SHERBROOKE
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

P-S. : très bel encan de Noël. À ne pas manquer

269893

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT Nº 512 DE ZONAGE
ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 512 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 1er décembre 2008 d'un projet de règlement, portant le numéro 512, visant la modification du règlement nº 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, le 16 décembre 2008, à 17 h 00, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1);

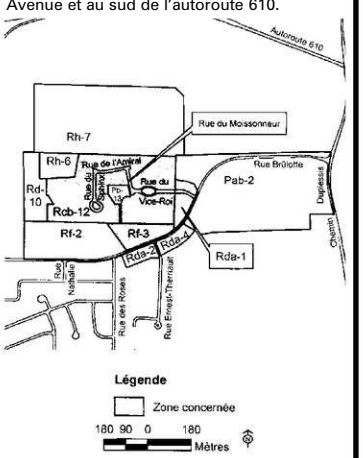
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est d'agrandir la zone résidentielle Rf-3 à même une partie des zones résidentielles Rcb-12 et Rda-1;

QUE le projet de règlement vise les zones Rcb-12, Rda-1 et Rf-3;

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Les zones Rcb-12, Rda-1 et Rf-3 sont localisées approximativement au nord et à l'ouest de la rue Brûlotte, à l'est de la 12e Avenue et au sud de l'autoroute 610.



QU'AU cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE la disposition du projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca 269886

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 495 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 317 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE ADOPTÉ LE 1er DÉCEMBRE 2008
ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement no 495, modifiant le règlement no 317 de zonage de l'ancienne Municipalité de Deauville, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 495.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

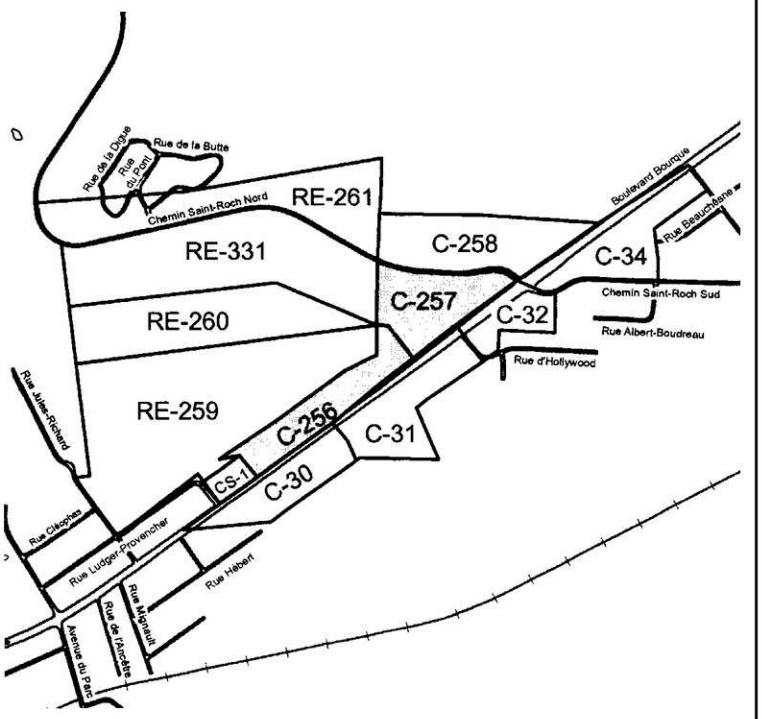
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale C-256 à même une partie de la zone commerciale C-257 afin d'y inclure le lot 1 798 873 du cadastre du Québec, peut provenir des zones C-256 et C-257 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones C-256 et C-257 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones sont localisées approximativement au sud du Camping Tivoli, à l'ouest des rues Beauchesne, d'Hollywood, Hébert et à l'est de la rue Jules-Richard.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
269887 www.ville.sherbrooke.qc.ca

ENCAN

le jeudi 4 décembre 2008, à 18 h, à la salle d'encan, au 333, chemin Windsor (Route 143).

SERONT VENDUS : ensemble laveuse et sécheuse; mob. chambre complets avec lit et matelas; 3 mob. de cuisine; vaisselier; causeuse Elran; mob. salon 3 places; causeuse avec chaise; bibliothèque; bureaux; tables; chaises; berceuses; cadres; vaisselle, etc.

ANTIQUITÉS : bureaux; tables; chaises; berceuses; cadres; outils; vaisselle, etc.

DIVERS : scie à ruban 10 po; raboteuse 12 1/2 po; scie à chantourner et scie à ruban 16 po; outils de toutes sortes; outils électriques; escabeau; pelles; râteaux; fourches, etc.

Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énuméré.

CONDITIONS : comptant ou chèque d'acheteurs connus avec identification. Cantine sur les lieux.

LES ENCHÈRES A/B SHERBROOKE
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

P.-S. : nous achetons ménages de maison complets, successions, antiquités, outils, etc. Nous payons comptant.

269894

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT Nº 510 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 510 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 1er décembre 2008 d'un projet de règlement, portant le numéro 510, visant la modification du règlement nº 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, le 16 décembre 2008, à 17 h 00, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1);

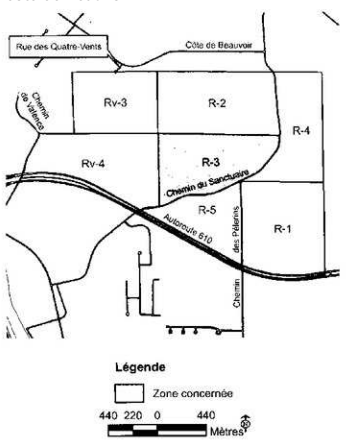
OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est de permettre, dans la zone rurale R-3, les usages « salle de réception » et « salle à dîner », à la condition que soient servis des produits cultivés sur la ferme;

QUE le projet de règlement vise la zone R-3;

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

La zone R-3 est localisée approximativement au nord et à l'ouest du chemin du Sanctuaire, à l'est du chemin de Valence, et au sud de la côte de Beauvoir.



QU'AU cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

269890

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT Nº 494 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 1ER DÉCEMBRE 2008 ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement nº 494, modifiant le règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 494.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

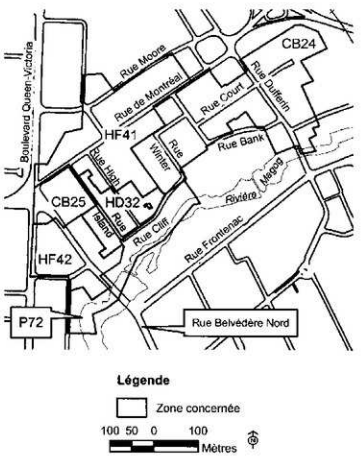
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'augmenter, dans la zone HD32, le nombre d'étages autorisé des bâtiments de 2 à 2 étages et demi, peut provenir de la zone HD32 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone HD32 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont délimitées au nord par la rue Moore, à l'est par la rue Dufferin, au sud par la rivière Magog et à l'ouest par le boulevard Queen-Victoria.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier situé 2050, rue King Ouest, bureau 010, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

269882

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT Nº 493 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 648-97 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE ADOPTÉ LE 1ER DÉCEMBRE 2008 ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement nº 493, modifiant le règlement nº 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 493.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition l'article 1, ayant pour objet de permettre l'aménagement d'un ou de plusieurs logements ou chambres au sous-sol, au 2e et au 3e étage des bâtiments commerciaux situés dans la zone CV-2, peut provenir de la zone CV-2 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :
- l'article 2, ayant pour objet de permettre, dans la zone Cb-3, en plus des usages permis dans les zones commerciales « Cb », les habitations de 2 à 8 logements et, à la condition que les logements soient aménagés aux étages supérieurs, au rez-de-chaussée à l'arrière d'un local commercial ayant sa façade sur la rue ou au sous-sol, les bâtiments comprenant des usages commerciaux et résidentiels;
- l'article 3, ayant pour objet de prescrire, pour la zone Cb-3, un nombre d'étages maximal de 3 étages et demi;

peut provenir de la zone Cb-3 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones Cb-3 et CV-2 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones sont situées approximativement de part et d'autre de la rue Queen, entre la rue Charlotte au nord, la rue Conley à l'est et la rue College au sud.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Lennoxville situé 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

269881

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

CÂBLES CONDUCTEURS- APPEL D'OFFRES No 10824

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de la Division approvisionnement, 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke (Québec) JIH 5G7, ou en contactant le 819 821-5660. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au même endroit avant **le 18 décembre 2008 à 14 h**.

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division Approvisionnement

269879

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca



AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT Nº 501 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 501 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

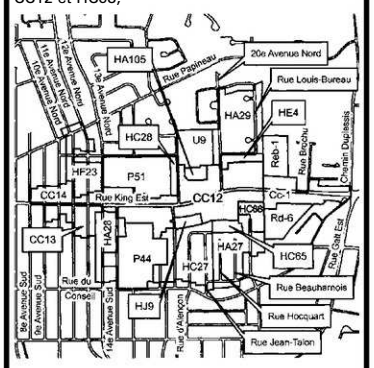
QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 1er décembre 2008 d'un projet de règlement, portant le numéro 501, visant la modification du règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, le 16 décembre 2008, à 17 h 00, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1);

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est :

- d' agrandir la zone commerciale CC12 autorisant, à certaines conditions d'aménagement, les habitations de classe 8 (2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres), de classe 10 (6 à 18 logements et maison de chambres de 15 à 45 chambres) et de classe 11 (18 logements et plus et maison de chambres de 45 chambres et plus) et les commerces de classe 3 (artériels), de classe 5 (de ravitaillement), de classe 6 (de l'automobile et véhicules légers), de classe 7 (semi-industriels), de classe 8 (d'hébergement) et de classe 9 (de bar), à même une partie de la zone résidentielle HC68;
- d'abroger la disposition exigeant, dans la zone résidentielle HC68, la conservation d'une bande tampon laissée dans son état naturel à la limite de la zone commerciale CC12;
- d'exiger la conservation et l'aménagement d'une bande tampon boisée dans la zone commerciale CC12 à la limite de la zone résidentielle HC68;

QUE le projet de règlement vise les zones CC12 et HC68;



DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

La zone CC12 est localisée approximativement de part et d'autre de la rue King Est, entre la 13e Avenue et le prolongement de la rue du Verger.

La zone HC68 est située à l'extrémité nord et à l'est de la rue du Verger et au sud de la rue King Est.

QU'AU cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca 269884

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT Nº 503 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 648-97 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE ADOPTÉ LE 1er DÉCEMBRE 2008 ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement nº 503, modifiant le règlement nº 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 503.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

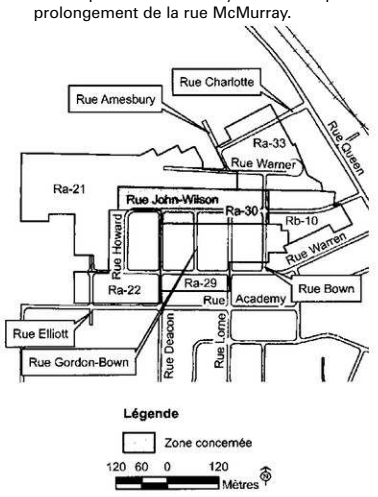
- Une demande relative à la disposition de :
- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone résidentielle Ra-51 à même une partie de la zone résidentielle Ra-30;
- l'article 2, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation applicables à la nouvelle zone Ra-51 soit les mêmes normes que celles actuellement prescrites pour la zone Ra-30 à l'exception de la marge de recul avant minimale qui sera de 3 mètres (10 pieds);

peut provenir de la zone Ra-30 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone Ra-30 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue Warner et son prolongement, à l'est par la rue Queen, au sud par la rue Academy et à l'ouest par le prolongement de la rue McMurray.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement de Lennoxville situé 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

269883 www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT Nº 506 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 3502 DE LOTISSEMENT DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 1er DÉCEMBRE 2008 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement nº 506, modifiant le règlement nº 3502 de lotissement de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 506.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

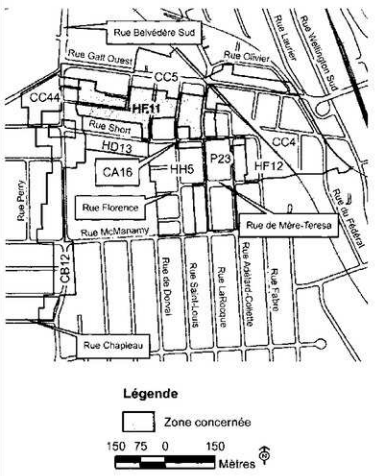
- l'article 1, ayant pour objet de prescrire, pour la nouvelle zone HH20 qui sera créée à même l'actuelle zone HF11 en vertu du second projet de règlement nº 505 de zonage, la superficie de terrain minimale pour les habitations de classe 1 (habitation unifamiliale isolée);
- l'article 2, ayant pour objet de prescrire, pour la nouvelle zone HH20, la superficie de terrain minimale pour les habitations de classe 8 (habitation de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres);

peut provenir de la zone HF11 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone HF11 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue Galt Ouest, à l'est par l'emprise du chemin de fer *Québec Central*, au sud par la rue McManamy et à l'ouest par la rue Perry.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5-CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

269889 www.ville.sherbrooke.qc.ca

Éphémérides

C'est le 4 décembre 2008.
2007 — Devant un comité des Communes, Karlheinz Schreiber affirme avoir versé, en 1993, 30 000 $ pour la course à la chefferie des conservateurs de Jean Charest, qui admet avoir touché 10 000 $.
2000 — L'Union européenne interdit pour six mois, à partir du 1er janvier, les farines animales dans l'alimentation des élevages de bovins, porcins et volailles.
1997 — Signature à Ottawa du traité d'interdiction des mines antipersonnel; les États-Unis refusent de se joindre à 121 autres pays.
1995 — Un avion s'écrase dans un marais près de Douala, au Cameroun, tuant 72 personnes.
1992 — Les États-Unis envoient 28 000 soldats en Somalie, pour empêcher le vol des vivres destinés aux démunis.
1991 — Le dernier otage occidental au Liban, Terry Anderson, d'Associated Press, enlevé en mars 1985, est libéré.
1991 — Pan American World Airways fait faillite; le nom sera repris par un petit transporteur.
1977 — À Bangui, Jean-Bédel Bokassa se couronne empereur de Centrafrique; les festivités coûtent 20 millions $ CAN.
1977 — Détourné par des pirates japonais, un avion s'écrase à Singapour, tuant 100 personnes.
1973 — Une loi adoptée à Ottawa interdit l'écoute subreptice des conversations, sauf par des policiers avec le feu vert d'un juge.
1968 — Au Nouveau-Brunswick, un projet de loi est déposé, prévoyant les mêmes droits pour francophones et anglophones.
1952 — L'Église unie demande à Radio-Canada d'éviter de montrer des scènes de boisson alcoolique dans ses émissions.
1947 — À New York, première de la pièce «Un Tramway nommé désir», de Tennessee Williams.
1944 — Aidées par les partisans grecs, les troupes britanniques entrent à Athènes.
1909 — L'équipe de hockey Le Canadien est fondée, à Montréal.
1851 — Deux jours après son coup d'État, Louis-Napoléon Bonaparte écrase un soulèvement ouvrier à Paris.
1829 — En Inde, le régime anglais interdit la pratique par laquelle une veuve s'immole sur le bûcher, avec son défunt.
1816 — Le Virginien James Monroe est élu président des États-Unis.
1808 — En Espagne, Buonaparte abolit le tribunal de l'Inquisition.
1791 — The Observer paraît pour la première fois, à Londres.
1154 — Nicholas Breakspear, unique pape anglais, est couronné et prend le nom d'Adrien IV.

Ils sont nés un 4 décembre:
L'historien écossais Thomas Carlyle (1795-1881)
Le dictateur espagnol Francisco Franco (1892-1975)
La chanteuse et poète Anna McGarrigle, à Montréal (1944)

Ils nous ont quittés un 4 décembre:
2005: la chanteuse Gloria Lasso (1922)
1993: le compositeur américain Frank Zappa (1936)
1976: le compositeur anglais Benjamin Britten (1913)
1923: l'écrivain et politicien français Maurice Barrès (1862)
1642: l'homme d'Etat Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu (1585)

Citation du jour:
«Et qu'est-ce que c'est qu'un siècle? Une minute dans la nuit.»
(Gustave Flaubert, «Agonies»)

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT Nº 505 MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 1er DÉCEMBRE 2008 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2008 sur le projet de règlement nº 505, modifiant le règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 1er décembre 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 505.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

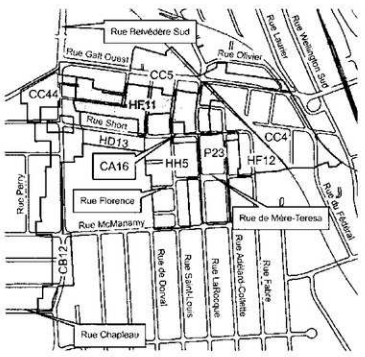
- l'article 1, ayant pour objet de créer la zone HH20, autorisant les usages « habitation de classe 8 (habitation de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres) » et « garderie d'enfants », à même la zone HF11;
- l'article 2, ayant pour objet d'autoriser, pour la zone HH20, en plus des usages autorisés dans les zones HH, l'usage « habitation de classe 1 (habitation unifamiliale isolée) »;
- l'article 3, ayant pour objet d'abroger les normes d'implantation prescrites pour la zone HF11;
- l'article 4, ayant pour objet de prévoir les normes d'implantation pour la nouvelle zone HH20, soit les mêmes que celles actuellement prévues pour la zone HF11;
- l'article 5, ayant pour objet d'abroger le nombre de cases de stationnement requis dans la zone HF11;
- l'article 6, ayant pour objet de prévoir le nombre de cases de stationnement permis dans la nouvelle zone HH20;

peut provenir de la zone HF11 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone HF11 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones sont bordées approximativement au nord par la rue Galt Ouest, à l'est par l'emprise du chemin de fer *Québec Central*, au sud par la rue McManamy et à l'ouest par la rue Perry.



2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **12 décembre 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 1er décembre 2008** et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'Arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 4e jour de décembre 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

269888

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca



In Mémoriam

BERGERON (Robert)
58 ans, Sherbrooke
BOYER (Léo-Paul Joseph André)
81 ans, Manchester
CHAMPAGNE (Roland)
60 ans, East-Angus
CHAPUT (Raymond)
58 ans, Drummondville
CHÂTEAUNEUF Bourret (Carmelle L.)
86 ans, Drummondville
CHAUVIN (Diane)
52 ans, La Patrie
GIRARD (Léontine)
80 ans, Ayer's Cliff
GOUPIL (Albert)
60 ans, Baie-Saint-Paul
GRÉGOIRE (Charles)
50 ans, Victoriaville
GRONDIN (Thérèse)
68 ans, Sherbrooke
GUILLEMETTE (Robert)
54 ans et 10 mois, Sherbrooke
HAINS (Jeannine)
77 ans, Drummondville
HÉROUX (Rosaire)
92 ans, Drummondville
JOYAL (Jacqueline R.)
70 ans, Drummondville
JUTRAS (Germaine (Lamontagne))
87 ans et 8 mois, Sherbrooke
MARCOUX (Lise)
73 ans, Asbestos
MICHAUD (Marie-Claude)
35 ans, Windsor
NOURRY (Denise P.)
72 ans, Drummondville
PÉLOQUIN (Jeannette B.)
81 ans, Drummondville
POULIN (Jean-Roch)
44 ans, Sherbrooke
RHÉAUME (Marthe (Dumont))
67 ans, Sherbrooke
ST-JEAN (Antoinette (Lamontagne))
93 ans, Magog
TANGUAY (André)
82 ans, Drummondville
TOSCANI (Remigio)
73 ans, Drummondville
TROTTIER (Pauline)
79 ans, Sherbrooke (Deauville)
VINCENT (Jacques)
55 ans et 2 mois, Sherbrooke







Léo-Paul Joseph André BOYER

Au centre médical Catholique de Manchester, le 2 décembre 2008, est décédé Léo-Paul Joseph André Boyer, à l'âge de 81 ans, époux de feu Marie-Blanche Tremblay et fils de feu Moïse Boyer et de feu Edwidge Bergeron, demeurant à Manchester.

M. Boyer repose au Centre funéraire Coopératif de Coaticook, jeudi le 4 décembre de 19h à 22h. Jour des funérailles de 9h jusqu'au départ du salon à 10h50. Funérailles, VENDREDI le 5 décembre 2008 à 11h en l'église St-Jean l'Évangéliste. Inhumation au cimetière de St-Edmond.

M. Boyer laisse dans le deuil ses enfants : Réal (Francine), Maurice (Jocelyne), Christian et Juliette (Yvon Lemieux). Ses 5 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants. Ses frères et soeurs : Lucienne Cloutier (Harwick V.T.), Rita Lebel (Coaticook), Lorriane Boyer (Gatineau), Jeannine Gingras (Halton Mass), Marcelle Favreau (Manchester N.H.), Bertrand Boyer (Largo Flo.), Denise Rouleau (Allenstow N.H.) et Monique Poulin (Lyndonville V.T.) ainsi que ses belles-soeurs, ses beaux-frères, ses cousins et cousines.

Durant 28 ans, le métier de M. Boyer était de travailler sur les chemins de fer. Il a également travaillé au Club Rimmon comme concierge. M. Boyer aimait les chevaux, jouer aux cartes ainsi que le bowling. Il s'est dévoué pendant 26 ans auprès de ses grands amis les Chevaliers de Colomb.

Centre Funéraire Coopératif
région Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688

Téléc.:819 849-3068
Nadia Thibeault, coordonnatrice générale
Pierre E. Carbonneau, président
www.cfcoaticook.com



Robert BERGERON
1950 - 2008

Aux soins palliatifs du CHUS, Hôtel-Dieu, le 1er décembre 2008, est décédé M. Robert Bergeron, à l'âge de 58 ans, époux de dame Francine Morin, demeurant à Sherbrooke. Le service religieux sera célébré à l'église Ste-Jeanne d'Arc de Sherbrooke, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 11 h. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie.

Outre son épouse, M. Robert Bergeron laisse dans le deuil sa fille Marie Douce (Pascal Labbé); son petit-fils à naître Frédéric et son fils Jonathan (Sarah Blankinship). Il laisse également dans le deuil son frère Serge (Antoinette Brûlotte); ses soeurs: Francine et Christiane (Michel Drouin) et sa belle-soeur Denise Sanders (feu Jean-Luc); ses beaux-frères et belles-soeurs: Normand Veilleux (feu Clairette Morin), Louiselle Morin (Réal Labbé), Carol Morin (Suzanne Poulin), Noëlline Morin, Gilbert Morin (Lisette Bernier) et plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis.

M. Robert Bergeron a pratiqué la profession de notaire dans le quartier ouest de Sherbrooke durant plus de trente ans. La famille tient à remercier toute l'équipe des soins palliatifs du CHUS, Hôtel-Dieu, pour les soins prodigués à M. Robert Bergeron.

À la demande de M. Robert Bergeron, s'il vous plaît ne pas faire parvenir de fleurs. En guise de sympathie, faites vos dons à un **ORGANISME DE VOTRE CHOIX** qui vient en aide aux personnes défavorisées.



Roland CHAMPAGNE

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 28 novembre 2008, est décédé M. Roland Champagne, à l'âge de 60 ans, fils de feu Arthur Champagne et de Marguerite Roy, demeurant à East-Angus.

La famille vous accueillera au salon funéraire, le JEUDI 4 décembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 9 h à 10 h 30. Funérailles, le VENDREDI 5 décembre 2008 à 11 h, en l'église St-Louis de France à East-Angus.

Outre sa mère, M. Roland Champagne laisse dans le deuil sa soeur Jeannine (Florian Perras), Sawyerville; son frère Roger, East-Angus; ses neveux et nièces: Nancy Champagne (Yves Giguère), St-Basile-le-Grand; Daniel Champagne (Sonia Aubé), Acton Vale; Ghislain Champagne, Sherbrooke; Julie Champagne (Johnny Roy), Cookshire; Martine Perras (Darryl Harrison), Sawyerville; Stéphanie Perras Savall (Aaron Savall), Sparta du Wisconsin; Steve Perras, Sawyerville. Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes; Françoise Roy, Gérard Roy, Noëlla Roy, Paul Roy; ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
56, rue Laurier
East Angus (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 832-1030
info@coopfuneraire.com



Robert GUILLEMETTE

À La Maison Aube-Lumière, le 28 novembre 2008, est décédé M. Robert Guillemette, à l'âge de 54 ans et 10 mois, fils de feu Alphonse Guillemette et de feu Valérie Couture, époux de Denise Denault, demeurant à Sherbrooke.
La famille vous accueillera en présence des cendres au salon du complexe funéraire, le SAMEDI 6 décembre 2008 de 10 h à 13 h 30, suivi des funérailles à 14 h, en l'église Sainte-Famille.
M. Guillemette était le père de David et Vicky et le grand-père de "son petit loup d'amour", Nicolas. Il était le frère de Germaine (Fernand), Clément (Denise), Herman (Réjeanne) feu Benoit, Roger (Lucie), Françoise (Martial), Diane, Jean-Marc (Johanne), Angèle (Bruno), François (Nicole) et Mario (Nancy). Il était le beau-frère de: feu Léo (feu Thérèse), feu Jean-Guy, feu Jacqueline (Roger), Monique (feu Gaston), Réal (Micheline), Claudette, Huguette, Diane (Jean-Paul), Nicole (Gilles), Michel (Sylvie), Gaétan (Pierrette) et Daniel (Francine). Il laisse également dans le deuil ses grands amis: Paul Labbé (Louise), Georges Paris (Monique) et Richard Bergeron.
La famille désire remercier les médecins du 7e étage du CHUS de Fleurimont et les infirmières, pour les bons soins prodigués à Robert. En guise de sympathie, des **OFFRANDES DE MESSES** ou des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie (Complexe)
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Diane CHAUVIN
1956 - 2008

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 1er décembre 2008, est décédée Mme Diane Chauvin, à l'âge de 52 ans, conjointe de M. Jacques Martin et fille de Mme Lucille Martineau (feu Clément Chauvin), demeurant à La Patrie.
La famille accueillera parents et amis au centre funéraire Jacques et fils, le jeudi 4 décembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu, le VENDREDI 5 décembre 2008 à 14 h, en l'église St-Pierre de La Patrie et de là au Crématorium Jacques & fils, 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière St-Pierre de La Patrie à une date ultérieure.
Outre son conjoint, Mme Diane Chauvin laisse dans le deuil le père de ses enfants: Léon Spooner; ses enfants: Josée (Bruce), Sonia (Martin), Nathalie (Éric); ses petits-enfants: Samantha, Brandon, Jordan, Noémie, Alexandre, Chanel et Guillaume; les enfants de son conjoint: Isabelle, Jean-François, Stéphanie (Pierre); les petits-enfants de son conjoint: Catherine et Frédérique; ses frères et soeurs: Francine (Bertrand), Lucien (Doris), Louise (André), Carmen (Deiter), Richard (Carole), Alain, Sylvio (Lory), Martine (Yves), Dominique (Denis), Isabelle (Roger); ainsi que de nombreux autres parents et amis.
Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER.**

Centre funéraire Jacques et fils Inc.
& Bertrand Gaudreau
44, rue Garneau, La Patrie (Québec)
www.centrefuneraire.qc.ca

Tél.: 819 583-0445
Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Jeannine (Hamel) HAINS
1931 - 2008

À Drummondville, le 1er décembre 2008, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Jeannine Hamel, épouse de Gilles Hains, demeurant à Drummondville.

Outre son époux, Gilles, elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles Jr (Lise Desrosiers), Micheline (Pierre Jutras) Jean-Pierre (Allyson Fowler), Louis (Carmelle Leroux), ses petits-enfants : Marc-André, Amélie, Véronique, Alexandre et Béatrice Hains, Louis-Michel, Jean-François et Sébastien Jutras, Caroline et Rachelle Hains, Andréanne et Mathieu Hains. Sa soeur, Mariette Hamel (Fernand Barriault) et elle était la soeur de feu Rita Hamel (feu Fernand Blanchard). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs : Marie-Paule Hains (feu Guy Larocque), Jacqueline Hains (feu Yves Bienvenue), Suzanne Hains (feu Gaston Dore), Pierrette Hains (Gilles Fortin) ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.
Les funérailles de Mme Hamel Hains seront célébrées en l`église Saint-Frédéric le SAMEDI 6 décembre à 13 h 30 et seront suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre.
Mme Hains reposera au centre J. N. Donais, coopérative funéraire, 191, rue Lindsay à Drummondville, les périodes suivantes : le vendredi 5 décembre de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 11 h.

Centre J.N. Donais, coopérative funéraire
191, rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2C 1N8

Tél.: 1-866-472-3730
Info-décès: 819 477-5924
info@jndonais.ca



Léontine (Bonin) GIRARD

Au Centre de Santé de la MRC de Coaticook, le 1er décembre 2008 est décédée Mme Léontine Bonin Girard, à l'âge de 80 ans, épouse de feu Guy Girard et fille de feu Wilfrid Bonin et de feu Rosa Dauphin, demeurant à Ayer's Cliff.

Mme Bonin Girard repose au Centre funéraire Coopératif de Coaticook, samedi de 8h30 jusqu'au départ du salon à 10h30. Funérailles, SAMEDI le 6 décembre 2008 à 11h en l'église St-Wilfrid de Kingscroft. Inhumation au cimetière d'Ayer's Cliff.

Mme Léontine Bonin Girard laisse dans le deuil ses enfants : Serge (Francine), Christian (Lyne), Jocelyn (Patricia), Andrée (feu Gilles), Brigitte (Jean) et Guylaine (Christian). Ses frères : Jean-Claude (Ghyslaine), Paul (Gervaise), Joseph (Pauline), Yves (Huguette), Gérard (Angela), Roméo, Antonio (Solange) et Armand (Doris). Elle était également la soeur de feu Simone (Edgar), feu Soeur Anita et feu Lauréat (Antoinette). Elle laisse également dans le deuil ses 18 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.
La famille tient à remercier tout spécialement le Dr Patricia Landry et le Dr Louise Dussault ainsi que l'infirmière Denise Boudreau pour les bons soins prodigués à Mme Bonin Girard.

Centre Funéraire Coopératif
région Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688

Téléc.:819 849-3068
Nadia Thibeault, coordonnatrice générale
Pierre E. Carbonneau, président
www.cfcoaticook.com



Germaine (Lamontagne) JUTRAS

À l'IUGS, pavillon d'Youville, le 30 novembre 2008, est décédée Mme Germaine Lamontagne Jutras, à l'âge de 87 ans et 8 mois, épouse de feu Wilfrid Jutras, demeurant à Sherbrooke.
La famille vous accueilelra au salon funéraire, le vendredi 5 décembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h à 10 h 30. Funérailles, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 11 h, en la cathédrale St-Michel. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Elle était la mère de feu Suzanne Jutras. Elle laisse ses petits-fils: Daniel Lacharité (Sylvie), Érick Lacharité (Annie); ses trois arrière-petits-enfants d'amour: Francis, Lydia, Océanne; son frère Euclide (Gisèle). Elle était aussi la soeur de feu Rita et de feu Léo Lamontagne (Madeleine) ; sa belle-famille Jutras; son neveu Serge (Manon) et ses petits-neveux: Karl et Mathieu ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle laisse également dans le deuil ses grands amis: du Manoir du Musée, M. Lavoie, Simone Capustran des États-Unis ainsi que Lise Gauthier, pour leur soutien et leur présence.

La famille tient à remercier toute l'équipe de soins du Manoir du Musée et tout le personnel de l'unité 35 du pavillon d'Youville, pour les bons soins prodigués à Mme Lamontagne.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 564-7346
info@coopfuneraire.com



Thérèse (Godbout) GRONDIN
1940 - 2008

À Sherbrooke, le 3 décembre 2008, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Thérèse Godbout, épouse de feu Yvon ''Chinois" Grondin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., vendredi de 19h à 22h et samedi de 9h jusqu'au départ du salon à 10h20. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 10h30 en l'église St-Jean-Baptiste suivi de l'inhumation au cimetière St-Michel.

Mme Thérèse Godbout Grondin laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Annie Bergeron) et Sylvie (Gilles Boisvert). Son frère Denis Godbout (Line Cousineau). Ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise Thérrieault (feu René Godbout) (André Boucher), Jeannine Hatcher et Marie-Berthe Grondin (Norman Day) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille désire remercier spécialement le personnel des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Mme Grondin.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Lise MARCOUX
Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 1er décembre 2008, est décédée Mme Lise Marcoux, à l'âge de 73 ans, épouse de feu Guy Bélanger, fille de feu Joseph Marcoux et de feu Rose-Anna Boislard, demeurant à Asbestos.
La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 5 décembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au Columbarium Fréchette et Desrochers à une date ultérieure.
Mme Lise Marcoux laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Robert (feu Antoinette Sirois, Hélène Ratté), Thérèse (Gérard Poiré), Antoinette (feu Laurent Lessard), Fidèle (Marcelle Dodier), Gaston (Claudette Moreau). Elle était la soeur de: feu André (feu Lise Rousseau), feu Pierre et feu Jean-Louis Marcoux. Elle laisse ses beaux-frères et belles-soeurs: Delvina Larochelle (feu Paul-Émile Marcoux, feu Robert Roberge), Bertrand Leroux (feu Gertrude Marcoux, Claire Larochelle), Yvonne Drapeau (feu Roger Marcoux), Rachelle Bélanger, Californie; la famille Bélanger, ses neveux et nièces, ses filleuls: Yvan, Chantal et Olivier; ses amies de la Résidence de l'Or blanc de même que plusieurs autres parents et amis.
La famille désire remercier le Dr Denis Blanchard du CSSS des Sources d'Asbestos ainsi que le Dr Denise Normandin du CHUS de Fleurimont, pour les bons soins prodigués à Mme Marcoux. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS des SOURCES d'ASBESTOS**, cartes disponibles au salon.

Résidence funéraire
Fréchette et Desrochers
560, 1ère avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233

Téléc.: 819 879-6844
Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affilliée à la C.T.Q.



Marie-Claude MICHAUD

À La Maison Aube-Lumière, le 30 novembre 2008, est décédée Mme Marie-Claude Michaud, à l'âge de 35 ans, fille de Claude Michaud et Mariette Boisvert, demeurant à Windsor. La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le vendredi 5 décembre de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, de 9 h à 10 h 45. Funérailles, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 11 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière St-Pierre de Drummondville.
Outre ses parents Claude et Mariette, Mme Marie-Claude Michaud laisse dans le deuil ses enfants: Maxime, Julien, Emma; ses grands-parents: Maurice Boisvert, Jean-Baptiste et Jeanne Michaud; sa soeur Stéphanie (Yanick Jolin); son neveu Gabriel et sa nièce Léanne Jolin. Elle laisse aussi dans le deuil Pascal Corriveau (Annette) et Sylvain Létourneau (Nathalie); plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.
La famille désire remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière ainsi que le personnel du département d'oncologie du CHUS, Hôpital Fleurimont. En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7 ou à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4, seriaent grandement appréciés.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.casshomes.ca



Pauline (Emond) TROTTIER
1929 - 2008
À Sherbrooke, le 28 novembre 2008, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Pauline Emond, épouse de Jacques Trottier, demeurant à Sherbrooke (Deauville).

La famille vous accueillera en présence des cendres à la résidence funéraire, le jeudi 4 décembre de 18 h à 21 h. Le service religieux sera célébré, le VENDREDI 5 décembre 2008 à 10 h 30, en l'église St-Jean Baptiste.

Outre son époux M. Jacques Trottier, Mme Émond-Trottier laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Luc Vanier), Paul, Danielle (Louis Langlois) et Marie; son frère Georges (Pierrette Sévigny); ses soeurs: Madeleine, Christine et Louise (Viateur Rouleau); ses petits-enfants: Émilie, Annie-Claude, Kim et Patricia ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS** ou à les **AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CHUS**, 580 Bowen Sud, Sherbrooke, Québec, J1G 2E8 ou à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 Kennedy Sud, Sherbrooke, J1E 2E2, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Jean-Roch POULIN
1964 - 2008

À Sherbrooke, le 24 novembre 2008, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Roch Poulin, fils de Jean-René Poulin et Denise Côté, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la résidence funéraire, le VENDREDI 5 décembre 2008 à partir de 9 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à la résidence funéraire. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière St-Michel.

Outre ses parents Jean-René et Denise, Jean-Roch Poulin laisse dans le deuil de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Jacques VINCENT

Subitement, le 29 novembre 2008, est décédé M. Jacques Vincent, à l'âge de 55 ans et 2 mois, conjoint de Élise Tardie, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie, vendredi le 5 décembre 2008 de 19 h à 22 h. Funérailles, le SAMEDI 6 décembre 2008 à 9 h 30 en la Cathédrale St-Michel. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Outre sa conjointe Élise Tardie, M. Vincent laisse dans le deuil ses enfants: Stéphane Vincent et Steve Provost (Annie). Ses petits-enfants: Félix et Meg-Ann. Ses frères et soeurs: Gilles (Diane Mailhot), Monique (André Dupuis), Claudette (Ghislain Gingras), Jean (Sylvie Legendre). Son beau-frère Pierre-Claude Tardie (Gisèle). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et autres parents et amis ainsi que sa deuxième famille depuis 22 ans tous les travailleurs (es) de la CSN du Roi du Coq Rôti.
En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke (Québec) J1J 2H1 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Marthe (Dumont) RHÉAUME
1941 - 2008
Subitement à Sherbrooke, le 30 novembre 2008, est décédée Mme Marthe Dumont Rhéaume, à l'âge de 67 ans, épouse de Jacques Rhéaume et fille de feu Romuald Dumont et de feu Marie Trempe, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera au salon du complexe funéraire, le mercredi 3 décembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et JEUDI 4 décembre 2008 à compter de 9 h, suivi d'une cérémonie d'Adieu à la chapelle du même endroit à 11 h. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
Outre son tendre époux, Mme Rhéaume laisse dans le deuil ses deux fils et sa bru adorés: Louis et Marcel (Nancy Bélisle); sa merveilleuse petite-fille Marie-Sophie; son frère Lionel (Monique); sa soeur et son frère de Coaticook. Elle était également la soeur de feu l'abbé Jean-Thomas Dumont, feu Hubert Dumont (Pierrette Dupré) et feu Louis Dumont. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et sa belle-soeur: Gérard, Claude (Suzanne), Fernand et Roger ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et de nombreux amis.
La famille désire remercier le personnel de l'urgence du CHUS, Hôtel-Dieu, le personnel des services du 911 ainsi que les pompiers pour leur support. Un merci très spécial au Dr Jean-Daniel Leduc. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ PARKINSON DU QUÉBEC**, 1470-550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur

Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
info@coopfuneraire.com



Antoinette (Lamontagne) ST-JEAN

À l'Hôpital Memphrémagog, le 26 novembre 2008, est décédée Mme Antoinette Lamontagne, à l'âge de 93 ans, épouse de feu Philias St-Jean, demeurant à Magog.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire, le jour des funérailles seulement, de 13 h jusqu'au départ du salon à 14 h 40. Funérailles, le VENDREDI 5 décembre 2008 à 15 h, en l'église St-Jean-Bosco. Inhumation au cimetière St-Patrice.

Mme Antoinette Lamontagne St-Jean laisse dans le deuil sa soeur Simone (Théode Gaudreau); les enfants de son conjoint: Claude (France), Claire, Pierre (Denise); ses petits-enfants: Charles Demers (Véronique), Marie-France Demers, Louis St-Jean (Natacha), Veronic St-Jean; ses arrière-petits-enfants: Marie-Ann, Emilie, Antoine, Pierre-Olivier, Elizabeth, Raphael; ses belles-soeurs: Jeanne d'Arc Gagné (feu Roger Lamontagne), Lucienne Lamontagne (feu Patrice); elle laisse ses neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux autres parents et amis.

La famille remercie le personnel de la résidence Les Jardins de Magog pour les soins compétents et chaleureux prodigués à Mme Lamontagne ainsi que le personnel du 4e de l'hôpital Memphrémagog. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DE L'HÔPITAL MEMPHRÉMAGOG**, 50, St-Patrice Est, Magog, Qc. J1X 3X3 seraient appréciés.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Un juge refuse d'alourdir la peine contre Ressam

GENE JOHNSON
THE ASSOCIATED PRESS

SEATTLE — Un juge fédéral américain a refusé hier d'imposer une sentence plus sévère à l'ex-Montréalais Ahmed Ressam, condamné en 2005 à 22 ans de prison pour avoir voulu commettre un attentat à l'aéroport de Los Angeles lors du passage à l'an 2000.

Une cour d'appel avait demandé plus tôt au juge de district John Coughenour de revoir la peine de 22 ans qu'il avait prononcée il y a trois ans, mais le juge a maintenu la même peine.

Les procureurs fédéraux avaient d'abord réclamé que l'Algérien d'origine passe 45 ans derrière les barreaux, mais hier, ils ont recommandé l'emprisonnement à vie parce que, disaient-ils, Ressam a cessé de collaborer avec eux à la résolution d'autres affaires.

Ressam, qui est âgé de 41 ans, a dit au juge qu'il a rétracté des déclarations antérieures impliquant d'autres présumés terroristes. «Je ne savais pas ce que je disais. Condamnez-moi à la prison à vie ou à ce que vous voulez. Je n'ai pas d'objection. Merci.»

Au cours des dernières années, Ressam est revenu sur certaines déclarations, et les procureurs estiment qu'il ne mérite plus la clémence de la justice, qui lui avait épargné la prison à vie en échange de renseignements, notamment au sujet de camps d'entraînements en Afghanistan. La peine initiale a été annulée par la cour d'appel au début de l'an dernier.

Ressam avait été arrêté en décembre 1999 par des gardes frontaliers de l'État de Washington alors qu'il conduisait une voiture de location bourrée d'explosifs. Son arrestation avait amené des responsables de Seattle à annuler certaines des célébrations du nouveau millénaire, bien que les enquêteurs eurent établi que l'objectif de Ressam était un terminal de l'aéroport de Los Angeles.

En 2001, un jury avait condamné Ressam sous neuf chefs d'accusation, dont ceux de terrorisme international, contrebande d'explosifs et présentation de fausses pièces d'identité. Espérant éviter une peine d'incarcération à vie, il avait commencé à coopérer avec les enquêteurs s'intéressant au terrorisme international, leur fournissant des renseignements sur les camps d'entraînement qu'il avait fréquentés en Afghanistan, et sur l'utilisation de maisons de passeurs par al-Qaïda, entre autres.

Informations utiles

Le gouvernement reconnaît que certaines des informations que Ressam a fournies ont été utiles. Elles ont notamment permis de prévenir la possible explosion de la bombe que Richard Reid avait dissimulée dans une chaussure et a tenté de déclencher à bord d'un vol d'American Airlines, en décembre 2001. Ressam a également témoigné contre deux complices du complot d'attentat, ce qui a contribué à les condamner.

Mais au début de 2003, il a cessé de collaborer.

Après la condamnation de Ressam à 22 ans de prison, en 2005, les deux parties avaient interjeté appel de la peine prononcée par le juge Coughenour. La Cour suprême des États-Unis a confirmé la condamnation, puis la cour d'appel a renvoyé la cause devant le même juge Coughenour, pour qu'il revoie la peine en conformité avec certains changements récents aux procédures fédérales sur le prononcé de la peine.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Acheminer votre message par courriel à : redaction@latribune.qc.ca ou par télécopie au 564-8098

> **Bingo** du vendredi par la corporation Sports loisirs Weedon le 5 décembre, 19h30, au Centre communautaire, 209 des Érables, Weedon. Info: 819 877-3044.

> **Danse des jeunes** Club Optimiste de Windsor le 5 décembre, 19h, au Centre communautaire, 54 St-Georges, Windsor. Info: 819 845-5742.

> **Élixir** offre l'atelier «Bilan de vie» le 6 décembre, 10h à 16h. Inscription: 819 562-5771.

> Le **Club Quad** MRC Val-St-François est à la recherche de bénévoles pour compléter son comité. Deux postes sont à combler. Info: 450 532-2368.

> De retour de leur pèlerinage sur les chemins de **St-Jacques-de-Compostelle**, des pèlerins racontent leur expérience le 6 décembre, 13h30, au Séminaire de Sherbrooke, 195 Marquette. Info: 819 565-7300.

> **Concert de Noël** de La Farandole de Racine le 6 décembre, 19h30, à l'église de Racine, 346 rue de l'Église. Info: 450 532-4389.

> Offices spirituels **Eckankar** les 7 et 21 décembre, 11h, au Temple Eck, 530 Montréal, Sherbrooke.Présentation du Hu au public les 10 et 24 décembre, 19h30. Info: 819 563-1664.

> **Prières Taizé** tous les 2e vendredi du mois, à 19h30, à l'église Saint-François d'Assise, 1145 des Quatre-Saisons, Sherbrooke. La prochaine soirée aura lieu le 12 décembre. Info: 819 575-1932.

> La paroisse Immaculée-Conception est à la recherche de **chanteurs et chanteuses** pour la messe de minuit du 24 décembre. Pratiques débutant le 7 décembre. Info: 819 565-5914.

> **Bingo coq** des Chevaliers de Colomb conseil 7287 de Stoke le 7 décembre, 13h, au Centre communautaire de l'endroit.

> **Déjeuner paroissial** le 7 décembre, 10h, au sous-sol de l'église Ste-Praxède, arr. Brompton. Info: 819 846-2923.

> **Fête de Noël** Club Optimiste de Windsor le 7 décembre, 14h, au Centre régional Le Bel âge, 6, 6e Avenue, Windsor.

> Assemblée des Filles d'Isabelle **Cercle Marie-Julie** 1260 le 8 décembre, 19h30, au 2615 Hertel, Sherbrooke.

> Rencontre hebdomadaire du **Club Toastmasters** Le Communicateur de l'Estrie tous les jeudis, 7h, au restaurant Cora du Complexe Le Baron. Info: 819 565-2019.

> Centre d'écoute et de parole **pour les hommes**: rencontre le lundi 8 décembre, 19h et le 12 décembre, 8h30. Info: 819 563-0303.

> **Souper retrouvailles** de Noël pour les bénévoles ayant fréquenté la Maison des Grands-Parents de Sherbrooke, depuis les 10 dernières années, le 9 décembre, 16h, au Centre communautaire de loisir, 1010 Fairmount, Sherbrooke. Rés.: 819 820-9803.

> Atelier de **Seréna** sur l'appren-tissage de la méthode sympto-thermique pour les couples désirant apprivoiser leur fertilité, le 9 décembre Rés.: 819 346-2338.

Jocelyn Lussier devra purger sa sentence jusqu'à sa libération d'office

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En refusant d'avouer les crimes pour lesquels il a été reconnu coupable, Jocelyn Lussier se contraint à purger sa peine jusqu'au bout.

Sans antécédent judiciaire, Lussier aurait pu demander d'être entendu par la commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) après avoir purgé le sixième de sa peine. Cependant, aucune audition n'a eu lieu depuis qu'il a commencé à purger ses 36 mois de détention le 1er juin 2007.

La CNLC explique que l'une des premières étapes évaluées par les commissaires demeure que le délinquant puisse avouer son crime et exprimer des remords. Même si ce n'est pas la seule chose évaluée, ce facteur serait quasi essentiel à l'obtention d'une libération conditionnelle.

Il n'est pas possible d'obtenir de détails concernant la participation de Lussier à un programme de traitement pour délinquants sexuels. Rappelons qu'il est détenu au pénitencier de La Macaza dans les Laurentides, réputé pour accueillir les criminels sexuels.

Comme il l'a mentionné devant le conseil de discipline du Collège des médecins du Québec, Jocelyn Lussier semble résigné à se rendre jusqu'à sa libération d'office aux deux tiers de sa peine, soit le 31 mai 2009.

«Par la suite je devrais aller en maison de transition avec suivi progressif et réinsertion progressive jusqu'au 31 mai 2010», a expliqué Jocelyn Lussier au conseil de discipline de sa profession devant lequel il était convoqué mardi dernier.

Le syndic du Collège des médecins du Québec réclame une limitation permanente de sa pratique afin qu'il ne puisse plus être en contact avec les patients après une radiation permanente de dix ans.

Jocelyn Lussier souhaiterait pouvoir revenir à la pratique de la médecine, «sa passion», après avoir été radié pendant cinq ans et en étant encadré par de sévères conditions, dont celle de ne plus voir en consultation de patients mineurs sans la présence d'une tierce personne.

Il devra auparavant se soumettre aux exigences du Collège des médecins en se requalifiant étant donné que son absence du tableau de l'ordre dépasse deux ans.

Jocelyn Lussier a été reconnu coupable en janvier 2005 de six chefs d'accusation, dont trois d'agression sexuelle et trois pour utilisation de sédatif (le versed) avec l'intention de commettre un acte criminel sur trois de ses patients mineurs. Les gestes reprochés sont survenus en septembre et décembre 2002.

Le verdict de même que la peine de 36 mois ont été confirmés par la Cour d'appel du Québec en mai 2007.



IMACOM, CLAUDE POULIN

L'avion acrobatique Épervier, qui devrait faire ses preuves dans les prochaines semaines, a retenu l'attention de plusieurs visiteurs au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke hier. Sur la photo, quelques-uns de leurs concepteurs : Mathieu Lavoie, Maya Caron, François Bérubé et David Barabé.

Il y a du génie dans l'air à l'Université de Sherbrooke

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un souffleur à neige électrique capable de se transformer en tondeuse à gazon, capable de balayer les feuilles et de faire encore plus?

Les quincailleries n'en vendent pas encore, mais des étudiants en Génie mécanique de l'Université de Sherbrooke ont conçu cet appareil qui promet.

Le Héraclès, qu'on l'a baptisé, faisait partie des innovations exposées par les étudiants dans le cadre de la 14 e édition de l'Exposition «mécagéniale» de l'UdeS hier à Sherbrooke.

Les étudiants de plusieurs écoles de la région ont eu l'occasion de visiter cette exposition avec, comme devoir, de poser des questions et rendre des comptes à leurs profs sur leur visite.

Oui, il y avait bien ce souffleur à neige polyvalent.

Mais il y avait aussi un prototype d'avion acrobatique monoplace que l'on expérimentera devant les médias dans quelques semaines.

La relève du génie mécanique ne manque pas d'idées : on a mis au point un bateau de plaisance pouvant atteindre la vitesse de 9,4 km/h grâce à l'énergie solaire; pour les automobiles, on a conçu un système permettant d'obtenir une pression idéale dans les pneus selon les conditions routières.

Mieux encore: le projet du véhicule environnemental à récupération thermique (VERUS) démontre la faisabilité technique d'un système produisant de l'électricité en récupérant l'énergie thermique de gaz d'échappement.

Les visiteurs de cette 14e Exposition «mécagéniale» ont été comblés et assurément impressionnés par la relève du génie mécanique avec tous les projets et prototypes qui y ont été présentés. Certains de ces projets survivront, d'autres pas. Mais les idées étaient là.

«Mesures temporaires» à Magotteaux

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Des pourparlers impliquant les dirigeants et les employés ont cours à l'usine de la multinationale Magotteaux à Magog, afin de déterminer les mesures à prendre alors que survient un «ralentissement important dans les commandes».

Le directeur des ressources humaines à l'usine de Magotteaux, Denis Verville, refuse de dévoiler quelles sont les pistes de solution actuellement à l'étude. Une source à l'intérieur de l'usine affirme cependant qu'un bon nombre de mises à pied pourraient être annoncées.

«On discute avec nos employés des moyens à prendre, admet M. Verville. On parle de mesures temporaires et non permanentes... Et il n'est absolument pas question de fermeture.»

Le fabricant d'objets en fonte emploie 150 personnes en sol magogois et quelque 2000 à travers la planète. Le directeur des ressources humaines dit que des discussions semblables à celles se tenant à Magog ont aussi lieu dans les autres usines du groupe.

Robots à l'oeuvre

SHERBROOKE — Douze robots seront au travail aujourd'hui au Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke (225 rue Frontenac) alors que des étudiants en Génie électrique et Génie informatique de l'Université de Sherbrooke y présenteront leurs prototypes de 9 h 30 à 15 h.

Les thèmes : la faune et la flore.

Les robots poseront des questions, les enfants devront répondre.

Il s'agit du 11e concours Robot-Jouet de l'Université de Sherbrooke et on y présentera une douzaine de prototypes robotisés.

— Daniel Forgues

SCANDALISÉE DE LA PRIVATISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

« Allez voter! » lance Claudette Carbonneau



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, est très inquiète des gestes de privatisation du système de santé du gouvernement Charest.

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La CSN a un mot d'ordre en vue du scrutin de lundi prochain: «Allez voter!»

«On craint une baisse du taux de participation aux élections. C'est une tendance qui risque d'être accentuée», estime la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, en entrevue à *La Tribune*. «Il y a une réelle crise des institutions et c'est une menace à la démocratie».

«La non-participation, c'est souvent le fait chez les jeunes, les plus démunis et les moins organisés. C'est dommage qu'ils ne soient pas présents dans les choix de gouvernance à faire», déplore-t-elle. «On souhaite que les militants s'impliquent pour les inciter à voter», dit Mme Carbonneau, à la tête d'une organisation qui regroupe 300 000 membres, dont la moitié dans le secteur public.

Mais à quel parti profite l'abstention? «C'est documenté par tous les politologues, c'est les libéraux que ça sert», reconnaît-elle. «Ce n'était pas pour les intérêts supérieurs du Québec» que les élections ont été déclenchées, ajoute-t-elle, mais bien parce que Jean Charest souhaite obtenir un gouvernement majoritaire où il n'y a qu'une seule paire de mains sur le volant, comme il l'a souvent répété.

«Il n'y a pas de consigne de vote, pondère-t-elle cependant. On n'en fera pas. On demande d'appuyer les candidates et candidats qui apparaissent les plus en ligne avec la CSN et les valeurs qu'on partage», tout en tenant compte «de la capacité des candidats de les mettre en application».

«Il y a quelque chose d'assez tordu dans notre système démocratique», fait valoir Mme Carbonneau. «Les votes aux partis marginaux ont fait élire quatre des dix députés conservateurs au Québec» aux dernières élections fédérales, observe-t-elle. C'est pourquoi elle apprécierait une réforme du scrutin qui accorderait un certain nombre de députés sur une base de la proportion du vote, comme le font certains peuples.

«Un scandale!»

La présidente de la CSN a-t-elle un brin de sympathie pour les libéraux de Jean Charest? «Entre les libéraux élus en 2003 et ceux de 2007, il y a eu du changement, moins d'arrogance, un petit peu plus d'écoute» grâce au gouvernement minoritaire, répond-elle. Il y a eu des bons gestes, comme le pacte de l'emploi, mais, nuance-t-elle du même souffle, «je ne crois pas à la conversion».

Elle s'inquiète entre autres de la privatisation du secteur de la santé dans laquelle se sont engagés les libéraux, d'abord avec les chirurgies de la hanche, du genou et des cataractes, ce qui entraîne un glissement de personnel de la santé vers le privé.

À ces trois chirurgies à pratiquer dans le privé, «le gouvernement en a ajouté 55 autres qui entreront en vigueur 1er janvier prochain», dénonce Claudette Carbonneau. «C'est un véritable scandale!» Le système de santé du Québec sera ainsi «le plus privatisé au pays», déplore-t-elle.

Conjointement avec la FTQ, la CSN a déposé cette semaine un recours en Cour supérieure pour faire invalider ce règlement sur les cliniques médicales spécialisées adopté en juillet dernier en pleines vacances juste avant le départ du ministre de la Santé de l'époque, Philippe Couillard.

Un débat animé dans L'Amiante

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Il s'en ait fallu de peu que quelques étincelles ne fusent lors du débat présenté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Amiante regroupant trois des cinq candidats de la circonscription de Frontenac.

Au nombre des temps forts de l'événement, l'adéquiste Pierre-André Proulx a provoqué des remous lorsqu'il a laissé entendre que le dossier du gazoduc aurait été mal préparé et qu'au chapitre de la diversification économique, les acteurs socio-économiques ratissaient trop larges quand venait le temps d'identifier des priorités, des cibles. «Il faut monter un dossier étoffé et désigner quelqu'un à temps plein pour mener un tel dossier.»

Le député libéral sortant Laurent Lessard n'a pas prisé les allégations de l'adéquiste. Laurent Lessard a également provoqué des réactions lorsqu'il a répondu du tac au tac à la candidate péquiste, Juliette Jalbert, qui venait d'affirmer que le programme des régions ressources se voulait un électrochoc limité dans le temps. «Ce n'est pas un électrochoc, c'est une électrocution complète qu'ont reçu les régions centrales», a-t-il lancé.

Dans un débat dont la formule avait été quelque peu modifiée pour permettre davantage d'interactions entre les candidats, ces derniers ont été appelés à débattre du gazoduc, du ralentissement économique, des régions ressources, d'environnement et de développement durable et de diversification économique.

C'est lors de la discussion concernant ce dernier sujet que Paul-André Proulx a déclaré que c'était d'avoir la grappe large de cibler autant de priorités et qu'il fallait être réaliste. Auparavant, il avait invité l'auditoire à ne pas s'accrocher à 1992 où la ville de Thetford Mines avait été nommée Ville industrielle de l'année.

En fin de débat, le candidat libéral Laurent Lessard a déclaré qu'il fallait se donner des engagements précis, que le secteur sud de Frontenac avait reçu un million $ qu'il pourrait affecter aux priorités que les intervenants de ce secteur identifieraient et que «c'était à nous autres de bâtir la société que l'on souhaitait.»

La candidate péquiste Juliette Jalbert a fait allusion à la crise de la listériose en affirmant qu'il était toujours mauvais de gérer en état de panique, que le gouvernement libéral avait fait de mauvais choix économiques et que le Parti québécois était mieux outillé et plus expérimenté pour gouverner en période de crise.

Quant au candidat adéquiste, il a lancé qu'il était temps de dire la vérité, de donner l'heure juste et que le temps du brouillard et du clair-obscur était révolu. «Il faut trouver des solutions, il faut brasser pour créer du changement. L'ADQ veut bâtir un Frontenac fort, une ville de Thetford forte. Je veux vous guider, je veux vous soutenir», a-t-il déclaré devant l'auditoire d'un peu moins de 100 personnes.

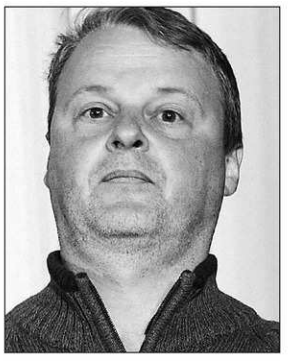
Le candidat indépendantiste et la représentante de Québec solidaire n'ont pas participé au débat.



Claude Bachand



Catherine Coutel



François Fillion



Jean-François Roux

Confrontations endiablées dans Arthabaska

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — La dernière semaine a donné lieu à deux débats endiablés entre quatre des cinq candidats au scrutin provincial du 8 décembre dans Arthabaska, des confrontations marquées par l'absence du candidat solidaire, Bill Ninacs et par des attaques répétées non pas sur le débuté sortant, mais sur le libéral, Claude Bachand.

C'est l'adéquiste Jean-François Roux qui a été le plus virulent à l'endroit de son adversaire. Il l'a notamment accusé de se donner le crédit pour l'élargissement de la route 116 entre Victoriaville et Plessisville et la construction du CIFIT, deux projets qui avaient été pilotés par Jacques Baril avant 2003.

«On commence à reconnaître le pattern des libéraux. Pendant que le Parti se donne le crédit pour les idées des autres, le candidat de la région s'accapare les projets de son prédécesseur», a-t-il dit, obtenant du même coup les applaudissements de la foule.

Roux a également reçu l'approbation de la meute étudiante du Cégep lorsqu'il a indiqué que le gouvernement de Jean Charest avait contribué à désillusionner les jeunes par rapport à la politique en déclenchant des élections prématurées et non désirées par la population.

Même si elle est peu habituée des débats, la candidate du Parti québécois, Catherine Coutel a également tiré son épingle du jeu en lançant quelques flèches à l'endroit de Bachand. Constatant que le libéral avait de la difficulté à répondre aux questions qui lui étaient posées, elle l'a accusé de ne pas être à l'écoute et a présumé que les six mois de consultation qu'il a effectués avant l'élection n'avaient servis à rien.

Le moment fort du premier débat, organisé par la station de radio 097,3, est survenu lorsque le candidat vert, François Fillion a appuyé formellement le député Roux pour les gestes qu'il a posé auprès des organismes de la région répondant à des services de première ligne.

Le plan d'action

Claude Bachand n'a pour sa part par arrêté de marteler sur le fait qu'il avait un plan d'action contrairement à ses opposants. Il a répondu à chacune des questions par un point de son plan, dérogeant à quelques occasions du thème abordé, ce qui lui a valu les huées de la foule.

L'ancien député n'avait d'ailleurs pas l'air dans son assiette. Il a adopté un air renfrogné tout au long des débats et a eu du mal à suivre les directives des modérateurs. Au terme de chacune des confrontations, il a quitté les lieux en vitesse sans même serrer la pince des autres candidats.

L'organisateur du débat du Cégep, Jean-François Léonard, a admis qu'il n'était pas évident pour des candidats de partis jugés plus à droite de bien faire devant une foule composée d'étudiants.

Un comté de tradition libérale

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Géographiquement immense, le comté de Mégantic-Compton regroupe à peine 33 000 électeurs majoritairement francophones.

Depuis sa création, en 1972, la circonscription a presque toujours été libérale, sauf pendant quatre ans où l'Union nationale a réussi à faire élire Fernand Grenier, en 1976.

D'abord, Fabien Bélanger a représenté Mégantic-Compton de 1980 jusqu'à sa mort, en 1983, puis son épouse Madeleine Bélanger a occupé le poste pendant près de 20 ans.

Daniel Bouchard lui a succédé comme député libéral, mais a plus longtemps siégé comme député indépendant à la suite de démêlés avec la justice. Puis la fille de Madeleine Bélanger, Johanne Gonthier, a pris la relève à l'élection de mars 2007, avec une majorité de seulement 210 votes (33 %) sur le candidat adéquiste Jocelyn Brouillette (32 %). La péquiste Gloriane Blais avait aussi fait bonne figure en 2007 avec 29 % des votes.

Les industries

Le comté se caractérise par plusieurs industries manufacturières oeuvrant dans les secteurs du bois d'oeuvre, du meuble (pour la plupart dépendantes du marché américain d'exportation) et de la confection.

Mégantic-Compton jouit d'une agriculture relativement en santé, mais fait face à des problèmes répandus au Québec: population vieillissante, décrochage scolaire et exode des jeunes.

Les cinq priorités des candidats



Gloriane Blais, Parti québécois

1. Appuyer et soutenir nos entreprises et nos organismes dans la réalisation de leurs projets, pour bien négocier les contraintes des divers programmes de soutien.
2. Assurer l'accès à l'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de Mégantic-Compton, à l'intérieur de mon premier mandat.
3. Assurer l'implantation des soins à domicile à l'intérieur du Plan Marois.
4. Implanter des marchés publics ouverts à l'année, afin de favoriser l'accès aux divers produits locaux pour toute la population.
5. Appuyer les projets d'infrastructures, résultats de la mobilisation du milieu, et structurants pour le développement socio-économique.



Johanne Gonthier, Parti libéral

1. Continuer dans la même foulée, en réalisant des projets importants.
2. Protéger les emplois manufacturiers, en garantissant aux entreprises l'accès au financement et aux mesures de modernisation.
3. Encourager la formation de la main-d'oeuvre, pour s'assurer que les entreprises soient prêtes à réagir lors de la reprise.
4. Appliquer les programmes d'investissements massifs en infrastructures pour permettre aux différentes communautés de se doter d'équipements de sports, de loisirs et de culture, pour contrer les jeunes et favoriser l'arrivée de la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire dans un proche avenir.



Samuel Therrien, ADQ

1. Contribuer au maintien de l'économie de Mégantic-Compton.
2. Faciliter le développement de nouvelles entreprises dans la région.
3. Faciliter les démarches du milieu auprès des différents ministères.
4. Faciliter le développement en formation post-secondaire et professionnelle, dans la région, par une école d'arts et de métiers.
5. Contribuer au développement de l'offre touristique et culturelle.



Julie Dionne, Parti Vert

1. Développer une économie locale et verte. Essayer de développer l'éolien à propriété collective (coopératives, municipalités, OSBL...) dans la région, pour créer ainsi de l'emploi et une richesse énergétique locale.
2. S'assurer d'un système public de santé. Protéger notre système public de la région, une fierté. Renflouer les coffres du CSSS du Granit, en diminuant le coût des médicaments via Pharma Québec.
3. Diminuer le nombre d'élèves par classe, au primaire et au secondaire, et instaurer la gratuité universitaire pour motiver nos jeunes au Cégep à continuer leurs études.
4. Soutenir les personnes à faible revenu, par plus de logements sociaux, de meilleurs filets sociaux et un salaire minimum horaire à 10,20$;
5. Favoriser l'implantation et/ou l'amélioration d'un système de transport en commun, entre les villes et villages du Granit, ainsi que de Lac-Mégantic vers d'autres grandes villes de l'Estrie et du Québec.

Villes de la circonscription

- Ascot Corner
- Audet
- Bury
- Chartierville
- Cookshire-Eaton
- Dixville
- Dudswell
- East Angus
- East Hereford
- Frontenac
- Hampden
- Lac-Drolet
- Lac-Mégantic
- Lambton
- La Patrie
- Lingwick
- Marston
- Martinville
- Milan
- Nantes
- Notre-Dame-des-Bois
- Piopolis
- Saint-Augustin-de-Woburn
- Saint-Sébastien
- Sainte-Cécile-de-Whitton
- Saint-Edwidge-de-Clifton
- Saint-Herménégilde
- Saint-Isidore-de-Clifton
- Saint-Malo
- Saint-Romain
- Saint-Venant-de-Paquette
- Scotstown
- Stornoway
- Stratford
- Val-Racine
- Weedon
- Westbury

COMTÉ DE SHERBROOKE

Québec solidaire veut nationaliser l'énergie éolienne

ALBERT BÉRUBÉ
albert.berube@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il faut développer et nationaliser l'énergie éolienne, investir dans la recherche pour de l'énergie propre et renouvelable, réduire la consommation de pétrole en investissant dans le transport en commun, consommer de façon écologique, et augmenter la protection de la flore et de la faune.

Tels sont les objectifs poursuivis par Québec solidaire en matière d'environnement. Le candidat de ce parti dans la circonscription de Sherbrooke, Christian Bibeau, a tenu à les rappeler, hier, dans une entrevue accordée à *La Tribune* devant les locaux électoraux mêmes du candidat libéral Jean Charest.

Les rivières

«Il faut arrêter de harnacher des rivières pour faire des barrages hydroélectriques. On a fait ce qu'on avait à faire dans ce domaine-là» et ça suffit afin de ne pas détruire d'autres bassins hydrographiques, fait valoir M. Bibeau, qui dénonce que le gouvernement libéral souhaite poursuivre dans cette veine. Il déplore également la poursuite du projet de port méthanier Rabaska sur la rive sud de Québec de même que la poursuite des opérations nucléaires à Gentilly.

De la même façon, il dénonce le «Parti québécois, qui voit quant à lui dans le forage pétrolier dans le golfe Saint-Laurent la solution à notre dépendance au pétrole».

Québec solidaire souhaite plutôt «investir 6 milliards $ en deux ans dans des projets d'infrastructures d'économie verte, dont la moitié pour la nationalisation, le maintien et le développement de l'éolien, et dans la recherche».

Christian Bibeau est confiant d'augmenter les 2263 voix (6,3 %) récoltées au scrutin de mars 2007 dans Sherbrooke. «Notre plateforme sociale est beaucoup plus étoffée que les Verts. Il y a un enracinement qui se fait (...) On peut faire plus que les 11 % des intentions de vote du sondage de début de campagne (...) Je n'ai pas vraiment d'attente de pourcentage. On veut travailler sur notre crédibilité et notre notoriété».



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Christian Bibeau de Québec solidaire

Fermeture partielle de l'urgence à Windsor

Un seul médecin disponible pendant le mois de décembre

AMÉLIE BOISSONNEAU
amelie.boissonneau@latribune.qc.ca

WINDSOR — À quelques jours de la fin de la campagne électorale, le problème de pénurie de personnel à l'hôpital Saint-Louis de Windsor revient dans l'actualité. Hier, l'urgence a dû être fermée à midi. Une situation somme toute exceptionnelle qui risque fort bien de se répéter au courant du mois de décembre.

On croyait que tout était au beau fixe à l'urgence mineure de l'hôpital de Windsor. Mais voilà qu'hier, un conflit d'horaire a obligé l'infirmière en poste à rediriger les patients vers le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et le Centre hospitalier d'Asbestos.

«Il s'agit d'un cas exceptionnel. Le mercredi, nous avons deux médecins qui se partagent la garde, explique Daniel Boislard, chef d'administration du CSSS du Val-St-François, mais l'un d'eux avait des cours à donner à l'université, ce qui nous a obligés à fermer l'urgence plus tôt.»

Depuis le début des années 2000, le manque de médecins à l'urgence mineure de l'hôpital de Windsor défraie les manchettes, mais selon un récent rapport du CSSS la situation irait en s'améliorant. «Dans la dernière année, très peu de fermetures sont venues bouleverser les heures d'ouvertures de l'urgence, ajoute M. Boislard, même que l'été dernier, il n'y a pas eu de coupures de services.»

Le chef d'administration admet toutefois que d'autres perturbations seront à prévoir pendant le temps des Fêtes. «Il n'y a qu'un seul médecin en décembre, alors c'est certain que la situation se représentera, il reste que Noël est la période la moins achalandée de l'année».

M. Boislard a rappellé que de 8 à 20 heures, il y a tout de même quelqu'un qui pourra s'occuper des cas plus graves et que l'établissement publiera sous peu ses heures d'ouverture pour la saison des Fêtes. «Dans les gros cas, il faudrait que les gens pensent à appeler les ambulances qui sont bien équipées pour donner les premiers soins», ajoute-t-il.

Maintenir un service essentiel

Avisé de la situation, c'est le candidat péquiste de Johnson, Étienne-Alexis Boucher, qui a signalé la fermeture de l'urgence lors d'un point de presse tenu à l'hôpital. Il en a profité pour demander au gouvernement de s'engager fermement pour le maintien des services de l'urgence de l'hôpital St-Louis.

M. Boucher reprend ainsi la bataille de son père Claude, ancien député de Johnson. «Nous avons déjà sauvé l'urgence St-Louis par le passé et nous le ferons encore même si le gouvernement en place ne semble pas se soucier des services offerts à la population de Windsor.»

Le jeune homme se dit toutefois inquiet de la situation. « Je crains que les investissements récemment annoncés soient un moyen détourné pour faire accepter la fermeture de l'urgence. Le gouvernement Charest avait promis d'éliminer l'attente dans les urgences».

Rejoint en fin de journée hier, le candidat libéral Denis Morin a affirmé vouloir faire de ce dossier une de ses priorités. «C'est quelque chose qui me préoccupe et je ferai tout pour en arriver à une solution le plus tôt possible, mentionne-t-il, mais il ne faut pas faire un tollé avec ça, parce que l'urgence a été moins souvent fermée cette année.»



LA TRIBUNE, AMÉLIE BOISSONNEAU

Un conflit d'horaire entre médecins a obligé la fermeture de l'urgence de l'hôpital St-Louis de Windsor hier après-midi. Cette situation devrait se répéter au courant du mois de décembre puisqu'il n'y aura qu'un seul urgentologue disponible.

Malcolm Wheeler accorde son appui à Denis Morin

WINDSOR — L'appui du maire de Windsor, Malcolm Wheeler, à l'ancien député Claude Boucher, n'a pas été reporté à son fils Étienne-Alexis Boucher, le candidat péquiste dans Johnson dans la présente course électorale.

En conférence de presse mardi, le maire Wheeler a plutôt donné son appui au candidat libéral Denis Morin, en présence de la candidate et députée sortante dans Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay.

«Je ne suis pas la seule à croire et espérer en cette victoire. Le maire de Windsor, Malcolm Wheeler, partage mon point de vue», a déclaré Mme Gagnon-Tremblay après avoir rappelé les priorités de son parti pour l'économie et pour l'emploi en Estrie.

Devant une quarantaine de militants réunis dans le petit local électoral du PLQ à Windsor, dont Gilles Perron et Laurian Gagné, respectivement maires de Val-Joli et Valcourt, M. Wheeler a avoué bien connaître Denis Morin pour son implication passée dans le domaine sportif windsorois.

«J'ai la certitude qu'il sera à l'écoute des dossiers que nous lui soumettrons et qu'il saura faire bouger l'économie, la santé et l'environnement. Il devra travailler à permettre une économie plus innovante et plus productive.»

Pour justifier son appui, il a indiqué que le PLQ avait toujours eu une oreille attentive au moment où on devait faire face à une importante crise forestière. «Et en pleine crise économique, j'espère qu'on aura un député qui sera au pouvoir d'un gouvernement majoritaire des libéraux», ajoute-t-il.

À quelques jours seulement du scrutin, Denis Morin affirme que cette marque de confiance vient donner un second souffle à sa campagne électorale. «À partir de maintenant, je passe en deuxième et en troisième vitesse, mentionne-t-il, cela me donne un nouveau souffle pour amorcer le dernier droit.»

Pour conclure, il est revenu sur sa volonté de se concentrer sur les infrastructures de son comté. «J'entends apporter mon entière collaboration pour réaliser des projets porteurs dans le cadre du programme des infrastructures publiques.»

— Amélie Boissonneau

Pierre Harvey mise sur la promotion touristique

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les communautés de la région présentes en bordure des autoroutes 10 et 55 gagneraient à se montrer plus agressives sur le plan promotionnel, affirme Pierre Harvey, candidat de l'Action démocratique du Québec dans la circonscription d'Orford.

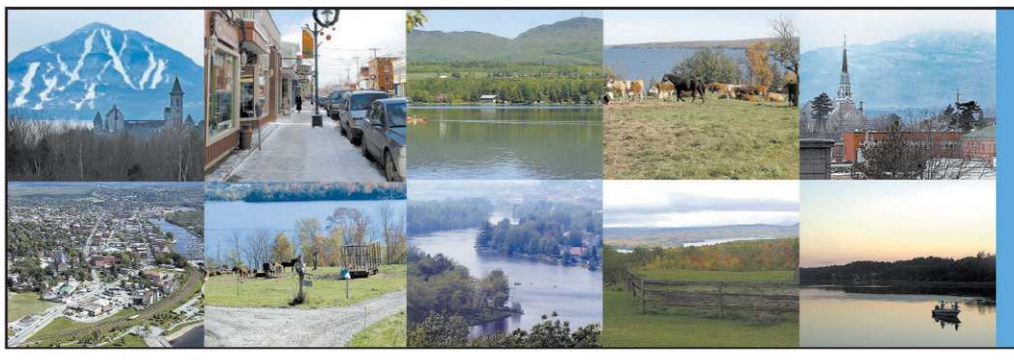
M. Harvey soutient que des panneaux plus imposants, et conséquemment plus visibles, mériteraient d'être installés le long des deux autoroutes pour annoncer les attraits touristiques de chacune des municipalités. «Bien des gens pensent qu'on a seulement du ski et des lacs dans le Memphrémagog», allègue-t-il.

Le candidat adéquiste suggère également l'installation de panneaux similaires pour faire connaître les créneaux d'excellence industriels des différents milieux. Il note cependant qu'une telle initiative devrait s'insérer à l'intérieur d'une stratégie de promotion plus vaste.

«Il faut se souvenir que la région est une porte d'entrée pour de nombreux Américains, qu'ils soient touristes, hommes d'affaires ou autres. Pour le moment, l'affichage en place est trop discret. En plus, on a seulement une petite halte routière le long de la 55 près de Stanstead et c'est comme ça qu'on accueille les gens des États-Unis», déplore Pierre Harvey.

L'adéquiste indique qu'aux États-Unis, dès qu'une personne change d'État, elle a souvent la chance d'arrêter à une halte routière où une foule d'informations sur la région sont disponibles.

Alors que M. Harvey oeuvrait au sein d'un organisme de développement économique du Bas St-Laurent, cette région a repris le modèle américain. «Avec les années, le tourisme local s'est développé beaucoup.»



Magog et sa région

Cahier spécial à lire,
le **vendredi 5 décembre,** dans
La Tribune

268066

Les Voltigeurs égalent un record d'équipe

DANNY ALLARD
danny.allard@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — À leur premier match d'une série de quatre dans les Maritimes, les Voltigeurs de Drummondville (22-4-0-2) ont produit quatre buts dès la première période, hier, pour vaincre aisément le Titan d'Acadie-Bathurst (12-15-4-2) au compte de 8 à 2. La formation drummondvilloise a ainsi égalé son record d'équipe de dix gains consécutifs établi durant l'hiver 2006 alors que Derick Brassard et Guillaume Latendresse brillaient dans l'uniforme drummondvillois. Les Voltigeurs auront l'occasion de briser cette marque dès demain à Saint John où ils affronteront les Sea Dogs (17-13-1-1).

Samson Mahbod (2-0), Dany Massé (1-3), Gabriel Dumont (1-1), Yannick Riendeau (1-2), Maxime Frenette, Philippe Lefebvre et Mathieu Gingras ont réussi les buts des Voltigeurs. Dmitry Kulikov (0-3) et Sean Couturier (0-2) ont aussi contribué à l'attaque.

«Actuellement, tout le monde participe aux succès de l'équipe et tous s'améliorent sans cesse. On est toutefois conscients que ça prend peu pour tout faire changer. On ne veut pas s'arrêter là, on en veut plus», a confié l'entraîneur-chef Guy Boucher.

«La période des transactions approche mais nous n'avons aucune lacune flagrante à combler. D'ailleurs, mes gars sont supérieurs à ceux disponibles sur le marché. Et en termes d'expérience, notre équipe est l'une des premières pour le plus de séries éliminatoires gagnées chez les joueurs dans la LHJMQ», a-t-il argué.

Le Néo-Brunswickois Nathan Dunnett défendait le filet des Voltigeurs, qui ont largement dominé 56 à 18 au chiffre des lancers. Avec ses 48 points, Dany Massé (21-27) n'accuse plus qu'un retard de deux points sur Cédric Lalonde-McNicoll (Shawinigan) et le 1er rang des pointeurs du circuit.

« On ne veut pas s'arrêter là, on en veut plus. »

Après Saint John demain, les Voltigeurs visiteront les Moose-heads d'Halifax (9-19-1-1) samedi et le Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard (11-15-1-4) dimanche.



Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	Pascal Moreau	153	267	420	95	68	Frederic Leblanc	152	245	397	63	135	Sonia Hamel	147	242	389	45
2	Steve Sanders	171	248	419	87	69	Benoit Faucher	151	246	397	71	136	Jacques Letourneau	146	243	389	86
3	Alexis Bourque	154	264	418	72	70	Dany Lamoureux	166	230	396	103	137	Francis Vandal	144	245	389	89
4	Yves Dion	158	259	417	108	71	Denis Drouin	163	233	396	73	138	Louis Duranleau	144	245	389	70
5	Julie Lamontagne	170	246	416	105	72	Luce Labelle	158	238	396	66	139	Marcel Laforest	140	249	389	98
6	Andree Fortier	155	260	415	108	73	Caroline Leclerc	154	242	396	75	140	Jean-Francois Fortin	133	256	389	70
7	Ian Provost	144	270	414	94	74	Martin Proulx	153	243	396	78	141	Sylvain Grenier	172	216	388	106
8	Marc Cardinal	182	231	413	85	75	Yvan Quirion	152	244	396	111	142	Lisa Roy	165	223	388	45
9	Dominic Labrie	164	249	413	85	76	Jean-Francois Gosselin	147	249	396	96	143	Frederic Pansini	151	237	388	86
10	Marcel Landry	170	242	412	130	77	Robert Macleod	145	251	396	42	144	Randy Robinson	148	240	388	94
11	Marie-Claude Carrier	164	248	412	75	78	Denis Provost	160	235	395	60	145	Olivier Bouchard	145	243	388	72
12	Germain Beaudry	146	266	412	75	79	Michael Fortin	155	240	395	74	146	Paul-Andre Boudreau	137	251	388	93
13	Jean-Francois Auger	170	241	411	102	80	Jean-Guy Bissonnette	154	241	395	74	147	Denis Tardif	134	254	388	85
14	Bruno Mercier	169	242	411	95	81	Dany Robichaud	152	243	395	82	148	Francois Chevalier	167	220	387	55
15	Ghyslain Asselin	158	253	411	103	82	Michael Blouin	145	250	395	62	149	Richard Simard	161	226	387	68
16	Charlotte Goulet	183	227	410	87	83	Serge Leroux	171	223	394	105	150	Jean-Marc Bolduc	161	226	387	64
17	Monique Boucher	156	254	410	97	84	Nancy Beaudoin	169	225	394	69	151	Eric Fortin	157	230	387	54
18	Mario Sicard	155	255	410	79	85	Pierre Guerette	158	236	394	74	152	Yanick Roy	154	233	387	83
19	Michel Rousseau	178	231	409	66	86	Robert Giguere	157	237	394	63	153	Francois Blais	154	233	387	72
20	John Chronopoulos	169	240	409	82	87	Rejean Girard	150	244	394	80	154	Mathieu Belisle	152	235	387	66
21	Jerome Laurent	155	253	408	80	88	Yves Perron	148	246	394	73	155	Jonathan Garceau	147	240	387	75
22	Ijubomir Pandurevic	145	263	408	94	89	Daniel Lacasse	146	248	394	85	156	Gaetan Martineau	175	211	386	63
23	Christian Hemond	168	239	407	87	90	Patrick Dubois	145	249	394	90	157	Maxime Couture	171	215	386	102
24	Yvan Langlois	167	239	406	77	91	Stephane Cantin	143	251	394	88	158	Bruno Laflotte	166	220	386	96
25	Daniel Provost	161	245	406	62	92	Steve Gosselin	136	258	394	60	159	Patrick Phaneuf	166	220	386	53
26	Maxime Nadeau	154	252	406	119	93	Marc Bouchard	133	261	394	111	160	Rene Breton	165	221	386	104
27	Ghyslain Gendron	168	237	405	85	94	Sylvain Leblanc	181	212	393	61	161	Pierre Pellerin	161	225	386	54
28	Sylvie Cloutier	156	249	405	82	95	Steve Grimard	169	224	393	61	162	Yannick Labonte	160	226	386	99
29	Joey Robinson	152	253	405	86	96	Louis Rivard	162	231	393	59	163	Simon Fecteau	160	226	386	63
30	Martin Bosse	178	225	403	65	97	Sylvain Larochelle	161	232	393	67	164	Gilbert Fournier	158	228	386	55
31	Michel Habs	162	241	403	97	98	Simon Paradis	159	234	393	52	165	Francois St-Laurent	156	230	386	94
32	L.p. Bolduc	159	244	403	65	99	Julie Roy	158	235	393	56	166	Alain Bibaud	154	232	386	56
33	Marquis Dallaire	158	245	403	57	100	Yves Roy	140	253	393	107	167	Steve Lamontagne	149	237	386	53
34	Yvon Bibeau	153	250	403	77	101	Simon Morin	139	254	393	69	168	Andre Charest	147	239	386	74
35	Charles Menard	148	255	403	79	102	Jocelyn Paradis	176	216	392	51	169	Mathieu Gendron-Daigneault	146	240	386	72
36	Louis Aubin	164	238	402	86	103	Raymond Laplante	166	226	392	52	170	Paul Chamberland	144	242	386	94
37	Eric Lavigueur	159	243	402	100	104	Andre Blouin	158	234	392	63	171	Marc Cote	142	244	386	82
38	Caroline Lefevre	156	246	402	74	105	Yvon Ardouin	157	235	392	81	172	Pierrot Bernier	142	244	386	54
39	Pierre Chartrand	145	257	402	81	106	Yvon Belanger	151	241	392	83	173	Theophile Nyungize	140	246	386	51
40	Yvan St-Onge	170	231	401	73	107	Michel Tremblay	147	245	392	106	174	Francois Duquette	137	249	386	83
41	Sylvain Fortier	169	232	401	95	108	Ginette Cantin	140	252	392	65	175	Jason Letourneau	136	250	386	76
42	Jean-Christian Glaude	166	235	401	34	109	Myriam Morin	169	222	391	79	176	Lyne Corriveau	176	209	385	63
43	Jean-Pierre Asselin	161	240	401	101	110	Pierre Goulet	168	223	391	66	177	Pascal Boisvert	172	213	385	105
44	Mario Goyette	155	246	401	80	111	Lukas St-Germain	163	228	391	85	178	Jacques Boudreau	171	214	385	58
45	Bruno Viens	165	235	400	88	112	Carlo Marchand	162	229	391	26	179	Maurice Veilleux	169	216	385	88
46	Yvon Bouchard	158	242	400	107	113	Marc Viens	155	236	391	98	180	James Blanchard	152	233	385	78
47	Dave Quirion-Marceau	158	242	400	85	114	Kaven Gagne	152	239	391	88	181	Myriam Blouin	152	233	385	61
48	Kevin St-Jacques	147	253	400	81	115	Denis Roy	152	239	391	78	182	Jean Huot	151	234	385	50
49	Stephane Viens	165	234	399	66	116	Louis Gosselin	150	241	391	74	183	Michel Gagnon	149	236	385	49
50	Johanne Dube	163	236	399	87	117	Pascal Marcoux	148	243	391	78	184	Francois Isabelle	148	237	385	97
51	Patrice Perron	160	239	399	104	118	Anthony Lemire	146	245	391	71	185	Julie Boulanger	147	238	385	86
52	Andre Dubois	157	242	399	88	119	Simon Ruel	144	247	391	61	186	Jeannine Lapointe	147	238	385	49
53	Francois Gagnon	157	242	399	82	120	Roland Du Perron	142	249	391	78	187	Louis-Philippe Bedard	146	239	385	73
54	Yves Lescault	168	230	398	60	121	Yannick Blouin	140	251	391	68	188	Gilles Cantin	144	241	385	60
55	Pascal Simon	163	235	398	100	122	Marc Grimard	172	218	390	75	189	Alain Rosby	144	241	385	60
56	Lucie Leblanc	161	237	398	92	123	Mario Marquis	166	224	390	66	190	Mario Sicard	143	242	385	55
57	Alain Martel	159	239	398	82	124	Genevieve St-Denis	161	229	390	67	191	Claude St-Pierre	141	244	385	78
58	Alexandre Hardy	156	242	398	78	125	Guillaume Hamelin	158	232	390	61	192	Jean-Benoit Leblanc	139	246	385	50
59	Jules Fortin	149	249	398	61	126	Marie-Claude Vachon	156	234	390	73	193	Kevin Glaude	132	253	385	47
60	Patrick Lamontagne	149	249	398	61	127	Eric Beaulieu	156	234	390	72	194	Frederic Roy	169	215	384	63
61	Sebastien Boulanger	148	250	398	65	128	Rene Madore	150	240	390	87	195	Alain Demers	161	223	384	59
62	Marleen Purcell	144	254	398	81	129	Alexandre Dugal	145	245	390	71	196	Gilles St-Hilaire	159	225	384	70
63	Shaun Loiselle	164	233	397	69	130	Martin Laprise	139	251	390	38	197	Sebastien Boudreau	156	228	384	65
64	Richard Dumont	162	235	397	62	131	Dominic Pearson	131	259	390	74	198	Matthew Maclure	151	233	384	88
65	Christian Larose	160	237	397	88	132	Monique Chartrand	166	223	389	74	199	Sunny Roy	151	233	384	49
66	France Gilbert	154	243	397	83	133	Alain Fleury	163	226	389	78	200	Dany Levesque	150	234	384	63
67	Ghyslain Pepin	152	245	397	66	134	Mike Dandenault	156	233	389	91						

LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CHAQUE JOUEUR EST DISPONIBLE
sur notre site Internet : **www.cyberpresse.ca/section/CPTRIBUNE**

Meilleur pointeur de la semaine

Le meilleur pointeur de la semaine gagne **un coupon d'achat d'une valeur de 50 $** chez sports experts CARREFOUR DE L'ESTRIE

Lisa Roy, Ste-Thérèse
64 points
(142e au classement)

265388

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dern.	Série
Boston	24	16	4	0	4	82	55	36	9- 1- 0- 1	7- 3- 0- 3	8- 1- 0- 1	G2
Montréal	**24**	**14**	**6**	**0**	**4**	**72**	**65**	**32**	**7- 2- 0- 2**	**7- 4- 0- 2**	**5- 3- 0- 2**	**G2**
Buffalo	24	11	10	1	2	65	71	25	7- 6- 1- 0	4- 4- 0- 2	3- 7- 0- 0	P2
Toronto	25	9	10	2	4	76	88	24	4- 4- 2- 2	5- 6- 0- 2	2- 6- 1- 1	P1
Ottawa	23	9	10	1	3	57	57	22	6- 5- 1- 1	3- 5- 0- 2	3- 5- 0- 2	G1
Section Atlantique												
NY Rangers	28	18	8	1	1	75	67	38	11- 5- 0- 1	7- 3- 1- 0	7- 3- 0- 0	G1
Pittsburgh	24	14	6	1	3	77	66	32	7- 3- 1- 1	7- 3- 0- 2	6- 2- 0- 2	P1
Philadelphie	24	12	7	3	2	80	74	29	6- 4- 1- 1	6- 3- 2- 1	7- 1- 1- 1	G1
New Jersey	22	12	8	1	1	65	60	26	7- 4- 0- 1	5- 4- 1- 0	6- 4- 0- 0	P1
NY Islanders	24	10	12	1	1	65	80	22	5- 7- 0- 1	5- 5- 1- 0	6- 4- 0- 0	G1
Section Sud-Est												
Washington	25	13	9	1	2	80	80	29	9- 1- 0- 1	4- 8- 1- 1	4- 5- 0- 1	P2
Caroline	25	12	11	1	1	65	75	26	6- 7- 0- 0	6- 4- 1- 1	4- 6- 0- 0	P1
Floride	24	10	11	1	2	61	68	21	5- 3- 1- 1	5- 8- 0- 1	5- 3- 1- 1	G2
Tampa Bay	24	6	10	3	5	56	76	20	3- 4- 2- 3	3- 6- 1- 2	1- 5- 1- 3	P5
Atlanta	25	8	14	3	0	72	92	19	5- 6- 1- 0	3- 8- 2- 0	2- 7- 1- 0	P5
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	24	16	4	4	0	84	71	36	6- 2- 2- 0	10- 2- 2- 0	7- 2- 1- 0	G1
Chicago	22	10	6	2	4	75	65	26	6- 1- 1- 3	5- 4- 1- 1	4- 3- 2- 1	P3
Nashville	24	12	10	0	2	70	77	26	5- 3- 0- 1	7- 7- 0- 1	6- 3- 0- 1	G1
Columbus	24	11	10	1	2	71	75	25	7- 5- 0- 1	4- 5- 1- 1	5- 4- 0- 1	G2
St. Louis	23	10	11	0	2	63	71	22	5- 5- 0- 1	5- 6- 0- 1	5- 4- 0- 1	P1
Section Nord-Ouest												
Minnesota	24	15	8	1	0	71	53	31	8- 5- 1- 0	7- 3- 0- 0	6- 4- 0- 0	G1
Vancouver	25	14	9	0	2	75	62	30	7- 3- 0- 1	7- 6- 0- 1	5- 3- 0- 2	P3
Calgary	25	14	10	1	0	73	77	29	9- 4- 1- 0	5- 6- 0- 0	6- 4- 0- 0	P1
Colorado	24	12	12	0	0	64	71	24	6- 5- 0- 0	6- 7- 0- 0	6- 4- 0- 0	G4
Edmonton	23	10	11	1	1	61	70	22	2- 3- 1- 1	8- 8- 0- 0	4- 5- 0- 1	P1
Section Pacifique												
San Jose	25	21	3	1	0	97	59	43	13- 0- 1- 0	8- 3- 0- 0	8- 1- 1- 0	G8
Anaheim	26	14	9	2	1	75	72	31	7- 6- 1- 1	7- 3- 1- 0	5- 3- 2- 0	P1
Phoenix	24	11	11	1	1	59	65	24	7- 4- 0- 1	4- 7- 1- 0	3- 5- 1- 1	G1
Los Angeles	24	10	11	1	2	62	67	23	7- 6- 1- 2	3- 5- 0- 0	4- 5- 0- 1	P2
Dallas	24	9	11	2	2	68	87	22	3- 4- 2- 1	6- 7- 0- 1	4- 4- 0- 2	G2

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est

	Mj	Pts
a-1.N.Y. Rangers	28	38
a-2.Boston	24	36
a-3.Washington	25	29
4.Pittsburgh	24	32
5.Montréal	**24**	**32**
6.Philadelphie	24	29
7.New Jersey	22	26
8.Caroline	25	26
9.Buffalo	24	25
10.Toronto	25	24
11.Floride	24	23
12.Ottawa	23	23
13.N.Y. Islanders	24	22
14.Tampa Bay	24	20
15.Atlanta	25	19

Association de l'Ouest

a-1.San Jose	25	43
a-2.Detroit	24	36
a-3.Minnesota	24	30
4.Anaheim	26	31
5.Vancouver	25	30
6.Calgary	25	29
7.Chicago	22	26
8.Nashville	24	26
9.Columbus	24	25
10.Colorado	24	24
11.Phoenix	24	24
12.Los Angeles	24	23
13.St. Louis	23	22
14.Edmonton	23	22
15.Dallas	24	22

a - meneur de section.

RENDEMENT DU CANADIEN

Les marqueurs

	B	A	Pts	Pén.
11. S. Koivu	7	14	21	8
79. A. Markov	4	14	18	14
27. A. Kovalev	5	13	18	12
13. A. Tanguay	8	9	17	16
20. R. Lang	7	9	16	26
14. T. Plekanec	6	7	13	10
46. A. Kostitsyn	5	7	12	12
21. C. Higgins	5	4	9	6
74. S. Kostitsyn	3	6	9	30
84. G. Latendresse	2	6	8	21
44. R. Hamrlik	2	5	7	22
6. T. Kostopoulos	2	3	5	37
26. J. Gorges	1	4	5	6
22. S. Bégin	3	1	4	13
40. M. Lapierre	3	1	4	13
51. F. Bouillon	2	2	4	20
71. P. Brisebois	1	2	3	6
3. R. O'Byrne	0	3	3	16
25. M. Dandenault	0	3	3	2
8. M. Komisarek	1	0	1	33
36. M. D'Agostini	1	0	1	2
31. C. Price	0	1	1	2
17. G. Laraque	0	0	0	24
28. K. Chipchura	0	0	0	0
41. J. Halak	0	0	0	0

Les gardiens

	G	P	DP	DF	Min.	Ba	JB	Moy.
31. C. Price	12	4	0	3	1148	46	1	2,40
41. J. Halak	2	2	0	1	327	14	0	2,57
Totaux (1)	14	6	0	4	1475	61	1	2,54

Note: But dans un filet désert entre parenthèses.

CALENDRIER

Mardi 2 décembre
Dallas 3 Calgary 1
Los Angeles 2 Phoenix 4
Toronto 2 San Jose 5

Mercredi 3 décembre
Atlanta 1 Ottawa 5
Pittsburgh 2 N.Y. Rangers 3 (Fusillade)
St. Louis 0 Minnesota 4
Anaheim 2 Chicago 4
Dallas 0 Edmonton 3 (Troisième période)

Jeudi 4 décembre
N.Y. Rangers à **Montréal**, 19h00.
New Jersey à Philadelphie, 19h00.
N.Y. Islanders à Washington, 19h00.
Pittsburgh en Caroline, 19h00.
Boston à Tampa Bay, 19h30.
Buffalo en Floride, 19h30.
Vancouver à Detroit, 19h30.
Colorado à Nashville, 20h00.
Toronto à Phoenix, 21h00.
Columbus à San Jose, 22h30.

Vendredi 5 décembre
Vancouver au Minnesota, 20h00.
Calgary à St. Louis, 20h30.
Colorado à Dallas, 20h30.
Edmonton à Los Angeles, 22h30.

Samedi 6 décembre
New Jersey à **Montréal**, 19h00.
Washington à Toronto, 19h00.
Pittsburgh à Ottawa, 19h00.
Atlanta à N.Y. Islanders, 19h00.
Philadelphie en Caroline, 19h00.
Boston en Floride, 19h00.
Chicago à Detroit, 19h00.
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.
Minnesota à Nashville, 20h00.
Phoenix à St. Louis, 20h30.
Edmonton à San Jose, 22h00.
Columbus à Los Angeles, 22h30.

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

Nom, équipe	B	A	Pts
Malkin, Pgh	10	29	39
Crosby, Pgh	**13**	**21**	**34**
S.Gagné, Phi	**13**	**18**	**31**
Ovechkin, Wash	13	18	31
Getzlaf, Ana	10	21	31
Savard, Bos	**8**	**22**	**30**
J.Thornton, SJ	7	23	30
Setoguchi, SJ	13	16	29
Iginla, Cal	12	17	29
Kane, Chi	12	16	28
Marleau, SJ	**11**	**17**	**28**
Hossa, Det	14	13	27
Semin, Wash	13	14	27
M.Richards, Phi	10	16	26
M.Koivu, Min	9	17	26
Perry, Ana	7	19	26
J.Carter, Phi	18	7	25
Parise, NJ	13	12	25
Selanne, Ana	13	11	24
Zetterberg, Det	11	13	24
Datsyuk, Det	8	16	24
Hemsky, Edm	7	17	24
Dumont, Nash	**5**	**19**	**24**
Vanek, Buf	17	6	23
Doan, Pho	12	11	23
Nash, Clb	12	11	23
Clowe, SJ	11	12	23
D.Sedin, Vcr	11	12	23
Weber, Nash	10	13	23

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Pont-Rouge	20	16	3	0	1	102	63	33
Saint-Georges	19	13	4	0	2	87	55	28
Sherbrooke	**20**	**12**	**4**	**1**	**3**	**98**	**74**	**28**
Rivière-du-Loup	18	9	7	2	0	67	74	20
Saint-Hyacinthe	19	11	6	1	1	73	73	20
Thetford Mines	**19**	**8**	**8**	**2**	**1**	**73**	**82**	**19**
Sainte-Marie	20	9	10	1	0	77	98	19
Trois-Rivières	18	4	10	2	2	68	93	12
Saguenay	19	4	12	2	1	58	91	11

Vendredi 5 décembre
Saint-Hyacinthe à **Sherbrooke**, 20h00.
Pont-Rouge à Saguenay, 20h30.
Saint-Georges-de-Beauce à Rivière-du-Loup, 21h00.
Thetford Mines à Sainte-Marie, 21h00.

Samedi 6 décembre
Trois-Rivières à Saint-Georges-de-Beauce, 20h00.

Dimanche 7 décembre
Saguenay à **Thetford Mines**, 16h00.
Rivière-du-Loup à Trois-Rivières, 16h00.
Sherbrooke à Saint-Hyacinthe, 16h00.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	28	22	2	2	2	108	56	48
Cap-Breton	30	19	9	1	1	116	92	40
Saint-Jean	32	17	13	1	1	109	111	36
Acadie-Bathurst	33	12	15	4	2	97	119	30
I.-P.-E.	31	11	15	1	4	91	105	27
Halifax	30	9	19	1	1	83	126	20
Section Centrale-Telus								
Shawinigan	29	24	5	0	0	138	80	48
Drummondville	**28**	**22**	**4**	**0**	**2**	**139**	**73**	**46**
Victoriaville	**31**	**14**	**17**	**0**	**0**	**98**	**110**	**28**
Lewiston	30	11	19	0	0	94	135	22
Section Est-Telus								
Québec	28	20	6	0	2	107	75	42
Rimouski	30	20	10	0	0	110	96	40
Chicoutimi	28	11	14	1	2	86	90	25
Baie-Comeau	28	7	16	3	2	82	128	19
Section Ouest-Telus								
Rouyn-Noranda	30	17	9	3	1	103	96	38
Montréal	28	15	12	1	0	86	76	31
Gatineau	31	11	18	1	1	87	116	24
Val-d'Or	31	6	21	1	3	87	137	16

Mercredi 3 décembre
Drummondville 8 Acadie-Bathurst 2
Moncton 2 Cap-Breton 1
Val-d'Or 6 Gatineau 2

Jeudi 4 décembre
Shawinigan à Baie-Comeau, 19h30.

Vendredi 5 décembre
Halifax à Acadie-Bathurst, 19h00.
Rimouski au Cap-Breton, 19h00.
Québec à Lewiston, 19h00.
Victoriaville à I.-P.-E., 19h00.
Shawinigan à Baie-Comeau, 19h30.
Val-d'Or à Gatineau, 19h30.
Chicoutimi à Rouyn-Noranda, 19h30.
Drummondville à Saint-Jean, 19h30.

Samedi 6 décembre
Gatineau à Montréal, 16h00.
Rimouski au Cap-Breton, 19h00.
Drummondville à Halifax, 19h00.
Québec à Lewiston, 19h00.
Victoriaville à Saint-Jean, 19h00.
Chicoutimi à Rouyn-Noranda, 19h30.

LIGUE MIDGET AAA

Section C.C.M.

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Gatineau	27	20	7	0	0	122	87	40
C.Charles-LeMoyne	27	17	8	1	1	129	87	36
Châteauguay	24	15	7	0	2	99	85	32
Laval-Bourassa	24	13	9	1	1	98	77	28
Saint-Eustache	25	13	11	1	0	114	103	27
Lac-Saint-Louis	24	12	10	1	1	72	93	26
Amos	26	10	14	1	1	82	113	22
Montréal	26	4	20	2	0	87	167	10
Section Reebok								
C.Antoine-Girouard	27	19	6	0	2	97	79	40
Magog	**29**	**18**	**8**	**1**	**2**	**111**	**79**	**39**
Trois-Rivières	24	15	9	0	0	87	66	30
Sém.Saint-François	26	13	9	2	2	103	112	30
C. Esther-Blondin	26	14	11	1	0	104	86	29
Collège Notre-Dame	27	12	13	1	1	89	104	26
Jonquière	25	5	15	2	3	72	104	15
Lévis	25	6	17	1	1	77	101	14

Jeudi 4 décembre
Lévis c. Saint-Eustache, 17h00.
Laval-Bourassa c. Trois-Rivières, 17h00.
Jonquière à Gatineau, 17h00.
Montréal c. C. Antoine-Girouard, 17h00.
Collège Notre-Dame au C. Charles-Lemoyne, 19h30.
Magog à Châteauguay, 19h30.
Amos c. Sém. Saint-François, 19h30.
C. Esther-Blondin c. Lac Saint-Louis, 19h30.

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE

	PJ	G	P	DPF	FJ	TL
Windsor	20	14	6	0	14	42
Coaticook	20	11	6	3	15	40
St-Cyrille	20	11	8	1	13	36
Plessisville	18	11	5	2	11	35
Canton de l'Est	18	1	17	0	8	10

Vendredi 5 décembre
20 h 30 Coaticook c. Windsor
20 h 30 Plessisville c. Saint-Cyrille

Samedi 6 décembre
20 h 15 Cantons-de-l'Est c. Coaticook

Dimanche 7 décembre
19 h 10 Cantons-de-l'Est c. Plessisville

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Atlanta 1 Ottawa 5

Première période
1. Ottawa, Heatley 13 (Bell, Alfredsson) 1:18
2. Atlanta, Boulton 1 (Crabb, Slater) 2:53
3. Ottawa, Spezza 8 (Heatley, Kuba) 6:12 (an)
4. Ottawa, Alfredsson 7 (Heatley, Kuba) 15:31
Pénalités – Havelid Atl 4:32, Valabik Atl, Bass Ott (majeures) 8:31, Bell Ott 11:22, Slater Atl, Winchester Ott (majeures) 13:44, Thorburn Atl, Spezza Ott 18:13.
Deuxième période
5. Ottawa, Bell 1 (Fisher, Shannon) 18:54 (an)
Pénalités – Kelly Ott 3:07, Oystrick Atl (slashing, Fighting), Winchester Ott (majeures) 10:07, Ruutu Ott 12:48, Kelly Ott 13:14, Phillips Ott 14:56, Boulton Atl 17:32, Valabik Atl, Foligno Ott 19:26.
Troisième période
6. Ottawa, Donovan 4 (Schubert, Ruutu) 16:29
Pénalité – Kelly Ott 1:48.

Tirs au but

Atlanta	8	10	5	– 23
Ottawa	19	8	7	– 34

Gardiens – Atlanta: Pavelec (P,2-5-0); Ottawa: Auld (G,8-6-3).
Avantages numériques – Atlanta: 0-5; Ottawa: 2-3.
Assistance – 17 215 (19 153).

St. Louis 0 Minnesota 4

Première période
Aucun but.
Pénalités – McKee StL 4:18, Zidlicky Min 11:07.
Deuxième période
1. Minnesota, Bélanger 7 (Bouchard) 10:28
Pénalités – Reitz Min 2:14, Steen StL 4:02.
Troisième période
2. Minnesota, Brunette 9 (Zidlicky, Bergeron) 2:54 (an)
3. Minnesota, Zidlicky 4 (Bergeron, Koivu) 5:14 (an)
4. Minnesota, Miettinen 7 (Bélanger) 19:32 (fd)
Pénalités – Polak StL 1:58, Stastny StL 4:20, Pouliot Min 6:00, Winchester StL 7:55.

Tirs au but

St. Louis	8	9	5	– 22
Minnesota	13	11	13	– 37

Gardiens – St. Louis: Mason (P,3-6-0); Minnesota: Backstrom (G,14-7-1).
Avantages numériques – St. Louis: 0-3; Minnesota: 2-5.
Assistance – 18 568 (18 064).

Pittsburgh 2 Rangers 3 (F)

Première période
1. Pittsburgh, Eaton 1 (Crosby) 13:56
Pénalités – Godard Pgh, Orr NYR (majeures) 2:46, Callahan NYR 3:57, Orpik Pgh (unsportsmanlike conduct, tripping) 12:23, New York banc (purgée par Prucha) 13:18, Gomez NYR 18:36.
Deuxième période
2. Pittsburgh, J.Staal 8 (Scuderi, Cooke) 9:35
3. N.Y. Rangers, Zherdev 9 (Gomez, Redden) 10:56
Pénalités – Voros NYR 2:12, Talbot Pgh 15:44.
Troisième période
4. N.Y. Rangers, Prucha 1 (Gomez, Redden) 14:03
Pénalité – Aucune.

Fusillade
N.Y. Rangers remporte la fusillade par la marque de 3-1
Pittsburgh (1) – Satan, raté; Letang, marqué.
N.Y. Rangers (3) – Naslund, marqué; Zherdev, marqué; Sjostrom, marqué.

Tirs au but

Pittsburgh	12	7	9	3 – 31
N.Y. Rangers	6	9	10	2 – 27

Gardiens – Pittsburgh: Sabourin (P,5-2-2); N.Y. Rangers: Lundqvist (G,16-6-2).
Avantages numériques – Pittsburgh: 0-3; N.Y. Rangers: 0-3.
Assistance – 18 200 (18 200).

Anaheim 2 Chicago 4

Première période
1. Chicago, Sharp 14 (Kane, Toews) 18:27 (an)
Pénalités – Getzlaf Ana 14:20, May Ana 18:10.
Deuxième période
2. Anaheim, Selanne 14 (S.Niedermayer, Getzlaf) 9:24 (an)
Pénalités – Bolland Chi 4:09, Toews Chi 8:37, Montador Ana 18:29.
Troisième période
3. Anaheim, Pronger 6 (Festerling, R.Niedermayer) 0:48
4. Chicago, Havlat 7 (Keith, Versteeg) 14:15
5. Chicago, Toews 5 (Versteeg, Byfuglien) 18:25
6. Chicago, Bolland 4 (Fraser, Ladd) 19:51 (fd)
Pénalités – Getzlaf Ana 8:28, Eager Chi 12:19, Getzlaf Ana 13:37.

Tirs au but

Anaheim	9	15	8	– 32
Chicago	17	11	13	– 41

Gardiens – Anaheim: Hiller (P,6-3-1); Chicago: Huet (G,4-5-2).
Avantages numériques – Anaheim: 1-3; Chicago: 1-5.
Assistance – 21 574 (20 500).

Mardi

Dallas 3 Calgary 1

Première période
1. Dallas, Petersen 2 (Robidas, Grossman) 6:14
Pénalités – Cammalleri Cal 12:59, Robidas Dal 19:43.
Deuxième période
2. Calgary, Moss 6 (Lombardi, Aucoin) 1:44
3. Dallas, Brunnstrom 7 (Daley, Niskanen) 7:53
Pénalités – Sarich Cal 8:30.
Troisième période
4. Dallas, Eriksson 12 19:45 (fd)
Pénalités – Lombardi Cal (double min.) 8:23.

Tirs au but

Dallas	5	8	10	– 23
Calgary	9	13	15	– 37

Gardiens – Dallas: Turco (G,8-10-4); Calgary: Kiprusoff (P,14-9-1).
Avantages numériques – Dallas: 0-4; Calgary: 0-1.
Assistance – 19 289 (19289).

Los Angeles 2 Phoenix 4

Première période
1. Los Angeles, Frolov 10, 4:59
2. Phoenix, Doan 12 (Jovanovski, Turris) 6:41 (an)
Pénalités – Brown LA 5:30, Quincey LA 15:33.
Deuxième période
3. Los Angeles, Moller 5 (Quincey, Harrold) 8:37 (an)
Pénalités – Ivanans LA 2:20, Fedoruk Pho 7:45.
Troisième période
4. Phoenix, Lisin 3 (Yandle, Porter) 4:06
5. Phoenix, Lisin 4 (Morris) 8:08
6. Phoenix, Hanzal 3 (Boedker, Michalek) 19:29 (fd)
Pénalités – Greene LA 8:31, Richardson LA 12:08.

Tirs au but

Los Angeles	14	10	10	– 34
Phoenix	8	9	9	– 26

Gardiens – Los Angeles: Ersberg (P,6-5-2); Phoenix: Tellqvist (G,4-2-1).
Avantages numériques – Los Angeles: 1-1; Phoenix: 1-5.
Assistance – 11 473 (17 125).

Toronto 2 San Jose 5

Première période
1. San Jose, Setoguchi 13 (Thornton, R.Blake) 1:15
2. San Jose, Thornton 7 (Pavelski, Marleau) 6:35
3. San Jose, Boyle 9 (Marleau, Thornton) 15:59
4. San Jose, Vlasic 3 (Thornton, Setoguchi) 17:07 (an)
Pénalités – Shelley SJ 11:03, Finger Tor 16:25.
Deuxième période
5. Toronto, Kulemin 5 (Hagman, Grabovski) 9:10
Pénalité – San Jose banc (purgée par Setoguchi) 4:15.
Troisième période
6. San Jose, Pavelski 11 (Michalek) 4:00 (dn)
7. Toronto, Hagman 8 (Antropov, Grabovski) 19:26
Pénalités – Armstrong SJ 3:22, Hollweg Tor 11:45, Kubina Tor 14:14, Schenn Tor , Goc SJ (double min.purgée par Thornton) 19:47.

Tirs au but

Toronto	10	12	9	– 31
San Jose	13	6	11	– 30

Gardiens – Toronto: Toskala (P,9-7-5); San Jose: Nabokov (G,14-2-0).
Avantages numériques – Toronto: 0-4; San Jose: 1-3.
Arbitres – Chris Lee, Brad Watson.
Juges de lignes – David Brisebois, Lonnie Cameron.
Assistance – 17 496 (17 496).

LIGUE JUNIOR AAA

Section Sherwood

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Longueuil	25	17	5	2	1	124	83	37
Lachine	23	13	9	1	0	99	94	27
Valleyfield	27	11	11	2	3	121	120	27
Vaudreuil-Dorion	27	10	14	3	0	119	134	23
Kahnawake	27	10	15	1	1	85	112	22
Section SWD								
Terrebonne	27	18	9	0	0	129	97	36
Saint-Thérèse	25	15	8	1	1	111	116	32
Saint-Jérôme	27	14	10	1	2	122	102	31
Cégep de Joliette	25	10	13	2	0	111	126	22
Sainte-Agathe	24	7	17	0	0	87	130	14
Section Guilbeault								
C. Champlain	**31**	**25**	**6**	**0**	**0**	**126**	**57**	**50**
Granby	26	16	8	0	2	136	112	34
Princeville	**26**	**15**	**8**	**0**	**3**	**104**	**96**	**33**
Saint-Félicien-Dolbeau	29	11	16	2	0	109	163	24
Thetford Mines	**22**	**4**	**15**	**1**	**2**	**62**	**100**	**11**

Mercredi 3 décembre
Granby 7 Valleyfield 5

Jeudi 4 décembre
Sainte-Agathe au Cégep de Joliette, 20h00.
Princeville à Thetford Mines, 20h00.

Tournoi

MIDGET-JUNIOR HOCKEY EXPERTS

Jeudi 4 décembre
33 18 h CRRF Mid A Hockey Expert de Sherbrooke c. Métro Plouffe de Sherbrooke
34 19 h 20 CRRF Mid A Imprimerie FL Choinière Drummondville c. Les Stars d'Acton Vale-Valcourt
35 20 h 40 CRRF Mid A Club Piscine de Sherbrooke c. Les Nordics de Sherbrooke

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Drummondville 8 Acadie-Bathurst 2

Première période
1. Drummondville, Dany Massé (21) (Y. Riendeau, S. Couturier) 4:57
2. Drummondville, Samson Mahbod (17) (D. Kulikov, D. Massé) 6:52 (an)
3. Drummondville, Samson Mahbod (18) (D. Kulikov, D. Massé) 12:37 (an)
4. Drummondville, Maxime Frenette (7) (S. Couturier, Y. Riendeau) 17:32
5. Acadie-Bathurst, Vincent Couture (13) (M. Jean-Bouliane, B. Tesink) 19:22
Pénalités - B. Tesink Bat 6:27, V. Couture Bat 9:00, C. Landry (maj.) Dru 11:28, C. Landry (inc.) Dru 11:28, C. Critchlow Bat 11:28, C. Critchlow Bat 11:28, C. Critchlow (maj.) Bat 11:28.
Deuxième période
6. Drummondville, Gabriel Dumont (13) (M. Vachon) 7:37
Pénalités - D. Kulikov Dru 0:38, C. Critchlow Bat 5:21.
Troisième période
7. Drummondville, Philippe Lefebvre (8) (G. Dumont) 5:42 (dn)
8. Acadie-Bathurst, Stefan Fournier (2) (M. Renaud, É. Faille) 10:51 (an)
9. Drummondville, Yannick Riendeau (20) (D. Massé, D. Kulikov) 16:15 (an)
10. Drummondville, Mathieu Gingras (5) 18:53
Pénalités - M. Gingras Dru 4:35, D. Kulikov Dru 9:03, P. Lefebvre Dru 9:20, M. Renaud Bat 15:56, M. Renaud Bat 15:56.
Gardiens - Drummondville, Nathan Dunnett (G-7-2-0) Acadie-Bathurst, Frédéric Piché (P-0-9-0), Nicholas Champion (à 12:23 pér 2).

Tirs au but

Drummondville	23	15	18	– 56
Acadie-Bathurst	3	5	10	– 18

Avantages numériques - Drummondville: 3 en 7; Acadie-Bathurst: 1 en 4.
Assistance - 1832.

Sport étudiant

LIGUES SCOLAIRES

Mercredi 3 décembre
Basketball
BBF1AD1 Alexander Galt 67 C. F-Delaplace 24
BCF1A Séminaire Salésien 26 É. Monique-Proulx 67
BCF1A La Poudrière 32 Mont-Notre-Dame 31
BJF1AD1 C. F-Delaplace c. Montée-Le Ber
BJF2A É. L Escale 45 Alexander Galt 39
BJF2A Collège Sacré-Coeur 39 Marie-Rivier 45
BJM2A Alexander Galt 45 Séminaire Salésien 22
Hockey
HSC345 La Samare 2 Mont-Sainte-Anne 3

Jeudi 4 décembre
Basketball
BAM1A 18 h É. Du Triolet c. Le Tandem/Boisé
BAM1A 18 h 45 Marie-Rivier c. Mont-Sainte-Anne
BBM2A 17 h 15 Mont-Sainte-Anne c. Séminaire Sherbrooke
BCM1A 17 h É. Du Triolet c. Séminaire Salésien
BJF1AD1 18 h 30 Mont-Notre-Dame c. Sém. Salésien
BJF2A-612 17 h 45 Alexander Galt c. La Ruche
BJM1A-415 17 h 45 La Samare c. La Poudrière
BJM1A-399 19 h La Frontalière c. É. Montcalm
BJM2A-667 20 h 15 Le Tandem/Boisé c. Mt-Sainte-Anne

Football

NFL

Association américaine
Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Jets	8	4	0	.667	340	268
N.-Angleterre	7	5	0	.583	277	255
Miami	7	5	0	.583	253	257
Buffalo	6	6	0	.500	276	259
Section Sud						
Tennessee	11	1	0	.917	304	175
Indianapolis	8	4	0	.667	257	250
Houston	5	7	0	.417	282	310
Jacksonville	4	8	0	.333	241	270
Section Nord						
Pittsburgh

100 ANS DE **FIERTÉ**

100 SAISONS SEASONS

2008 - 2009

100 ANS DE **PASSION**

TROIS DES PLUS ANCIENS

Les cérémonies commémorant les 100 ans du Canadien de Montréal débuteront officiellement aujourd'hui et se poursuivront jusqu'au 4 décembre 2009, date réelle du centenaire du Tricolore. Si une pléiade importante de joueurs de tous les horizons a endossé l'uniforme bleu-blanc-rouge au fil des ans, les héros de la première heure se font beaucoup moins nombreux. Ainsi, les trois plus vieux anciens joueurs du Canadien toujours en vie, Elmer Lach, Robert «Bob» Fillion et Émile «Butch» Bouchard, seront partie prenante des cérémonies. En fait, tous les joueurs qui ont joué avec le Canadien ont été invités à cette grande fête qui s'échelonnera jusqu'à l'an prochain.



UNE LONGUE DISETTE

La coupe Stanley remportée par le Canadien en 1943-44 a mis fin à l'une des plus longues disettes sans championnat pour les Montréalais. Outre la séquence actuelle (1993-), qui entame une quinzième année, le Canadien n'avait pas remporté les grands honneurs depuis la saison 1930-31, soit une sécheresse de 12 ans. Et c'est pendant cette période un peu plus sombre, plus précisément en 1937, qu'est décédé Howie Morentz, des suites de multiples fractures à la jambe gauche, alors qu'il n'avait que 34 ans. On estime qu'une foule de plus de 25 000 personnes a assisté aux funérailles, présentées au Forum de Montréal, de celui qui était surnommé l'Éclair de Stratford.

BOB FILLION, L'OMBRE DE GORDIE HOWE



MONTRÉAL — Outre le fait d'avoir débuté sa carrière dans la LNH, avec le Canadien de Montréal, pratiquement en même temps que Maurice Richard, Robert «Bob» Fillion avait un mandat bien précis lorsqu'il affrontait les Red Wings de Detroit.

Ainsi, l'attaquant originaire de Thetford Mines avait la lourde tâche d'être l'ombre de celui qu'on surnommerait un peu plus tard M. Hockey, Gordie Howe. Pas une mince tâche tous les soirs, indique-t-il.

«C'était Dick Irvin qui m'avait demandé de faire ça et j'ai dit oui. Ce fut probablement l'un des meilleurs joueurs que j'ai eu l'occasion de croiser au cours de ma carrière. Il était fort comme un boeuf, il avait un lancer très lourd et il ne se laissait pas brasser!»

En sept saisons dans la LNH, toutes disputées à Montréal, Bob Fillion retient d'abord et avant tout les deux coupes Stanley qu'il a remportées avec l'équipe. Il porte encore fièrement la bague de la conquête de 1943-44 à la main droite.

Le capitaine Toe Blake avait alors marqué le but de la victoire, en prolongation, lors du quatrième match contre les Blackhawks de Chicago.

En plus de Blake et Fillion, Maurice Richard, Elmer Lach, Ray Getliffe, Murph Chamberlain, Phil Watson, Émile Bouchard, Glen Harmon, Buddy O'Connor, Jerry Heffernan, Mike McMahon, Léo Lamoureux, Fernand Majeau et le gardien Bill Durnan faisaient partie de l'équipe victorieuse.

«Ce fut sans contredit les plus beaux souvenirs de mes jours dans la LNH. Gagner la coupe Stanley, à l'époque, c'était le rêve, surtout dans l'uniforme du Canadien de Montréal. La compétition était plus rude puisqu'il n'y avait que six équipes composées des meilleurs joueurs; ce n'était pas comme aujourd'hui, où il y a 30 clubs et où le produit est un peu plus dilué.»



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

24 décembre 1948, les esprits sont joyeux dans le vestiaire du Canadien de Montréal. En haut: Billy Reay, Normand Dusseault et Elmer Lach. En bas, Maurice Richard, Tod Campeau et Bob Fillion.

Bob Fillion a remporté une deuxième coupe Stanley avec le Canadien l'année suivante alors que le Tricolore a disposé des Bruins de Boston en grande finale.

«Il n'y a pas longtemps, une partie opposant des anciens joueurs de la LNH a été organisée à Dollard-des-Ormeaux et j'y ai croisé Gordie Howe. Je lui ai montré ma bague et il m'a dit que c'était la plus belle qu'il ait jamais vue. C'est un gentleman, ce M. Howe.»

S'il a côtoyé plusieurs joueurs qui ont par la suite trouvé leur place au Temple de la Renommée, Bob Fillion se rappelle avec plaisir le «Gros Bill», Jean Béliveau, qui a d'ailleurs joué avec l'un de ses frères, Jean-Marie, à l'époque du Collège, à Victoriaville.

Maurice Richard fut également une figure plus qu'imposante dans le vestiaire du Canadien de Montréal de l'époque, même s'il était loin d'être le plus bavard.

«Lorsque j'ai débuté ma carrière avec le Canadien, Maurice n'avait disputé que quelques matchs, la saison précédente, alors on peut dire qu'on a commencé ensemble. Ce n'était pas un gars qui parlait beaucoup, mais il était très observateur, rien ne lui échappait», s'est rappelé M. Fillion, maintenant âgé de 88 ans.

«En plus d'être très fort entre la ligne bleue et le but adverse, il surprenait les gardiens adverses grâce à son tir du revers, qui était à l'époque une arme beaucoup plus utilisée qu'aujourd'hui, notamment parce que les bâtons n'avaient pas encore de courbe. Maurice est également devenu beaucoup plus productif une fois que l'entraîneur Dick Irvin l'a muté à l'aile droite.»

Bob Fillion a pris sa retraite après la saison 1949-50 afin d'accepter une offre toute sherbrookoise. «Le Père King avait une grosse station-service à Sherbrooke et il était impliqué dans le Saint-François, l'équipe senior de la ville. Il nous a proposé, à mes frères Marcel, Dennis et à moi, d'évoluer tous ensemble avec l'équipe. On a joué une seule saison, mais on avait un bon club et on eu beaucoup de plaisir.»

L'ESTRIE ET LE CH

GERRY PLAMONDON

- Né à Sherbrooke en 1924
- A joué pour le **Canadien** de Montréal pendant **cinq saisons.**
- En **74 parties**, toutes disputées avec le Canadien, il a récolté **sept buts et 13 passes pour 20 points**.



Même s'il n'a pas connu une carrière qui s'est étalée sur plusieurs saisons avec le Canadien de Montréal, Gerry Plamondon a fait partie de l'édition qui a remporté la coupe Stanley lors de la saison 1945-46.

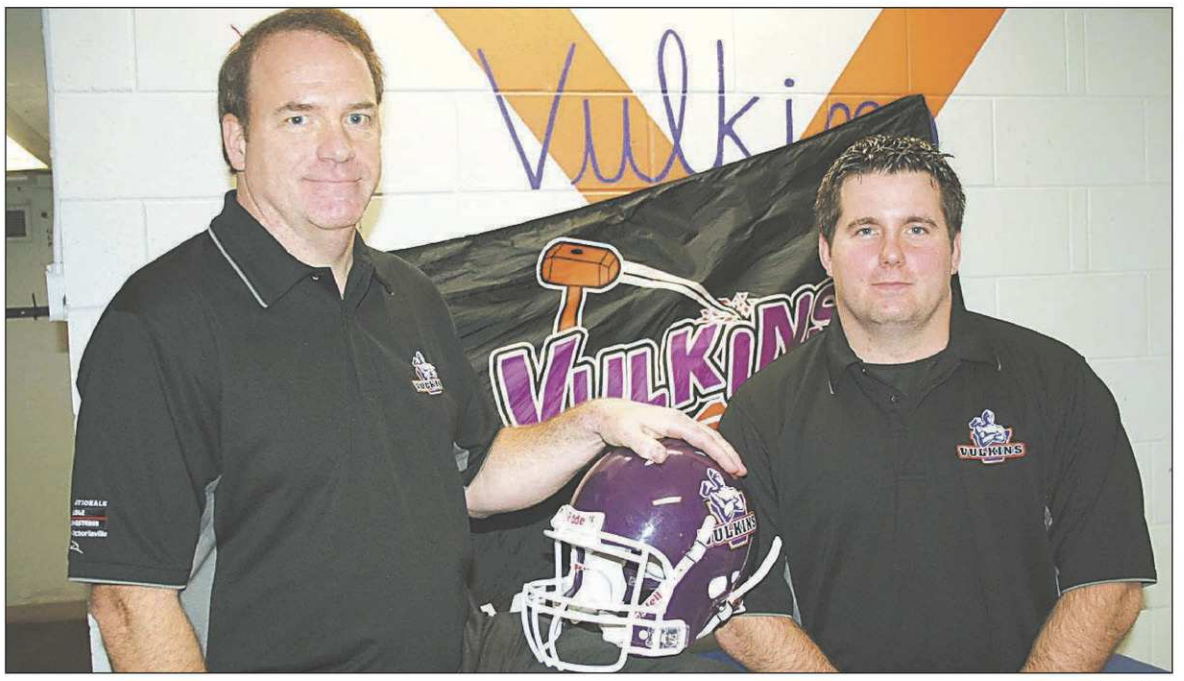
Gerry Plamondon a endossé les numéros 20 et 5 avec le Tricolore et son plus beau souvenir de son passage avec l'équipe est sûrement celui opposant le Canadien aux Red Wings de Detroit, en demi-finale. Plamondon avait inscrit trois buts, dont celui de la victoire en prolongation, en plus d'amasser une passe, ce qui lui avait valu les trois étoiles du match.

Ami de Maurice Richard, Gerry Plamondon n'a que des bons souvenirs de son ancien coéquipier. «C'était un gars bien tranquille, mais qui avait tout un caractère. J'ai été son cochambreur à quelques reprises, lorsque nous allions jouer à l'extérieur et il n'était pas de tout repos. Il était de coutume de se coucher l'après-midi précédant une partie, mais moi, je n'aimais pas trop cela. Maurice me sortait alors ses gros yeux et il disait: Gerry, allez on va se coucher! J'avais intérêt à écouter!»

Gerry Plamondon a également participé à une tournée européenne, en compagnie de Richard et d'autres vedettes de la LNH, en 1969.

Les Vulkins optent pour Bourassa

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le nouvel entraîneur-chef des Vulkins, Vincent Bourassa, et son adjoint, Diego Ratelle, ne se tourneront pas les pouces pendant la saison morte.

VICTORIAVILLE — La direction du Cégep de Victoriaville a annoncé la nomination de Vincent Bourassa à titre d'entraîneur-chef de l'équipe de football des Vulkins en remplacement d'Éric Allard qui a occupé ce poste au cours des cinq dernières saisons.

Le conseiller à la vie étudiante, volet sport, Richard Tremblay, a indiqué que Bourassa constituait le premier choix du Cégep compte tenu de son expérience inestimable en tant que joueur et entraîneur. Bourassa a effectivement été joueur de 1980 à 1982 et il en sera à sa 24e saison sur les lignes de côté.

«On estime que c'était le meilleur choix possible. Il a le sang mauve et sera en mesure de perpétuer notre tradition, ce qui était un élément important dans notre recherche de candidats», a-t-il affirmé.

Vincent Bourassa devient ainsi le 7e entraîneur-chef de l'histoire des Vulkins. Outre Allard, il succède à Alain Lapointe, Michel Gervais, Yvon Paré, Daniel Fleury et Réginald Sorel. Il s'est dit honoré d'avoir la chance de faire partie de cette lignée et s'est engagé à maintenir les valeurs qui ont fait des Mauves une grande équipe.

«Nous avons toujours prôné des valeurs d'éducation et de détermination. Nous sommes aussi reconnus pour notre *fair-play* et notre éthique de travail. C'est en conformité avec ces traditions que nous allons travailler à la poursuite de l'excellence», a indiqué celui qui occupait le poste d'instructeur des receveurs la saison dernière.

Puisqu'il n'a pas l'intention de laisser son emploi en tant que directeur régional au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Bourassa sera épaulé dans ses fonctions par Diego Ratelle, un ancien porteur de ballon vedette des Vulkins.

Ratelle effectuera principalement des tâches administratives comme le recrutement, la représentation et le suivi pédagogique des joueurs. Il sera également embauché par le Cégep en tant que responsable des activités de la Fondation.

Puisqu'il vient tout juste de terminer son stage universitaire et qu'il est lui-même un joueur de l'extérieur qui a choisi de s'établir à Victoriaville, le nouvel entraîneur adjoint affichera une grande crédibilité lorsque viendra le temps de convaincre de jeunes joueurs de s'aligner avec les Mauves.

«Il y a déjà des joueurs qui m'ont dit qu'ils m'avaient vu à la télévision et qu'ils étaient épatés que je leur demande de venir jouer à Victoriaville. Je crois que ce renouveau amènera un vent de fraîcheur au sein de l'équipe», a-t-il dit.

Le directeur général du Cégep, Vincent Guay, n'a pas caché qu'il voyait Diego Ratelle comme le prochain entraîneur-chef des Mauves. Il considère que l'ancien joueur étoile aura l'occasion d'apprendre beaucoup au cours des prochaines années.

«L'expérience est quelque chose qui s'acquiert et qui ne s'achète pas. Vincent Bourassa a une longue expérience qu'il est possible de transférer. C'est un savoir pratique qui se transmet par osmose lors d'un contact prolongé entre deux personnes», a-t-il analysé.

Des postes à combler

Le nouvel entraîneur et son adjoint auront fort à faire au cours de la saison morte puisqu'ils devront composer avec les départs d'une vingtaine de joueurs et de quelques membres du personnel d'entraîneurs. Outre Éric Allard, le coordonnateur offensif, Charles Pellerin, a indiqué qu'il ne serait pas de retour.

S'ils ont confirmé les retours et ajouts de Dominic Poulin, Shany Carle, José Boisvert et Yan Daneau, les Vulkins sont à la recherche notamment d'instructeurs des quarts-arrières et des secondeurs de ligne.

Boulay et les Alouettes s'entendent pour trois ans

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier la mise sous contrat du maraudeur Étienne Boulay pour les trois prochaines saisons.

Recrue de l'année de la division Est en 2006, Boulay a remporté le titre du joueur canadien par excellence dans la LCF en 2007. Il a participé au camp d'entraînement des Jets de New York en 2008 avant de rejoindre les Alouettes au début du mois d'août. En huit matchs (quatre départs) en 2008, Boulay, âgé de 25 ans, a réussi 17 plaqués défensifs, cinq plaqués sur les unités spéciales et une interception.

«Je suis très heureux de poursuivre ma carrière chez nous à Montréal, a déclaré Boulay. Nous avons connu une excellente saison et je crois sincèrement que 2008 n'était que le début de quelque chose de spécial.»

Nouvelle génération de leaders

Dans un communiqué, le directeur général de la formation montréalaise, Jim Popp, a loué les qualités de meneur de Boulay et a déclaré qu'il était heureux de compter sur ses services pour plusieurs saisons.

«Étienne fait partie de la nouvelle génération de leaders chez les Alouettes, a déclaré Popp. Il aura l'opportunité de faire valoir son leadership sur le terrain et dans le vestiaire dans les années à venir. Nous sommes heureux de pouvoir le compter parmi nous à long terme.»

Chasse et pêche

Bonne saison dans les réserves fauniques



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le coureur des bois

Je sais. Comme moi, vous attendez avec impatience le bilan de la dernière saison de chasse à l'orignal en Estrie. Tout porte à croire que les résultats seront fort décevants. Je devrais vous revenir avec des chiffres et une analyse au cours des prochaines semaines.

La Sépaq, elle, a dévoilé un bilan provisoire pour les 13 réserves fauniques où se pratique la chasse à l'orignal. Ne manque que les résultats de la réserve de Matane pour compléter le portrait. La saison tardive court là-bas jusqu'au 21 décembre.

Globalement, le taux de succès se chiffre à 65,2 pour cent. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à l'automne dernier (63,2 pour cent). Une centaine de mâles de moins ont été abattus (-12 pour cent) tandis que les 560 femelles enregistrées représentent une hausse de 37 pour cent. Au total, un peu plus de 1500 orignaux ont été récoltés.



STEVE DESCHÊNES, SÉPAQ

Le taux de succès de la chasse à l'orignal a légèrement augmenté cet automne dans les réserves fauniques du Québec et se compare avantageusement à la moyenne des cinq dernières années. On ne pourra probablement pas en dire autant en Estrie.

On peut d'ores et déjà prendre pour acquis que le taux de succès dépassera encore cette année les 90 pour cent dans la réserve de Matane où le gouvernement applique un programme de réduction de la population. Ce fort indice de succès se maintient également dans l'autre réserve de la Gaspésie, celle des Chic-Chocs.

L'autre paradis de l'orignal, la réserve Dunière, étant passé sous gestion privée, ses chiffres ne figurent plus dans le tableau de la Sépaq. Bon an, mal an, le taux de succès avoisine dans Dunière les 95 pour cent.

Rimouski s'est avérée encore cette année l'une des réserves les plus productives avec un taux de succès de 79 pour cent. La réserve des Laurentides remonte à la barre des 60 pour cent. Reprise semblable dans Portneuf après une année plus difficile. Le taux de succès revient à 50 pour cent.

Le contraire se produit dans la réserve Saint-Maurice. Après une saison exceptionnelle en 2007, le taux de succès recule de sept points pour revenir dans la moyenne du 40 pour cent.

La Vérendrye a repris un peu de poil de la bête (au sens propre autant qu'au figuré). Le faible taux de succès de 33 pour cent en 2007 rebondit à 40 pour cent cette année. Ces résultats correspondent davantage à ceux d'une moyenne sur cinq ans.

Les gains semblent durables sur la Côte-Nord, dans Port-Cartier/Sept-Îles. Pour une deuxième année consécutive, le taux de succès est de l'ordre de 48 pour cent.

Il était à peine de 30 pour cent en 2005.

Rappelons que le taux de succès n'est pas calculé par chasseur mais par groupe de chasseurs (trois ou quatre permis par animal, selon les endroits).

Ces résultats sont encourageants en vue de la saison 2009. Surveillez le site internet de la Sépaq (www.sepaq.com), les formulaires d'inscription pour les tirages au sort seront disponibles sous peu.

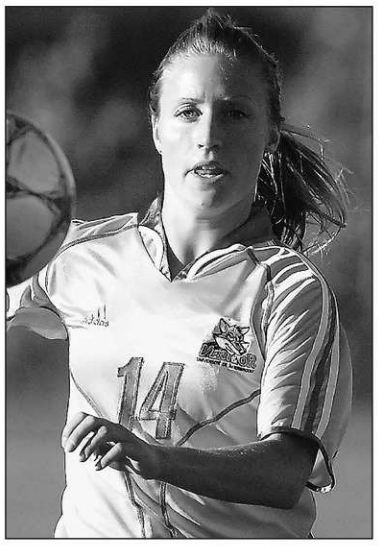
Les bonnes nouvelles se bousculent

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Elle a beau se retrouver entre deux saisons de soccer, les choses se bousculent dans l'environnement de Josée Bélanger, l'as attaquante du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke.

D'abord ses performances de la dernière année lui ont valu le titre prestigieux de la joueuse senior élite de l'année à la Fédération de soccer du Québec. Puis, elle a franchi la première étape de sélection de l'équipe canadienne universitaire qui participera aux prochains Jeux mondiaux universitaires, à Belgrade, en Serbie, au début de juillet 2009.

Une centaine de joueuses ont été invitées à un premier camp de sélection et, de ce nombre, 30 seront invitées à participer au camp final pour déterminer les 20 athlètes qui composeront l'équipe canadienne universitaire, explique Josée Bélanger, qui a déjà reçu la confirmation qu'elle participera à l'étape suivante.



LA TRIBUNE, ARCHIVES, JOCELYN RIENDEAU

Josée Bélanger

Trois de ses coéquipières du Vert & Or, l'attaquante Marie-Émilie Perreault-Morier, la gardienne Marie-Michelle Coulombe ainsi que la milieu de terrain Andréanne Gagné, étaient aussi de la première étape, mais on ne savait toujours pas si elles comptaient parmi les 30 joueuses retenues. On s'attend toutefois à ce que deux, peut-être trois, joueuses du Vert & Or le soient.

«Si je fais l'équipe, ce sera tripant, reprend Josée Bélanger. C'est tout de même le deuxième plus grand rassemblement multisport après les Jeux olympiques.»

Quant à sa sélection au titre de joueuse de l'année au niveau senior élite, elle confie avoir été prise par surprise. «On ne s'attend jamais à mériter un tel honneur. Juste d'être mise en nomination, c'est déjà très satisfaisant.»

En piste

Et comme si cela n'était pas suffisant, voilà qu'elle a tenté une expérience du côté de l'athlétisme. En fin de semaine dernière, elle a participé à une rencontre du circuit universitaire québécois. «Je suis rapide au soccer et j'avais le goût de me situer par rapport à des sprinteuses sur 60 m. Et, tant qu'à être là, l'entraîneur Richard Crevier m'a demandé d'essayer le 300 m...»

L'expérience a été concluante, puisque, sans même avoir eu la chance de s'y entraîner spécifiquement, elle a terminé huitième au 60 m sur 32 participantes, et 10e sur 300 m. Pour seule préparation, un midi, elle avait pratiqué ses départs dans les blocs. «Je suis contente des résultats. Ils montrent que j'ai de la puissance, mais que je manque de technique.»

Elle a aussi apprécié la dose d'adrénaline que procure de telles épreuves. «Ça m'a donné le goût de continuer. C'est vraiment différent d'un sport d'équipe; ton résultat dépend de toi seule. Et peut-être que si je développe les techniques de course, cela pourrait m'aider en soccer.»



IMACOM, CHRISTIAN LANDRY

Nommé joueur défensif de novembre, Carl Chamberland ne cache pas que les Cougars peuvent «jouer mieux encore».

Chamberland succède à Dubois

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pendant que la Ligue de hockey junior AAA du Québec octroie le titre du joueur défensif de novembre à Carl Chamberland, des Cougars, l'entraîneur Judes Vallée ne reconnaît plus son équipe, qui vient de subir deux revers à ses trois derniers matchs.

Pendant le mois de novembre, Chamberland a amassé six points (3-3) en 11 matchs, mais il a surtout cumulé un plus 11 dans la colonne du différentiel pour mériter le titre du joueur du mois et succéder à son coéquipier, le gardien Alexandre Dubois, qui avait reçu le même titre en septembre et en octobre.

D'autre part, Vallée ne reconnaît pas son équipe, non pas pour ses deux récents revers, mais parce qu'elle est devenue une formation comme les autres. «Nous avons toujours été fiers parce que nous formions une équipe différente, mais nous sommes comme les autres maintenant que nous accordons 35 à 40 lancers par match. Ça me rend malade, confiait-il hier quelques minutes avant de sauter sur la glace pour l'entraînement quotidien. On ne travaille plus et on ne frappe plus. Je n'ai plus une équipe, j'ai 20 gars... ce qui est bien différent.»

Vallée admet qu'il n'a pas été là pendant un peu plus d'une semaine et que l'équipe n'a pu travailler comme elle le fait normalement à l'entraînement. «Ceux qui m'ont remplacé n'ont pas fait de chialage (!) parce que c'est moi qui est payé pour le faire. Maintenant, je suis de retour et j'en ai emmagasiné pas mal... Il faut se remettre sur la bonne voie tout de suite parce qu'on dispute trois matchs importants en fin de semaine, à Princeville, à Thetford Mines et chez nous dimanche, contre Joliette.»

Pendant ce temps, le défenseur Carl Chamberland célébrera sous peu le premier anniversaire de son arrivée chez les Cougars après avoir porté les couleurs des Tigres de Victoriaville et du Titan d'Acadie-Bathurst dans la LHJMQ.

«Je ne regrette absolument pas d'être revenu à Sherbrooke. On a eu une belle saison l'an dernier, on veut répéter cette année et peut-être même aller plus loin», confie le défenseur de 20 ans qui devrait entrer à l'Université de Sherbrooke après les Fêtes tout en continuant de porter les couleurs des Cougars.

«C'est habituellement plus difficile en deuxième moitié de saison parce que les équipes jouent mieux, mais nous aussi nous pouvons jouer mieux encore et continuer de nous améliorer.»

Une chose est toutefois sûre, Judes Vallée y tient à voir son équipe mieux jouer!



En vitesse

Laviolette congédié

RALEIGH, Caroline du Nord — Les Hurricanes de la Caroline, qui occupent le huitième rang de l'Association Est avec une fiche de 12-11-2, ont congédié leur entraîneur-chef Peter Laviolette, hier, et l'ont remplacé par Paul Maurice, que Laviolette avait remplacé en décembre 2003.

Les Hurricanes ont également annoncé que l'ancien capitaine de la formation Ron Francis agirait en tant qu'entraîneur associé. Le reste du personnel d'entraîneurs demeurera en poste.

Laviolette, qui en était à sa cinquième saison à la barre de l'équipe, a mené les Hurricanes à la conquête de la coupe Stanley en 2006. Mais les Hurricanes ont raté les séries lors des deux dernières saisons et a fait preuve d'inconstance depuis le début de la campagne.

Brière inactif au moins un mois

PHILADELPHIE — Le joueur de centre Daniel Brière des Flyers de Philadelphie sera inactif pendant une période de quatre à cinq semaines en raison d'une sévère blessure à l'aine. Le directeur général Paul Holmgren a déclaré hier qu'il s'agissait d'une blessure «importante». Brière a quitté le match de mardi soir face au Lightning de Tampa Bay après la deuxième période. Il avait raté les neuf rencontres précédentes en raison d'une élongation à l'aine.

Sakic ratera au moins six semaines

DENVER — Le capitaine de l'Avalanche du Colorado, Joe Sakic, ratera au moins six semaines d'activité en raison d'une hernie discale, a fait savoir la formation hier.

Sakic s'est blessé au cours de sa première présence du match de vendredi dernier, contre les Coyotes de Phoenix.

Il s'était originalement blessé au dos lors d'une séance d'entraînement hors glace, début novembre.

Avery s'excuse

TORONTO — Sean Avery devra assumer les conséquences de ses propos, aujourd'hui, à New York.

La peste des Stars de Dallas doit rencontrer le commissaire de la Ligue nationale de hockey, Gary Bettman, à 10 h 30 pour expliquer ses commentaires de mardi qui ont entraîné sa suspension indéfinie.

Avery a offert les excuses suivantes par communiqué, hier: «Je voudrais sincèrement m'excuser pour mes remarques de mauvais goût faites mardi à Calgary. Je n'aurais pas dû faire de tels commentaires et je reconnais qu'ils étaient inappropriés. Comme beaucoup d'entre vous le savez, j'aime provoquer des choses sur la glace et en dehors de la patinoire de temps à autre, mais je suis conscient que je suis allé trop loin cette fois-ci.»

— La Presse Canadienne
et The Associated Press

« Je ne sais pas ce qu'il veut de plus »

Guillaume Latendresse ébranlé par le sort que lui réserve son entraîneur

MARC ANTOINE GODIN

MONTRÉAL — Ce n'était pas la première fois que Guillaume Latendresse était retranché de la formation par l'entraîneur Guy Carbonneau. Mais hier, c'était la première fois qu'on voyait le jeune attaquant aussi mêlé. À vrai dire, il avait l'air ébranlé.

«Ce n'est pas une situation à laquelle je m'attendais, mais je n'ai pas le choix de vivre avec», a confié l'ailier de 21 ans, qui a accepté de rencontrer les journalistes malgré ses tracas.

Le sympathique attaquant, d'ordinaire souriant et espiègle, n'arrive pas très bien à comprendre ce qui lui arrive, ni ce que Carbo lui reproche au fond.

«Je ne sais pas vraiment ce qu'il veut de plus, a laissé tomber Latendresse sur un ton dépité. Je ne me suis pas senti particulièrement visé dans nos conversations, mais je n'ai pas compris à 100 pour cent.

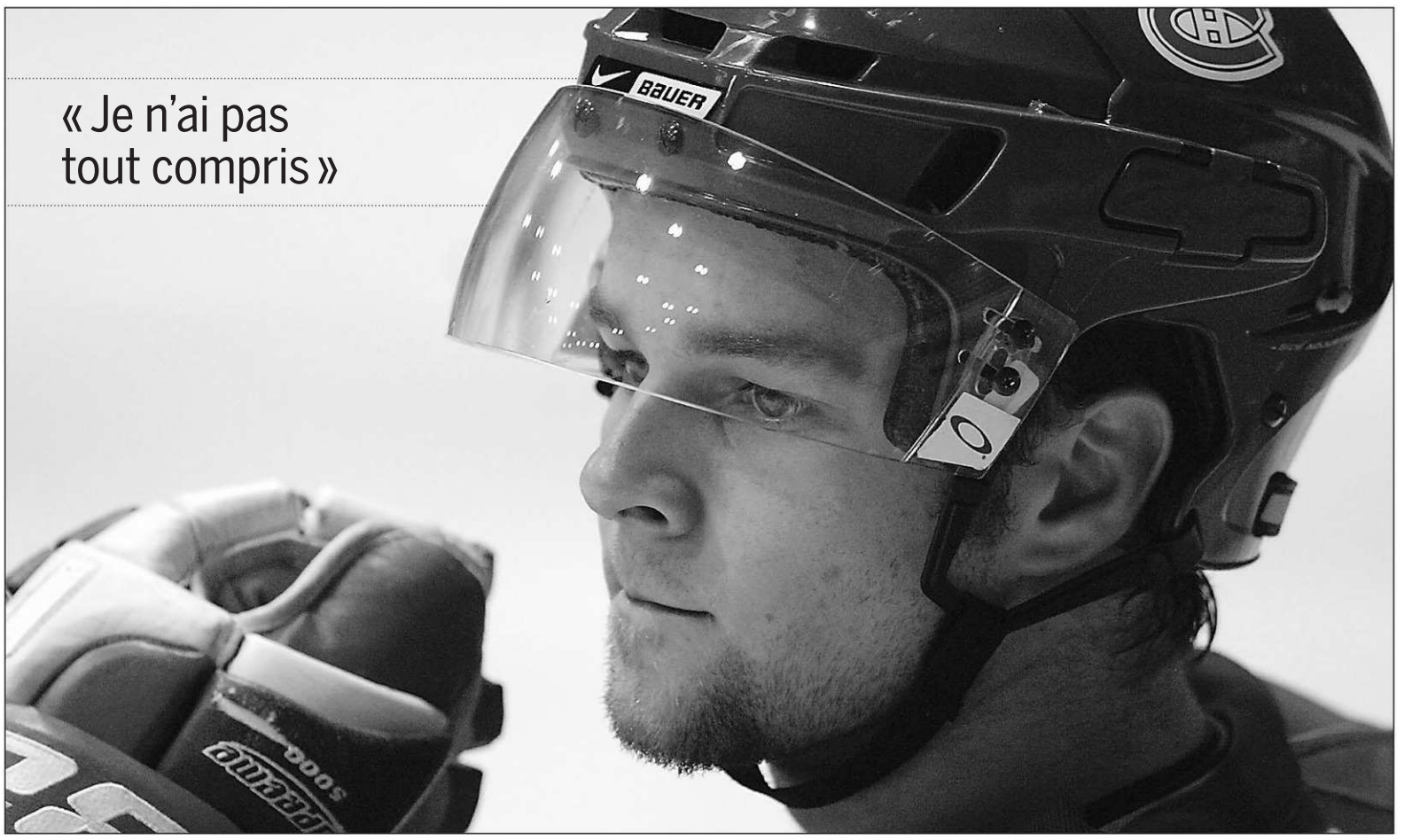
«Peut-être qu'il s'attend à ce que j'en apporte plus au plan offensif. Je dois continuer à essayer des jeux même si la confiance n'est pas au maximum.»

Carbo s'est pourtant entretenu avec Sergei Kostitsyn et lui, mardi, pour leur expliquer pourquoi ils allaient sauter leur tour!

«Il nous a parlé à tous les deux et il nous a parlé séparément, a même précisé Latendresse. De mon côté, je n'ai pas tout compris.

«Mais l'essentiel, c'est que si je me suis retrouvé dans les estrades, c'est que je dois faire quelque chose de mal.»

«S'il est encore mêlé, ma porte est toujours ouverte, a relancé Carbo. C'est vrai pour tous mes joueurs.»



ARCHIVES, LA PRESSE, BERNARD BRAULT

À l'entraînement hier, Guillaume Latendresse a souvent regardé ses coéquipiers du bout du banc. Il a même agi, avec Sergei Kostitsyn, à titre de défenseur en compagnie de Ryan O'Byrne.

On a demandé à Latendresse de tirer au filet en se tenant toujours près de l'enclave. On lui a demandé de jouer de façon robuste. On lui a demandé de protéger la rondelle dans les coins de patinoire. On lui a demandé d'être responsable défensivement.

Se pourrait-il qu'en cours de route, Latendresse ait fini par perdre l'essence du joueur qu'il est véritablement? C'est en tout cas l'impression qu'il donnait hier.

«Je ne veux pas faire de vagues, a cependant insisté Latendresse. Je dois garder ma rage en dedans quand je me présente à l'aréna. Si je veux être de mauvaise humeur en retournant chez moi, c'est de mes affaires.»

Carbo reconnaît à mots à peine voilés qu'il souhaite provoquer son jeune attaquant et lui faire sortir tout ce dont il est capable.

«Ce sera à lui, quand il jouera des matchs, d'afficher cette intensité-là, a dit Carbo. C'est sûr que je ne veux pas qu'il soit content de la situation.

«En attendant, on passe 80 pour cent de notre temps à parler des joueurs qui ne jouent pas, et ce n'est pas normal...»

Non seulement le Canadien l'a emporté mardi, mais avec la présence de Colton Orr dans la formation des Rangers de New York, ce soir, il y a fort à parier que Georges Laraque ne cèdera pas sa place dans l'alignement.

Le purgatoire de Latendresse pourrait fort bien se prolonger. *(La Presse)*

Sherbrooke s'intéresse au Bol d'or

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Sherbrooke pourrait présenter dès l'an prochain les matchs du Bol d'or de la Fédération québécoise du sport étudiant. À la lumière des intérêts démontrés à la table de concertation de Football-Sherbrooke, hier, il est permis d'y croire. Déjà, le Cégep de Sherbrooke est entré en mode évaluation d'un tel projet.

«Oui, au Cégep, on pourrait avoir de l'intérêt à présenter le Bol d'or l'automne prochain, confirme Petra Funk, la directrice du Centre de l'activité physique au Cégep de Sherbrooke. Il faut toutefois d'abord s'informer sur les paramètres d'une telle organisation et on a déjà entrepris des démarches auprès de la



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Petra Funk

Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) afin d'obtenir le devis d'organisation d'un événement de cette ampleur.»

Les Volontaires du Cégep de Sherbrooke ont remporté le Bol d'or collégial AA en 2007 et 2008 tandis que les Cougars du Collège Champlain participaient au Bol d'or collégial AAA deux fois au cours des trois dernières années. Lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, quelques jours avant le Bol d'or 2008, Yves Paquette, le président de la FQSE, n'avait pas caché son intérêt à présenter l'événement annuel à Sherbrooke: «Nous sommes très ouverts à la candidature de Sherbrooke, un milieu extraordinaire à tous les niveaux et depuis plusieurs d'années, avait-il souligné. Nous sommes prêts à écouter les gens de Sherbrooke.»

Le sujet était aussi à l'ordre du jour de la réunion de Football-Sherbrooke, tenue hier soir, alors que la table de concertation a opté pour offrir son soutien à toute organisation intéressée par la présentation du Bol d'or et des événements du Bol d'or, a soutenu Alain Lapointe, le président de Football-Sherbrooke.

On adressera donc cette proposition de soutien à la Ville de Sherbrooke et au Cégep de Sherbrooke, qui pourraient tenir le Bol d'or au parc Sylvie-Daigle, à l'Université Bishop's et au Collège Champlain pour le Coulter Field ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke où on vient d'entreprendre les travaux de construction de la troisième surface synthétique planifiée à Sherbrooke.

D'autres porte-parole d'organismes ont aussi démontré de l'intérêt. Philip Kyle, du Séminaire de Sherbrooke, aimerait que Sherbrooke puisse présenter les trois matchs du Bol d'or étudiant (collégial AA et AAA ainsi que juvénile AAA) ainsi que les événements du Bol d'or qui réunissent cinq finales scolaires (trois en juvénile AA, première division, et deux en cadet AA).

«On pourrait organiser l'événement deux ans de suite. Si la première année, on présente le Bol d'or au parc Sylvie-Daigle et les événements du Bol d'or à l'Université Bishop's, l'année suivante on pourrait inverser.» Même à l'Université Bishop's, Tony Addona n'a pas caché son intérêt à y participer: «À condition qu'on ait de l'aide.»

Enfin, Olivier Audet, le directeur général de l'Association du sport étudiant des Cantons-de-l'Est, affirme que l'accord de son organisme était déjà acquis à ceux qui voudront s'impliquer dans la présentation du Bol d'or et/ou des événements du Bol d'or.

Petit prix va loin.





Téléphone intelligent
BlackBerry[MD] Pearl[MC] 8130 3G

0 $[*]

(entente de 3 ans)



Téléphone intelligent
BlackBerry[MD] Curve[MC] 8330 3G

49,99 $[*]

(entente de 3 ans)

AJOUTEZ À CERTAINS FORFAITS D'APPELS VOCAUX

20 $ par mois[†]

- Courriels personnels illimités
- Messages instantanés illimités
- Messages texte illimités

DE PLUS, l'afficheur et la messagerie vocale 10 sont inclus.

TELUS
le futur est simple[MD]

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY WAL-MART

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie
Boutique
819-564-8704
Kiosque
819-562-2883
Cellulaire Plus
Terrasses 777
793, rue King Est
819-829-0123
Cellulaire Plus
2445, rue King Ouest
819-562-8889

Bromont
Cellulaire Plus
Carrefour Champêtre
130, boul. Le Carrefour
450-534-3266

Coaticook
Cellulaire Plus
10, rue Main Ouest
819-849-3608

Cowansville
Cellulaire Plus
419, rue Sud
450-263-4811

Drummondville
Alto Communication
400, boul. Saint-Joseph
819-475-3928
Cellulaire Plus
Promenades Drummondville
755, boul. René-Lévesque
819-475-3611

Granby
Cellulaire Plus
Galeries de Granby
40, rue Évangéline
450-378-9621
Communication Directe
470, boul. Boivin
450-777-3077

Lac-Mégantic
Cellulaire Plus
3747, rue Laval
819-583-0353

Magog
Cellulaire Plus
441, rue Principale Ouest
819-843-6627

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
450-773-6621
Cellulaire Plus
3400, boul. Laframboise
450-349-9621

Saint-Jean-sur-Richelieu
Cellulaire Plus
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
450-349-9621
Alto Communication
855, ch. Grand-Bernier Nord
514-990-0547

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs
819-357-9490
Dumoulin
525, boul. des Bois-Francs Sud
819-357-2208

Les prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. *Offre valable jusqu'au 25 décembre 2008. Cette offre s'adresse aux clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent à un forfait de transmission de la voix et de données combiné avec un forfait d'appels vocaux ou une option de transmission de données d'une valeur totale de 45$ ou plus avec une entente de service de 3 ans. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. † Peut être ajouté aux forfaits d'appels vocaux de 30$ ou plus avec les téléphones intelligents ANP (avec Courriel sans fil de TELUS seulement) et les téléphones intelligents BlackBerry[MD] (avec le Service Internet BlackBerry seulement). Des frais additionnels de 10¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe texte) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Les messages des services Privilège ne sont pas compris. La messagerie instantanée illimitée fonctionne avec Windows Live Messenger pour les téléphones intelligents ANP et avec BlackBerry Messenger pour les téléphones intelligents BlackBerry. Des frais de 8$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Des frais de 8$/Mo s'appliquent à toute utilisation à partir d'un ordinateur portable ou personnel. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre forfait de transmission de données. La navigation Web et l'utilisation d'applications ne sont pas offertes avec les téléphones intelligents BlackBerry. Par contre, elles le sont avec les téléphones intelligents ANP au coût de 8$/Mo payables à l'usage. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Les familles RIM et des téléphones intelligents BlackBerry[MD] de marques, d'images et de symboles apparentés sont des marques de commerce ou des marques déposées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited et en sont la propriété exclusive. Google et le logo Google sont des marques de commerce de Google Inc. Yahoo est une marque de commerce de Yahoo! Canada Co. FACEBOOK est une marque déposée de Facebook, Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2008 TELUS.

269370